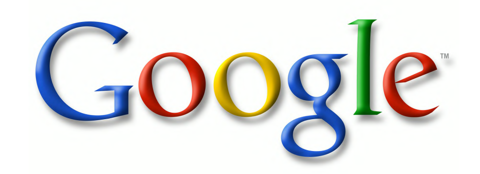
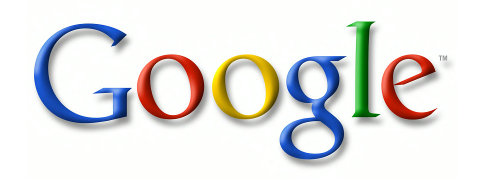
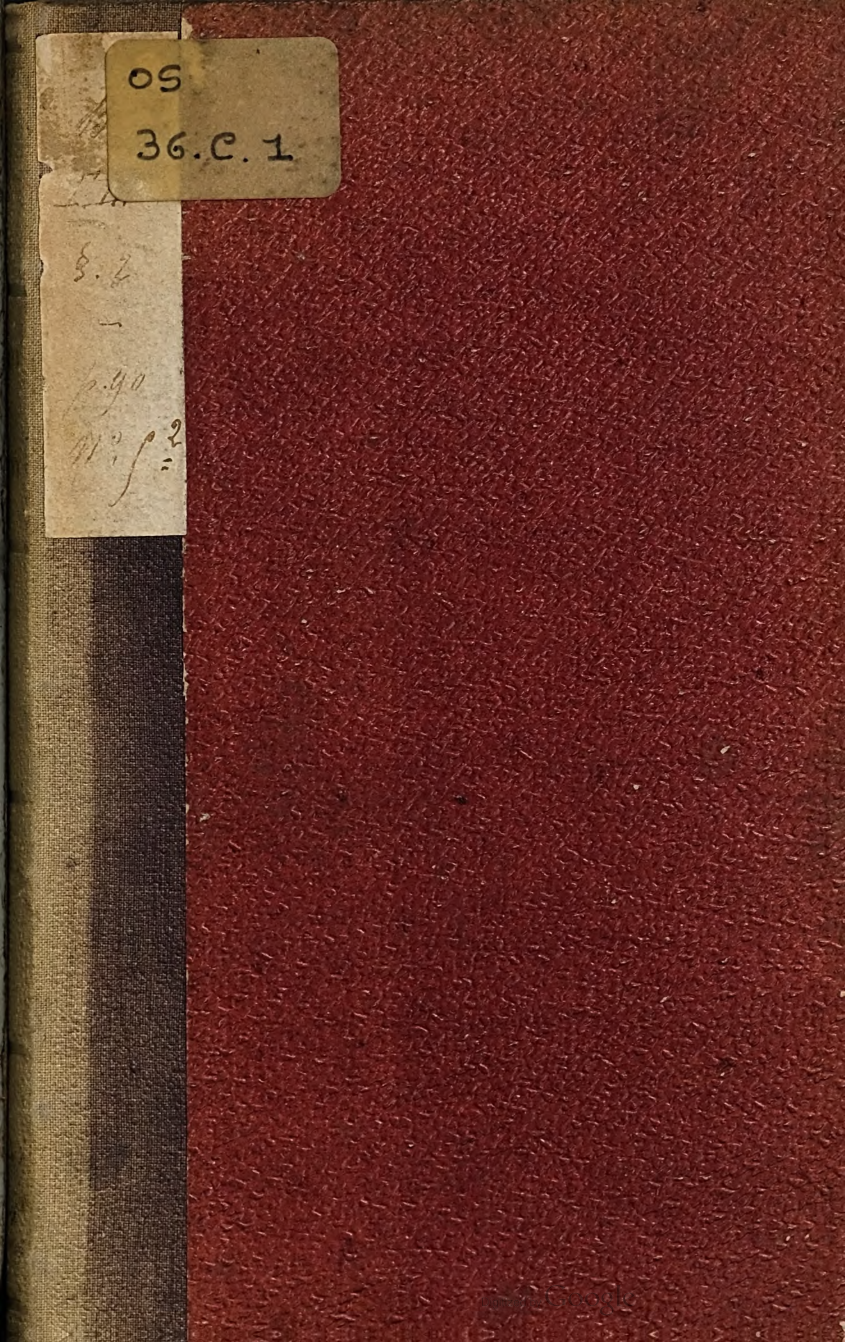

Google


Google

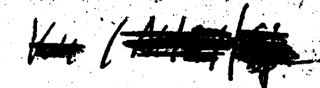

OS
36.C.1

GRAMMAIRE FLAMANDE.

SECONDE PARTIE,

OU

SYNTAXE.



GRAMMAIRE FLAMANDE

A L'USAGE DES

Colléges et des Pensionnats,

PAR

P. Heiderscheidt,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN DROIT ROMAIN ET MODERNE, PROFESSEUR A L'INSTITUT SAINT-LOUIS A MALINES.

SECONDE PARTIE,

OU

SYNTAXE.

N'ayons qu'un cœur pour aimer la patrie,
Et deux lyres pour la chanter.
DE REIFFENBERG.



MALINES

P. J. HANICQ, IMPRIMEUR DE N. S. P. LE PAPE, DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES ET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

1842.

Imprimatur.

Mechliniæ 18 septembris 1842.

J. B. PAUWELS, VIC. GEN.

PRÉFACE.

Voici un premier essai, une simple ébauche d'une Syntaxe flamande. Quelle prétention, s'écriera-t-on! Elever le Jargon flamand au rang des langues! Faire siéger un idiome à demi-barbare à côté de la langue sublime des Racines, des Fénélon! Calmez-vous, mon cher lecteur, apprenez avant tout la langue, et puis prononcez. On ne doit jamais juger qu'avec connaissance de cause.

Il est inutile de faire l'éloge de la Langue flamande, d'une langue si riche et si énergique. Tous ceux, que le préjugé ne tient plus dans ses liens, la regardent comme un des moyens les plus nécessaires dans l'instruction de la jeunesse flamande. Tout ce qui peut en faciliter l'étude, est donc un service rendu à l'instruction publique. C'est aussi cette idée qui m'enhardit à publier ce nouvel essai.

Si, en établissant mes principes, je me suis écarté de la voie généralement suivie par nos grammairiens modernes, je n'ai pas eu la présomption d'établir des règles nouvelles. Ce qu'il y a de nouveau peut-être, c'est que j'ai comparé consciencieusement les principes constitutifs de notre langue avec ceux de la langue française; et comme une connaissance parfaite de ces deux langues est devenue une nécessité pour nous, j'ai tâché, autant qu'il a été en moi, de les mettre en rapport, et d'en faire ressortir et les principes qui leur sont communs, et les principes propres à chacune d'elle. Pour cette raison je n'ai pas voulu surcharger le volume d'une liste de mots ou d'expressions qu'on appelle idiotismes. Je les ai expliqués dans l'ouvrage même, à mesure qu'ils se sont présentés, et que j'ai pu les placer convenablement dans le texte.

Je sais fort bien que les détails dans lesquels j'ai dû entrer, n'auront pas toujours le bonheur de plaire. Mais je prie mes lecteurs d'observer, que dans un examen comparatif de deux langues, il faut de toute nécessité revenir aux premiers éléments, et par conséquent descendre quelquefois jusqu'à des minuties. Je les prie aussi de ne pas



perdre de vue que cette étude de comparaison d'une langue étrangère donne de la sienne propre une connaissance plus raisonnée, plus approfondie, plus solide. Je suis même tenté de croire, que la connaissance de la langue qu'on parle, n'est entière qu'autant qu'elle est raisonnée et comparée avec un autre idiome. Car c'est une vérité reconnue, qu'un étranger, qui s'est livré sérieusement à l'étude d'une autre langue, l'écrit souvent avec plus de pureté que l'indigène même qui n'aurait pour lui qu'une facilité due à une routine, ou à une étude superficielle. D'un autre côté l'expérience journalière prouve que c'est en vain qu'on met une grammaire soit française, soit flamande, soit anglaise, soit allemande, entre les mains d'un élève qui n'a de goût que pour l'instruction à la moderne, *instruction facile, abrégée, sucrée, instruction dont on a exclu tout ce qui est profond, tout ce qui est solide. Si cette grammaire a le malheur d'être un peu étendue et développée, il ne voudra pas la comprendre. Si vous ne lui donnez qu'un abrégé sec, la paresse et la suffisance lui conseilleront de ne point étudier ce qu'il croit avoir appris par l'usage, depuis le moment qu'il a pu balbutier. Mais en comparant deux langues (je ne parle pas de l'enseignement primaire, où certes tout doit se faire dans la langue maternelle) le même jeune homme est forcé de sortir de son engourdissement; il doit chercher la valeur, les différentes acceptions de chacun des mots des deux langues, et obligé qu'il est, de les mettre sans cesse en parallèle, il en saisit les rapports et toutes les différences, de sorte qu'il apprendra bien deux langues à la fois et en aussi peu de temps qu'il lui en faudrait pour en apprendre mal une seule. Je ne rougis donc plus d'être descendu à des détails qui ne pourront paraître petits qu'à ceux qui, faute de méthode ou de savoir (un professeur de langues doit en connaître plus qu'une) en parlent souvent inutilement à leurs élèves.*

Je dois prévenir aussi une objèction qu'on me fera sans doute. Quelques grammairiens modernes se mettent à la torture pour trouver de nouvelles méthodes. Je pourrais m'attirer de leur part le reproche d'être rétrograde ou au moins stationnaire, parce que, dans mon grand brouillon

de syntaxe, j'ai fait une si large part aux méthodes suivies par mes anciens maîtres, par les grammairiens latins et grecs. C'est par respect pour ces hommes vénérables que j'ai mieux aimé suivre des sentiers battus, que de m'égarer et moi-même et mes élèves sur les traces de quelques novateurs modernes. J'aimerais de voir revenir ces temps heureux où l'on étudiait à l'envie et le grec et le latin; et je ne puis m'empêcher de répéter que les lettres anciennes, quoi qu'en dise la paresse, resteront toujours la base d'une éducation solide. J'ai donc tâché de faire ressortir ces grands principes qui nous sont communs avec les anciens classiques. Il n'y a qu'une seule partie du discours latin, que je n'aie pu adopter rationnellement; ce sont les adjectifs pronominaux, qu'avec Noël et Chapsal j'appelle adjectifs déterminatifs. *Quel contre-sens, en effet, que de dire que le pronom occupe la place du substantif (ce qui est vrai), et de voir le même mot, qualifié de pronom, suivi immédiatement de son substantif, avec lequel il s'accorde en genre, en nombre et en cas! Ce qui est plus déplorable encore, c'est que dans une leçon de français on apprend aux élèves que telle ou telle partie du discours est un* adjectif déterminatif, *et une heure après dans la leçon flamande ou allemande, on leur fait accroire que cette même partie est un pronom. Si jamais ces élèves cessent d'étudier les mots isolément et qu'ils forment des propositions, ces jugements énoncés par des mots devront nécessairement avoir une portée à l'absurde. Il arrive très-souvent, que séduit par l'exemple, on partage et sanctionne des erreurs.*

Notre littérature est jeune encore, on ne peut en disconvenir. Cependant le flamand ou le Belge, nous ne tenons pas au nom, toujours fidèle à son ancienne réputation, ne s'endort pas sous l'arbre de la liberté; il prouve qu'en fait de littérature, comme en fait d'industrie et de commerce, il n'est resté en arrière que, parce que la domination étrangère l'a empêché de se développer et de progresser. Le Belge libre a toujours été capable de faire fructifier les richesses qu'il possède. En peu d'années il a prouvé par ses productions littéraires, que sa langue est aussi classique que celle qu'en vain on s'efforce de lui pré-

férer, qu'elle se plie à tous ses besoins, qu'elle peut prendre toutes les nuances, toutes les couleurs, qu'on veut lui donner.

Puisse donc ce nouvel essai, puisse, si je puis m'exprimer ainsi, cette pierre d'attente de l'édifice à construire, avoir le même succès que la première partie! Je prie mes savants amis, qui ont bien voulu me communiquer leurs observations sur cette partie, d'accueillir celle-ci avec la même faveur, c'est-à-dire avec la même sévérité. C'est en profitant des conseils d'une critique sage et éclairée, que j'espère apporter à cette partie si importante de notre langue les améliorations dont elle est susceptible.

Malines 7 Septembre 1842.

L'AUTEUR.

GRAMMAIRE
FLAMANDE

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE.

DIVISION DES PROPOSITIONS PAR RAPPORT A LEUR FORME.

DE LA CONSTRUCTION (*woordschikking*).

RÈGLES GÉNÉRALES.

§. 1.

La construction est l'ordre des mots dans le discours, tel qu'un usage long et constant, appelé génie de la langue flamande, exige qu'on donne aux dix espèces de mots que nous avons distinguées dans notre première partie.

§. 2.

La place que doivent occuper respectivement les mots dans une phrase, dépend naturellement de la manière, dont nous concevons les choses. A cet effet on doit procéder de ce qui est moins déterminé à ce qui l'est davantage, de manière que la phrase présente une véritable gradation, conforme aux opérations de l'esprit humain.

§. 3.

L'ordre naturel des mots dans une phrase * veut qu'on énonce d'abord *le sujet*, précédé de tout ce qui le détermine ou le modifie, puis le *verbe*, qui est suivi lui-même de toutes ses modifications, comme :

De waerlyk wyze man vindt zyn geluk in de getuigenis van zyn geweten; l'homme vraiment sage trouve son bonheur dans le témoignage de sa conscience.

§. 4.

Tout substantif, soit sujet, soit régime, est précédé de tous les mots qui le déterminent; ces derniers eux-mêmes sont précédés de leurs déterminatifs, de sorte que ceux qui déterminent le plus immédiatement le substantif, s'en trouvent le plus rapprochés, comme :

Het kind; l'enfant.
Het gehoorzame kind; l'enfant obéissant.
Het zeer gehoorzame kind; l'enfant très-obéissant.
Dit zeer gehoorzame kind; cet enfant très-obéissant.

Remarque. Lorsqu'on doit faire usage d'une préposition, elle précède tous les autres mots, comme: *van dit zeer gehoorzame kind;* de cet enfant très-obéissant.

---

* N. B. La phrase n'est souvent autre chose que la proposition. Mais la phrase diffère de la proposition, en ce qu'elle peut renfermer plusieurs propositions liées ensemble par des conjonctions ou par des pronoms relatifs.

§. 5.

Lorsqu'un substantif doit servir de déterminatif à un autre substantif, il se place après celui qu'il détermine ou qu'il explique, comme :

Myn vriend, uw broeder; mon ami, votre frère.
Uw broeder, myn vriend; votre frère, mon ami.
Ik beschouw uwen broeder als mynen vriend; je considère votre frère comme mon ami.

§. 6.

Le substantif au génitif, qui sert de complément à un autre substantif, peut se placer avant ou après ce substantif, comme :

Des Hemels zegen; la bénédiction du ciel.
De zegen des Hemels; la bénédiction du ciel.

Il en est de même, lorsque le *substantif déterminé* est le régime d'une préposition, mais alors la préposition se place aussi avant le déterminatif. Ainsi, au lieu de dire : *met de hulp Gods*, avec le secours de Dieu, on peut dire également : *met Gods hulp*. Si au contraire le *déterminatif* est le régime d'une préposition, il se place toujours après le substantif déterminé, comme :

De kinderen van het land; les enfants du pays.
De liefde tot de deugd; l'amour pour la vertu.
De leden van de H. Kerk; les membres de la sainte Eglise.

§. 7.

Les adjectifs qualificatifs, ainsi que les participes précèdent toujours les substantifs qu'ils qualifient, comme :

Een goede vorst; un bon prince.
Roode wyn; du vin rouge.
De hunne tael verloochenende Belgen; les Belges rénian leur langue.
De veroordeelde schelm; le criminel condamné.

REMARQUES. — 1. Cette règle suppose, que l'adjectif ou le participe ne fasse avec le substantif qu'une seule idée. Mais lorsque le qualificatif est *l'attribut* et le substantif *le sujet* de la proposition, le premier se met ordinairement après le verbe, comme :

De vorst is goed; le prince est bon.
De schelm is veroordeeld; le criminel est condamné.
De ziekte wordt gevaerlyk; la maladie devient dangereuse.

2. Les adjectifs *alleen*, seul ; *zalig*, feu, se mettent également après leurs substantifs, comme :

God alleen weet alles; Dieu seul sait tout
Myne moeder zalig; feu ma mère.
On dit aussi : *myne zalige moeder*.

3. Les adjectifs placés après les noms propres sont pris substantivement, comme : *Alexander de Groote*, Alexandre le Grand. *Leopold de Eerste;* Léopold Premier.

§. 8.

Lorsqu'un adjectif ou un participe est accompagné de son régime, soit direct soit indirect, on met ces régimes entre l'article et l'adjectif ou le participe, de manière qu'on place 1. l'article ou l'adjectif déterminatif; 2. le régime de l'adjectif ou du participe; 3. l'adjectif ou le participe; 4. le substantif, comme :

Een jegens iedereen beleefde jongeling; un jeune homme honnête envers tout le monde.
Deze zynen meester getrouw dienende knecht; ce domestique, servant fidèlement son maître.

§. 9.

Tout ce qui n'est pas substantif ou pris substantivement, est toujours précédé de ses déterminatifs, comme : *zeer geleerd;* très-savant. *Buitengewoon opmerkzaem;* extraordinairement attentif. *Meer landwaerts liggende;* être situé plus vers le continent.

Remarque. Il faut excepter les verbes à un mode personnel, qui n'ont pas le pronom relatif pour sujet, comme :

Die stroom murmelt liefelyk; ce torrent murmure agréablement.
Mais on doit dire : *een stroom, die liefelyk murmelt;* un torrent qui murmure agréablement.

§. 10.

Un adverbe, qui détermine un autre adverbe, se place toujours avant celui-ci, comme : *zeer vroeg*,

très-tôt. Cependant *eerst* et *nog* se placent aussi après le mot qu'ils déterminent, comme :

Ik heb heden eerst begonnen; aujourd'hui seulement j'ai commencé.
Gisteren moest ik u nog zeggen; déjà hier je dus vous dire.

Lorsqu'ils sont précédés d'une préposition, l'adverbe déterminé se met entre la préposition et le déterminatif, comme :

Van boven af; du haut en bas.
Naer beneden toe; jusqu'en bas.

Il en est de même des expressions adverbiales, comme :

Van het begin af; dès le commencement.

§. 11.

Le verbe à un mode personnel et à un temps simple, est toujours suivi de ses déterminatifs, comme :

Hy bewaert; il conserve.
Hy bewaert nog; il conserve encore.
Hy bewaert nog steeds; il conserve toujours.
Hy bewaert nog steeds onvervalscht; il conserve toujours purement.
Hy bewaert nog steeds onvervalscht den naem; il conserve toujours purement le nom.
Hy bewaert nog steeds onvervalscht den naem van Belg; il conserve toujours purement le nom de Belge.

§. 12.

Lorsque le verbe est composé, les déterminatifs

se mettent entre la forme simple et le mot qui entre dans la composition, comme :

Hy biedt ons de nieuwe kluisters aen; il nous offre les nouvelles chaînes.

Gy stelt u en uw geluk aen trouweloosheid bloot; vous exposez et vous et votre bonheur à la perfidie.

§. 13.

Lorsque les déterminatifs d'un verbe sont un régime direct (accusatif) et un régime indirect (datif), celui-ci se place avant l'autre, comme :

Geef mynen zoon eenen goeden raed; donnez un bon conseil à mon fils.

Mais si *l'accusatif* est précédé d'un adjectif possessif ou si le datif est précédé de la préposition *aen* ou *voor*, l'accusatif doit précéder le datif, comme :

Gy stelt uw geluk aen trouweloosheid bloot; vous exposez votre bonheur à la perfidie.

Ik geef mynen zoon aen uwe zorg over; j'abandonne mon fils à vos soins.

Hy boeide uw argloos oog aen vreemde aenloklykheden; il enchaîna vos yeux à des attraits étrangers.

Il en est de même de tout autre déterminatif, régi par une préposition, comme :

Hy bootst den vreemdeling in pracht en prael na; il singe l'étranger en pompe et en magnificence.

Hy vergiet zyn bloed met vreugd voor vorst en vaderland; il verse avec plaisir son sang pour le prince et pour la patrie.

§. 14.

Les pronoms personnels qui sont en régimes, se placent après le verbe, comme :

De vryheid lacht u toe; la liberté vous sourit.

Lorsque les deux régimes sont des pronoms personnels, le régime direct précède le régime indirect, comme :

Ontferm u myner; ayez pitié de moi.
Hy schaemt zich zyner taelverloochening; il a honte de renier sa langue.

Lorsque le verbe est accompagné de ses déterminatifs de temps, de lieu et d'un régime direct, celui-ci se met après ces déterminatifs, comme :

Ik heb heden in den tuin eene schoone roos geplukt; j'ai ueilli aujourd'hui une bellé rose dans le jardin.

§. 15.

L'infinitif, le gérondif et le participe passé se mettent ordinairement à la fin de la proposition, et sont conséquemment précédés de tous leurs dé terminatifs, comme :

Hy deed uwe zonen voor zyne valsche staetskunst sneven; il fit périr vos fils pour sa fausse politique.
De Gauler wist uw hart naer zynen wil te kneden; le Gaulois savait enchaîner vos cœurs à sa volonté.
Hy heeft u eene wulpsche zedeleer in tegendeel gegeven; il vous donna en échange une morale sensuelle.

REMARQUE. Lorsqu'il y a plusieurs infinitifs, gérondifs ou participes passés, qui se suivent, celui qui est le premier en français, se met le dernier en flamand, comme :

Hy wil alle dagen wandelen gaen; il veut aller se promener tous les jours.

§. 16.

La particule *te*, qui sert de formation aux gérondifs n'en est jamais séparée, mais les prépositions *om*, pour, *zonder*, sans, *van*, de, en sont séparées chaque fois que le gérondif est accompagné de son régime, de sorte que tout ce qui en forme le régime, se place entre la préposition et le gérondif, comme :

De steden daegden elkander uit, om der vaderlandsche tael een eerzuil te stichten; les villes se provoquèrent pour fonder un monument à la langue nationale.

Moede zynde van steeds in twyfel en onzekerheid te leven, besloot ik naer Sicilie te gaen; las de vivre toujours en suspens et dans l'incertitude, je résolus d'aller en Sicile.

§. 17.

Lorsque le gérondif dépend du sujet, il précède le verbe de ce sujet, comme :

Het geluk van aen iedereen te behagen, zoek ik niet; je ne cherche pas le bonheur de plaire à tout le monde. On peut dire aussi : *ik zoek het geluk niet van aen iedereen te behagen.*

§. 18.

Lorsque le gérondif a pour régime un substantif, qui est déterminé par une proposition incidente relative, on peut mettre le gérondif avant ou après la proposition incidente, comme :

Het is onnoodig my van iet, dat ik reeds weet, te spreken; ou *het is onnoodig my te spreken van iet, dat ik reeds weet;* il est inutile de me parler de quelque chose, que je connais déjà.

§. 19.

Les propositions incidentes, soit explicatives, soit déterminatives, se placent toujours après le mot qu'elles expliquent ou déterminent, comme :

De tael, die de oude Belgen spraken, is niet meer verwaerloosd; la langue, que les anciens Belges parlèrent, n'est plus negligée.

§. 20.

Lorsque l'attribut d'une proposition est suivi d'un gérondif qu'il régit, on le place avant ce gérondif, comme :

Ik heb een groot verlangen van u te spreken; j'ai un grand désir de vous parler.

Dit middel heeft hy uitgekozen, om zich bekend te maken; il a choisi ce moyen pour se faire connaître.

De godsdienst is van den Hemel gedaeld, om den mensch te troosten; la Religion est descendue du ciel pour consoler l'homme.

§. 21.

L'infinitif, qui entre dans la formation du futur ou du conditionnel, et le participe passé, qui forme les temps composés et tous les temps du verbe passif, se placent à la fin de la proposition, comme :

Ik zal hem nooit daervan spreken; je ne lui en parlerai jamais.

De ongelukkigen hebben hunne moedertael miskend; les malheureux ont méconnu leur langue maternelle.

De wereld is door Gods almagtig woord uit niets geschapen; le monde fut créé de rien par la parole toute puissante de Dieu.

§. 22.

Lorsque le régime d'un verbe consiste en une énumération de parties, on met de préférence l'*infinitif* ou le *participe* passé avant ce régime, comme :

Zyne bekwaemheden zullen beantwoorden aen de leerzaemheid, aen de neerstigheid, aen de vlyt en aen de aendacht der kinderen.

Ses capacités répondront à la docilité, à l'application, à l'assiduité et à l'attention des enfants.

Myn vader heeft my gekocht eenen hoed, een kleed, eene broek en een paer handschoenen.

Mon père m'a acheté un chapeau, un habit, un pantalon et une paire de gants.

§. 23.

DIFFÉRENTES SORTES DE CONSTRUCTIONS.

On distingue trois sortes de Constructions, savoir : la *construction directe* ou *expositive (de verha-*

lende woordschikking), *la construction interrogative (de vragende woordschikking) et la construction copulative (de verbindende woordschikking).*

§. 24.

A. CONSTRUCTION DIRECTE.

Dans la phrase directe ou expositive on énonce :

1. Le sujet ou le nominatif du verbe avec tout ce qui en fait partie;
2. Le verbe du sujet;
3. L'attribut ou les régimes du verbe, lorsque celui-ci se trouve combiné avec le participe présent;
4. Les modificatifs qui expriment le temps, le lieu, la cause et les autres circonstances de l'action marquée par le verbe :

Ik ben een Belg; je suis Belge.
Ik zing eene vrye tael; je chante une langue libre.
Ik las ze op myns broeders graf; je l'ai lue sur le tombeau de mon frère.
De waerlyk geleerde man spreekt nooit van zyne kennissen; l'homme vraiment savant ne parle jamais de ses connaissances.

Remarque. Lorsque le verbe est à un temps composé, on suit le §. 15.

§. 25.

On se sert de la construction directe :

A. Pour exprimer avec simplicité et sans art nos sensations et nos idées, comme :

Wy vinden den Belg niet meer gelyk aen het voorgeslacht; Nous ne trouvons plus le Belge semblable à ses ancêtres.

Hy bootst den vreemdeling na in weidsche pracht en prael; Il singe l'étranger en pompe et en magnificence.

B) Lorsque la proposition commence par une des conjonctions *maer*, mais; *want*, car; *doch*, cependant. De même *echter*, néanmoins; *daerom*, c'est pourquoi; *gevolgelyk*, conséquemment; *evenwel*, pourtant; *anders*, autrement; *veel meer*, plutôt; *noytans*, cependant; *daerentegen*, au contraire, ne changent point cette construction, lorsqu'ils ne se trouvent pas au commencement de la proposition, comme :

Want hy gaet liever op vryen grond; Car il préfère de marcher sur un sol libre.
Hy was een goed vorst, doch hy telde de menschen niet; Il était un bon prince, cependant il ne respectait pas les hommes.
De vloot echter was reeds klaer; Cependant la flotte était déjà prête.

C) Cette construction a lieu aussi dans la proposition interrogative, lorsque le sujet est énoncé par le pronom *wie*, qui, *welke*, lequel, comme :

Wie doet altyd wel? Qui fait toujours bien?
Welke reden overtuigt het vooroordeel? Quelle raison peut convaincre le préjugé?

Si au contraire *wie* ou *welke* n'est pas le sujet de la proposition, on doit suivre la construction interrogative.

D) Quand on demande, tout en répétant les pa-

roles d'un autre; dans ce cas, la voix seule doit signifier la demande, comme :

Hoe! die windmaker wordt boven anderen verheven?	Comment, ce fanfaron est préféré à d'autres?
Hy zou zoo handelen?	Il agirait ainsi?

B) CONSTRUCTION INTERROGATIVE (*vragende woordschikking*).

§. 26.

Cette construction demande le sujet après le verbe. On la nomme ainsi parce qu'elle a un tour d'enquête, qu'elle prend par manière de question, de doute et d'avis. On s'en sert :

1. Lorsqu'on demande directement, comme :

Hoeveel kost uw boek? Combien coûte votre livre?
Wat durf ik zeggen? Qu'osé-je dire.
Waerom doet gy dat? Pourquoi faites-vous cela?
Is het het myne? Est-ce le mien?
Heeft uw vader niets gezegd? Votre père n'a-t-il rien dit?
Leert gy al fransch? Apprenez-vous déjà le français?

2. Lorsque le pronom *wie* ou *welke* n'est pas sujet de la proposition, comme :

Aen wien hebt gy onze waren gezonden? A qui avez-vous envoyé les marchandises?
Aen welken windmaker hebt gy het toevertrouwd? A quel fanfaron l'avez-vous confié?

3. Lorsque la proposition est impérative, comme :

Volkeren! gehoorzaemt (gy) aen uwe koningen.	Peuples! obéissez à vos rois.

Laten wy zwygen;	Taisons-nous.
Leer (gy), vriendlief, uwe moedertael voor eerst;	Apprenez, cher ami, votre langue maternelle avant tout.

4. Lorsqu'on veut marquer une exclamation, ou un souhait, comme :

Hoe gelukkig zyt gy! Que vous êtes heureux!
Wat behandelt gy my slecht! Que vous me maltraitez!
Wat is die man bot! Que cet homme est bête!
Gave God, dat hy veranderde! Plût à Dieu, qu'il changeât!

5. Lorsqu'on veut marquer, que quelqu'un a dit ou répondu telle ou telle chose, comme :

Gy wilt dan my verlaten, zeide hy; neen, beminde vriend, antwoordde ik;	Vous voulez donc m'abandonner, dit-il; non, cher ami, répondis-je.

6. Lorsque le verbe est au subjonctif, sans qu'aucune conjonction soit exprimée, comme :

Ware hy ook nog zoo laetdunkend; quelque présomptueux qu'il soit.
Gave God, dat hy beterde! Plût à Dieu qu'il se corrigeât!

7. Lorsque dans une proposition les conjonctions *wanneer*, quand; *indien*, si; *ofschoon*, quoique, et d'autres semblables sont sous-entendues, comme :

{ *Doet hy het,* / *Indien hy het doet,* } *dan is het wel;*	S'il le fait, alors c'est bien.
Maer blyven wy (indien wy blyven) alleen aen vreemde zeden hangen,	Mais si nous nous attachons exclusivement à ce qui est étranger.

8. Après les adjectifs *zulk*, tel; *zulk een*, un tel; *zoo iets*, *dergelyks*, quelque chose de semblable; *zoodanig*, *zoodanig een*, tel, lorsqu'ils commencent la proposition, comme :

Zulke waenwyze menschen heb ik nooit gekend;	Je n'ai jamais connu de tels présomptueux.
Zulk eenen geleerden vindt men overal;	Un tel savant se trouve partout.
Zoo iets kan iedereen doen;	Tout le monde peut faire telle chose.

9. Lorsque la proposition commence par une des conjonctions suivantes :

Anders, autrement.	*Intusschen*, en attendant.
By gevolg, par conséquent.	*Liever*, plutôt.
Daerentegen, au contraire.	*Niettemin*, néanmoins.
Daerom, c'est pourquoi.	*Nogtans*, cependant.
Derhalve, donc.	*Nog*, encore.
Dus, *aldus*, ainsi donc.	*Ook*, aussi.
Echter, cependant.	*Verder*, *Vervolgens*, } ensuite.
Evenwel, néanmoins.	
Hierom, pour cette raison.	*Veeleer*, plutôt.

Nogtans meldt hy, dat, enz.;	Cependant il annonce, que, etc.
Anders zou ik het u gezegd hebben;	Autrement je vous l'aurais dit.
Vervolgens moet gy u zoo gedragen;	Ensuite vous devez vous comporter ainsi.

10. Après la seconde partie des adverbes de comparaison, tels que, de même que, *zoo'*, *als-zoo*; *hoe-des te*, plus-plus, et d'autres semblables, comme :

Hoe meer iemand weet, des te beter ziet hy in, hoe weinig hy weet;	Plus on sait, mieux on voit, combien peu de chose on sait.

Zoo als een moeder doet, zoo doet het vaderland met ons;	Tel que fait une mère, tel fait la patrie à notre égard.

11. Lorsque la proposition commence par un régime, soit direct, soit indirect, par un adverbe ou par une locution adverbiale, ou par un infinitif, comme :

Uwen vriend zult gy niet meer zien;	Vous ne verrez plus votre ami.
Uws vriends huis zult gy zien;	Vous verrez la maison de votre ami.
Heden zult gy hem niet zien;	Vous ne le verrez pas aujourd'hui.
Zien zult gy uwen vriend;	Vous verrez votre ami.

12. Lorsque la proposition commence par le sujet apparent *er*, *daer*, il y, le sujet réel suit le verbe, comme :

Er zyn menschen, die zeggen;	Il y a des hommes qui disent.

13. Lorsque la proposition incidente se trouve avant la proposition principale d'une phrase, le sujet de célle-ci se met après son verbe, comme :

Toen Telemachus den naem van zynen vader hoorde, gaven de tranen eenen nieuwen luister aen zyne schoonheid;	Lorsque Télémaque entendit le nom de son père, les larmes donnèrent un nouveau lustre à sa beauté.

14. Lorsque la forme interrogative renferme une négation, on commence la proposition par le verbe suivi de son sujet, et la négation se place

a) Après le régime direct des verbes actifs;

b) Après le sujet des verbes neutres et passifs;

c) Avant les adverbes et les adjectifs, comme :

Maekt gy uw opstel niet?	Ne faites-vous pas votre devoir?
Is de Belg niet verbasterd?	Le Belge n'est-il pas dégénéré?
Is onze tael niet ryk?	Notre langue n'est-elle pas riche?
Kon hy die les niet gemakkelyk leeren?	Ne pouvait-il pas apprendre facilement cette leçon.

Except. La négation se place après les adverbes de temps, tels que *heden*, aujourd'hui; *gisteren*, hier; *morgen*, demain, comme : *komt hy morgen niet?* ne viendra-t-il pas demain ?

C) CONSTRUCTION COPULATIVE (*afhankelyke woordschikking*).

§. 27.

La construction copulative a lieu, lorsque la proposition commence par un relatif, soit pronom, soit adverbe, ou par certaines conjonctions.

Dans la construction copulative on place :

1° Le relatif, ou la conjonction suivie immédiatement du sujet;

2° L'attribut, s'il y en a, ou tout ce qui dépend du verbe;

3° Le verbe.

REMARQUE. Le verbe se place toujours à la fin de la proposition.

De man, die voorzigtig is;	L'homme qui est prudent.
Een kind, hetwelk zyne ouders bemint;	Un enfant qui aime ses parents.
Uit vrees, dat men my bedriege;	De crainte qu'on ne me trompe.

§. 28.

On se sert donc de cette construction :

1. Lorsque la proposition commence par une des conjonctions suivantes :

Alhoewel, quoique.	*Omdat*, parce que.
Als, lorsque, quand.	*Opdat*, afin que.
Daer, comme.	*Schoon*, quoique.
Dat, que.	*Toen*, lorsque.
Dewyl, puisque.	*Tot dat*, jusqu'à ce que.
Hoewel, quoique.	*Vermits*, puisque.
Hoedanig ook, quelque-que.	*Wanneer*, quand.
Indien, si.	*Of*, si (dubitatif).
Naerdemael, puisque.	*Zoo*, si.
Naerdien, vu que.	*Zoo lang als*, tant que.
Nadat, après que.	*Zoodra*, aussitôt que.
Ofschoon, quoique.	*Zedert dat*, depuis que.

Ik geloof niet, dat het waer is;	Je ne crois pas, qu'il soit vrai.
Ik blyf te huis, omdat ik ziek ben;	Je reste à la maison, parce que je suis malade.
Ik zal het doen, opdat men over my niet klage;	Je le ferai, afin qu'on ne se plaigne pas de moi.

2. Lorsque la proposition commence par un pro-

nom relatif, ou par *wat*, ce que, et qu'on n'interroge pas, comme :

Ik weet niet, wat gy zegt;	Je ne sais pas ce que vous dites.
De dingen, welke het Evangelie ons voorschryft, zyn noodzakelyk voor het welzyn onzer onsterfelyke zielen, die na dit leven gelukkig of ongelukkig zullen zyn, volgens de werken, welke de mensch zal gedaen hebben;	Les choses que l'Évangile nous prescrit, sont nécessaires pour le salut de nos âmes immortelles qui, après cette vie, seront heureuses ou malheureuses, selon les œuvres que l'homme aura faites.
Daer is de steen, tegen welken ik my gestooten heb;	Voilà la pierre, contre laquelle je me suis heurté.
Ik heb uwen broeder ontmoet, wien ik gezegd heb, dat de man, welken hy zocht, uitgegaen is;	J'ai rencontré votre frère, à qui j'ai dit, que l'homme, qu'il cherchait, est sorti.

3. Lorsque la proposition commence par un des adverbes ou des relatifs suivants :

Hoe, comment.
Hoezeer, combien.
Van waer, d'où.
Waer, où.
Waerom, pourquoi.
Waer heen, où.
Waeraen, à quoi.
Waerin, en quoi.
Waerdoor, par quoi.
Waeruit, de quoi.
Waertoe, à quoi.
Waermede, avec quoi.
Waerover, sur quoi.

Rem. Nous devons faire remarquer que ces mots demandent la construction copulative seulement lorsqu'on n'interroge pas.

Gy kunt denken, hoe aengenaem hem zulks was;	Vous pouvez penser, combien cela lui était agréable.



Ik begryp niet waerom hy niet gekomen is; Je ne comprends pas, pourquoi il n'est pas venu.

Het gevaer, waeruit gy my gered hebt, was groot; Le danger, d'où vous m'avez tiré, était grand.

4. Après l'adjectif indéfini *welke-ook*, quelque-que, joint à un substantif, et après *hoe-ook*, quelque-que, joint à un adjectif ou à un adverbe. Nous devons faire observer que *welke* et *hoe* commencent toujours la proposition ; *ook* se place immédiatement avant le verbe, comme :

Welke windmaker hy ook zy; Quelque fanfaron qu'il soit.

Welke redenen hem tot die slechte daed ook gebragt hebben; Quelles que soient les raisons, qui l'ont porté à commettre ce crime.

Hoe arm ik ook ben, Quelque pauvre que je sois.

Hoe zoet hy ook spreke; Quelle que soit la douceur avec laquelle il parle.

Wat ook, *wanneer ook* et *hoe meer-des te* se construisent de la même manière; *Wat men ook daervan zegge;* quoi qu'on en dise.

§. 29.

Lorsque le verbe se trouve à un temps composé, l'auxiliaire se place après le participe passé ou l'infinitif, qui sert à former le temps composé, comme :

De leerlingen, welke eene belooning verdiend hebben; Les élèves, qui ont mérité une récompense.

Ik weet niet of hy van daeg komen zal; Je ne sais pas, s'il viendra aujourd'hui.

Omdat hy niet terug gekomen is, Parce qu'il n'est pas revenu.

REMARQUE. Nous avons dit plus haut (§. 27.) que, dans cette construction, le sujet se place toujours immédiatement après la conjonction ou le relatif; cependant cette règle est sujette à quelques exceptions.

1. Lorsque le verbe, qui suit le pronom relatif au Génitif, a un régime direct, ce régime doit précéder le sujet, comme :

Het is een man, wiens verstand ik bewonder;	C'est un homme dont j'admire l'esprit.

2. Lorsque le verbe qui suit le pronom relatif *wier, wiens*, dont, a un régime indirect, on place le relatif entre la préposition et son régime, qui lui-même est suivi du sujet de la proposition, comme :

Het is een kind, op wiens gedrag niets te zeggen valt;	C'est un enfant, sur la conduite duquel il n'y a rien à dire.
Het is eene geschiedenis, aen welker echtheid ik twyfel;	C'est une histoire à l'authenticité de laquelle je doute.

D) DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

§. 30.

La construction figurée est celle, qui n'est pas conforme aux trois manières de parler, dont nous venons d'exposer les principes. Elle est autorisée par l'usage, mais l'ordre de subordination est interrompu.

Il y a quatre espèces de construction figurée : elle peut être figurée ou par *inversion*, ou par *pléonasme*, ou par *ellipse*, ou par *syllepse*.

§. 31.

DE L'INVERSION *(omzetting)*.

L'inversion consiste dans le déplacement des mots d'une phrase; l'ordre fixé par la Grammaire, qui veut qu'on énonce d'abord le *sujet*, ensuite le *verbe*, puis *l'attribut* ou les *modificatifs* de l'action du verbe, est altéré. Si l'on veut donner plus de relief à une idée, et la faire ressortir davantage, on l'ôte de sa place ordinaire, et on la met là où elle attire le plus l'attention. Ceci a lieu surtout lorsqu'on met le mot qui exprime l'idée principale, à la place du sujet et au commencement de la phrase.

L'inversion est commune à la prose et à la poésie. Cependant elle est plus fréquente dans la poésie, parce que l'esprit, qui y est animé de passions plus fortes, et de sentiments plus vifs, s'en sert sans s'en apercevoir. Quelquefois elle ajoute à la beauté et à la clarté du style; alors on doit la préférer, même en prose, à la construction grammaticale. Ainsi quand je dis :

Nooit kan een Belg zoo diep verbasteren;	Jamais Belge ne peut dégénérer à ce point.

Il y a une *inversion*; car l'ordre naturel des mots est : *een Belg kan nooit zoo diep verbasteren*. Le mot principal *nooit* devait figurer au commencement de la phrase; c'est lui qui, dans ce cas-ci, doit fixer le plus l'attention. Si l'on voulait faire ressortir *zoo diep verbasteren*, on dirait : *zoo diep verbasteren kan nooit een Belg*. Si *een Belg* était l'idée principale, on dirait : *een Belg kan nooit zoo diep verbasteren*, (constr. dir.) enfin : *zoo diep kan nooit een Belg verbasteren*.

§. 32.

L'inversion a lieu chaque fois qu'une autre partie du discours est mise à la place du sujet de la phrase ; le sujet lui-même est alors mis après son verbe. Ainsi en chantant la langue flamande, M.r Willems s'exprime :

Ik ook wil stamerend haer waerde en schoonheid zingen.
Moi aussi je veux, en bégayant, chanter la dignité et la beauté de cette langue.

Dans cet exemple le sujet *ik* commence la phrase; mais dans les trois inversions suivantes, il se trouve après le verbe :

Stamerend wil ik ook haer waerde en schoonheid zingen;
Haer waerde en schoonheid wil ik ook stamerend zingen;
Stamerend zingen wil ik ook haer waerde en schoonheid.

Par ces exemples on voit qu'on peut mettre à la place du sujet :

1° Un adverbe, comme :

Steeds haekt hy naer de lucht, die hy het eerst genoot;
Il désire toujours le climat, dont il a joui dans son enfance.

2° Un qualificatif, soit adjectif, soit participe, comme :

Gelukkig zyn zy, die een gerust geweten hebben;
Heureux ceux qui ont la conscience tranquille.

Gewroken is de eer van het vaderland;
L'honneur de la patrie est vengé.

Dreigend was zyne houding;
Son attitude était ménaçante.

3° Un infinitif, comme :

Zwygen kan hy niet, en spreken mag hy niet;
Il ne peut pas se taire, et on lui a défendu de parler.

4° Un régime direct ou indirect, comme :

Die tael hebben uwe ouders voor eeuwen reeds gesproken;
Voor eeuwen reeds hebben uwe ouders die tael gesproken;
Depuis des siècles vos pères ont parlé cette langue.

Den booswicht is geene rust beschoren;
Il n'est réservé au méchant aucun repos.

5° Une proposition incidente, comme :

Hoe zeer hunne verknochtheid opregt was, konde men welhaest zien;
On pouvait s'apercevoir bientôt, combien leur attachement était sincère.

Dat die goede man het vlaemsch niet bemint, verwondert my niet : hy kent er niets van;
Je ne suis pas étonné, que ce bon homme n'aime pas la langue flamande : il n'en connaît rien.

§. 33.

Les phrases *interrogatives* et *exclamatives* admettent également l'inversion. Ainsi au lieu de dire :

Zou hy het vaderland niet beminnen?	Lui, n'aimerait-il pas la patrie?

On peut dire :

Het vaderland zou hy niet beminnen?
Beminnen zou hy niet het vaderland?
Dat durft gy zeggen? Neen! dat doet een Belg toch niet. Vous osez dire cela? Non! ce n'est pas la manière d'agir d'un Belge.

§. 34.

Souvent, en parlant avec emphase, le régime direct, ou le sujet, suivant que l'un ou l'autre occupe le plus notre esprit, tient le premier rang dans la phrase; mais alors on doit les remplacer dans leur proposition respective par un pronom. Ainsi au lieu de dire :

Zou hy, die zich heeft vrygestreden, het vaderland niet beminnen?

On peut commencer la phrase par *hy* et dire :

Hy, die zich heeft vrygestreden, zou die *het vaderland niet beminnen?* Est-ce que celui, qui s'est rendu libre en combattant, n'aimerait pas la patrie?
Myne bezigheden, zou ik die *niet met liefde verrigten?* Est-ce que je ne ferais pas mon devoir avec amour?
De schattingen, hy kan die *niet meer betalen;* Les contributions, il ne peut plus les payer.

Dans ces trois exemples, *hy*, *myne bezigheden* et *schattingen* occupent le premier rang; on les a remplacés par *die*.

§. 35.

L'euphonie demande quelquefois qu'on place la proposition incidente avant la principale; dans ce cas l'inversion a lieu pour celle-ci, et l'on se conforme au §. 32. N° 5.

DU PLÉONASME *(overtolligheid van woorden).*

§. 36.

Le Pléonasme est une espèce de construction, dans laquelle on ajoute des mots superflus, qu'on pourrait retrancher sans rien faire perdre du sens. Ces mots superflus ne sont autorisés, que lorsqu'ils donnent plus de force et d'énergie, ou plus de grâce au discours.

Quand je dis : *ik ook, ik ben een Belg*; moi aussi je suis Belge; la répétition du mot *ik* marque non seulement que je suis Belge, mais que je me glorifie de l'être.

Uw hart, uw edel hart, was u eene bron van vreugd; votre cœur, votre noble cœur était pour vous une source de joie.

Les mots *uw edel hart* marquent plus expressement la noblesse de cœur, que s'il eût dit : *uw hart*, sans répéter le substantif pour y ajouter l'adjectif *edel*, qui doit fixer l'attention.

Ik heb het met deze myne eigen oogen gezien; je l'ai vu de mes propres yeux.

§. 37.

DE L'ELLIPSE *(uitlating van woorden).*

L'*ellipse* est une figure de construction, dans laquelle on supprime des mots nécessaires à la plénitude de la phrase, mais dont l'esprit peut facilement suppléer la valeur par ceux qui sont énoncés. Cette figure rend le discours plus vif et plus concis, et lui donne plus de grâce.

Ik bemin de werkzaemheid, en gy, de vadzigheid;	Moi j'aime le travail, et vous, la paresse.

Dans cette phrase il faut suppléer *bemint* et dire.

Ik bemin de werkzaemheid, en gy bemint de vadzigheid.

Deze tafel is van hout gemaekt, gene (is gemaekt) van marmer.	Cette table-ci est faite de bois, celle-là, de marbre.
Wat blyft er ons nog over?	Que nous reste-t-il?
Ik, zeide zy, en dat is genoeg.	Moi, dit-elle, et c'est assez.

Ik, qui est pour *ik blyf nog over*, dit plus que tout un discours.

DE LA SYLLEPSE *(het samen nemen).*

§. 38.

La *syllepse* est une figure de construction, qui règle l'accord des mots selon la pensée et non selon l'usage grammaticale, comme quand on dit :

Het zyn onverschilligen; selon la construction grammaticale on devrait dire : *zy zyn onverschilligen ;* ce sont des indifférents.

Dit zyn de woorden die hy sprak ;	Voici les paroles qu'il prononça.

SUR LES CONTRACTIONS *(samentrekking).*

§. 39.

Les *contractions* consistent dans la réunion de deux propositions en une seule. Elles donnent, à cause de leur précision et de leur brièveté, beaucoup d'énergie et de grâce au discours, surtout dans le style élevé.

Ces contractions s'opèrent : 1° par la suppression de la conjonction et du verbe, ainsi que du pronom qui l'accompagne, comme :

De deugd is eene bron van gelukzaligheid; want zy is ryk in troost en vol van streelende verwachtingen ;	La vertu est une source de félicité; car elle est riche en consolations et pleine de perspectives flatteuses.

En supprimant la conjonction *want* et le pronom *zy*, et en mettant le verbe au participe, on obtient :

De deugd is eene bron van gelukzaligheid, ryk zynde in troost, en vol van streelende verwachtingen.

Ou mieux en supprimant le participe :

De deugd ryk in troost en vol van streelende verwachtingen, is eene bron van gelukzaligheid.

2° Par la suppression du pronom relatif et du verbe dans une proposition incidente, comme :

Men ziet een groot aental menschen, welke bekwaem zyn tot eene wyze daed;	On voit un grand nombre d'hommes, qui sont capables d'une action sage.

En supprimant *welke* et *zyn*, on aura :

Men ziet een groot aental menschen, bekwaem tot eene wyze daed.

3° Par la suppression de la conjonction *en*, lorsqu'elle lie deux verbes qui n'ont qu'un seul sujet; alors le premier verbe se met au participe présent, comme :

De leerling maekte gebruik van myne aenmerking, en kreeg den verdienden prys;	L'élève fit usage de mon observation, et reçut le prix mérité.

Au lieu de :

De leerling gebruik makende van myne aenmerking, kreeg den verdienden prys.

4° Par la suppression des conjonctions *zonder dat*, *zonder te*, et d'autres équivalentes, et en faisant précéder le participe de la particule *on*, comme :

Hy kwam, zonder dat hy geroepen was, ou *zonder geroepen te zyn;* *Hy kwam ongeroepen;*	Il vint sans être appelé.

Remarque. Dans ces sortes de contractions, il faut que les deux propositions aient le même sujet.

§. 40.

Il faut éviter de faire usage de ces contractions, lorsque les deux propositions ont des sujets différents. Ainsi on ne pourrait pas dire : *myn oom vertrekkende, zal ik myne bezigheden hernemen*, au lieu de : *wanneer myn oom vertrekt, zal ik myne bezigheden hernemen*; quand mon oncle part, je reprendrai mes occupations.

On ne peut pas s'en servir non plus, lorsqu'elles donnent lieu à une équivoque, c.-à-d. lorsqu'on ne sait pas à quoi se rapporte l'adjectif ou le participe, comme : *In diepen rouw gedompeld, schreef hy my dezen brief.* Dans cette phrase le participe *gedompeld* est équivoque ; il peut se rapporter tout aussi bien à *hy* qu'à *my ;* pour être correct il faut donc dire : *hy, die in diepen rouw gedompeld was, schreef my dezen brief;* lui, qui était plongé dans une profonde douleur, m'écrivit cette lettre ; ou *daer hy in diepen rouw gedompeld was, schreef hy my dezen brief.* Si au contraire *gedompeld* se rapporte à *my*, on peut dire : hy *schreef my, die in diepen rouw gedompeld was, dezen brief*, ou bien : *dewyl ik in diepen rouw gedompeld was, schreef hy my dezen brief.*

CHAPITRE II.

DE L'ANALYSE LOGIQUE *(redeneerkundige ontleding).*

DES PARTIES ESSENTIELLES DE LA PROPOSITION.

§. 41.

Lorsque nous affirmons qu'une chose, que nous avons conçue dans notre esprit, est telle, ou n'est pas telle, nous portons un jugement. Pour communiquer notre jugement aux autres hommes, nous nous servons de mots. Le jugement exprimé par des mots s'appelle *proposition* (voorstel). Ainsi lorsqu'après avoir conçu l'idée de *table* (tafel), et l'idée de *carrée* (vierkantig), j'affirme de la table, qu'elle est carrée, et je dis : *de tafel is vierkantig*; la table est carrée. Voilà un jugement énoncé par des mots, et par conséquent une *proposition* (voorstel).

§. 42.

On distingue trois choses essentielles dans la proposition : *het onderwerp* (sujet), *het werkwoord* (verbe) et *het gezegde* (l'attribut).

a) Le sujet *(onderwerp)* est ce dont on porte le jugement; il en est l'objet.

b) L'attribut *(gezegde)* est la qualité que l'on juge convenir au sujet ; il en est la manière d'être.

c) Le verbe *(werkwoord)*, qui est toujours le verbe *zyn* ou *worden*, être, lie le sujet à l'attribut ; il affirme que la qualité ou la manière d'être, exprimée par l'attribut, convient ou ne convient pas au sujet. Ainsi dans notre proposition : *de tafel is vierkantig*, *de tafel* est le sujet, parce que c'est l'objet du jugement qu'on porte, *vierkantig* est la propriété qu'on juge convenir à *tafel ; is* en est le verbe ; il lie le sujet *tafel* à l'attribut *vierkantig*.

§. 43.

Le verbe *zyn* exprime l'existence des personnes et des choses. Ainsi quand je dis : *ik ben*, je suis, c'est comme si je disais : *ik besta*, j'existe. Puisque dans toutes les propositions nous devons exprimer cette existence, le verbe *zyn* y entre nécessairement, quoiqu'il ne soit pas toujours exprimé séparément. Il arrive souvent, que l'attribut et le verbe sont réunis en un seul mot, comme dans ces propositions : *het kind leert*, l'enfant apprend ; *Jan weent ;* Jean pleure. Ici *leert* équivaut à *is leerende ;* et *weent*, à *is weenende.*

§. 44.

Chaque fois que le verbe et l'attribut sont réunis en un seul mot, il faut, pour faire l'analyse logique, avoir recours au participe présent du verbe

adjectif dont il s'agit, et au temps respectif de *zyn*. Ainsi :

Ik leer	équivaut à	*ik ben leerende*, j'apprends.
Gy leert	—	*gy zyt leerende*, tu apprends.
Hy leert	—	*hy is leerende*, il apprend.
Wy leeren	—	*wy zyn leerende*, nous apprenons.
Gy leert	—	*gy zyt leerende*, vous apprenez.
Zy leeren	—	*zy zyn leerende*, ils apprennent.
Ik leerde	—	*ik was leerende*, j'apprenais.
Ik heb geleerd	—	*ik ben leerende geweest*, j'ai appris.
Ik zal leeren	—	*ik zal leerende zyn*, j'apprendrai.
Leert	—	*zyt leerende*, apprenez.
Dat ik leere	—	*dat ik leerende zy*, que j'apprenne.
Dat ik leerde	—	*dat ik leerende ware*, que j'apprisse.
Dat ik geleerd hebbe	—	*dat ik leerende geweest zy*, que j'aie appris.
Leeren	—	*leerende zyn*, apprendre.

§. 45.

Faire *l'analyse logique* d'une proposition, c'est la décomposer de manière qu'on puisse en reconnaître le sujet, le verbe et l'attribut. Ainsi pour rendre la chose plus claire, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs l'analyse des propositions suivantes :

God is almagtig; Dieu est tout-puissant.

God. . . . . . onderwerp.
is. . . . . . . werkwoord.
almagtig. . . gezegde.

De mensch sterft; l'homme meurt.

De mensch . onderwerp.
is . . . . . werkwoord.
stervende . . gezegde.

God sprak; Dieu parla.

God . . . . onderwerp.
was . . . . werkwoord.
sprekende . . gezegde.

De boozen worden * *gestraft;* les méchants sont punis.

De boozen . . . onderwerp.
worden . . . . werkwoord.
gestraft . . . . gezegde.

§. 46.

Le sujet d'une proposition se met toujours au nominatif à la question *wie?* ou *wat?* Il peut être exprimé :

a) Par un substantif, comme :

Jan schryft. Maria naeit. Slaept August? Hendrik wordt gestraft. Lees, Pieter! Heleen is neerstig. De deugd wordt bemind. God is een Geest. De pligt gebiedt. Boeken zyn noodzakelyk. Zyn de kinderen bezig? Werkzaem is de bie. Leeft de steen?

b) Par un pronom comme :

Ik ben wys. Gy zyt werkzaem. Hy is lui. Wy leeren. Gy leest. Zy schryven. Men zingt. Deze speelt. Gene lacht. Niemand zal weenen. Wie is oplettend?

c) Par un infinitif, comme :

Liegen vernedert. Kruipen helpt niet. Praten zyn geene oorden. Windmaken is gemakkelyk. Zwygen is onverbeterlyk.

---

* N. B. Dans la conjugaison passive le verbe *zyn* est remplacé par *worden*.

Remarque. Il faut faire observer que la dénomination des parties de la proposition ne dépend pas de la place que ces parties occupent. Ainsi dans la proposition : *het kind is werkzaem*, ou *werkzaem is het kind;* ou *is het kind werkzaem? Het kind* reste toujours le sujet, quelle que soit la place qu'il occupe.

§. 47.

L'attribut de la proposition est énoncé :

a) Par un adjectif qualificatif, comme :

Het kind is vriendelyk. De man is weldadig. De vadzigheid is verfoeijelyk. Prachtig is de regenboog. De boeken zyn nuttig. Is de zon verkwikkend? Is de regen noodzakelyk?

b) Par un participe présent, comme :

Willem spreekt (is sprekende). *Bloeit* (is bloeijende) *de boom? Zal de vogel zingen* (zingende zyn)? *De mensch worstelt* (is worstelende).

c) Par un participe passé, comme :

De boom is gevallen. Christus is verrezen. De les wordt geleerd. De menschen worden geprezen. Worden diensten bewezen? Gewygerd worden de verzoeken.

d) Par un substantif, comme :

God is een geest. De vadzigheid is een gebrek. Brood is een voedsel.

e) Par un pronom, comme :

De hemel is de onze. Is het boek het zyne? De pen is de myne. De verrader was de deze.

§. 48.

Le verbe est toujours *zyn* ou *worden*, être, soit distinct, soit combiné avec le participe présent, comme : *De jongen is traeg. Ik wensch (Ik ben wenschende). Het kind wordt bemind.*

§. 49.

Il arrive très-souvent que, pour donner plus de clarté, plus de précision à l'idée qu'on veut exprimer, le sujet et l'attribut d'une proposition doivent être complétés par des déterminatifs ou par des modificatifs. C'est ce qui forme une quatrième partie de l'analyse logique, qu'on appelle complément *(bepaling)*. Le *complément logique* est donc tout mot qui sert à déterminer ou à compléter le sujet et l'attribut.

Quand je dis : *alle redemagtige wezens zyn vrye wezens ;* le sujet est *wezens*, le verbe est *zyn* et l'attribut, *wezens ;* la proposition devient donc : *wezens zyn wezens*. Cette proposition ne présente pas un sens achevé, ou plutôt, elle n'a pas de sens ; elle a donc besoin, pour offrir une signification complète, qu'on ajoute au sujet les adjectifs *alle redemagtige*, et à l'attribut, l'adjectif *vrye*. Ainsi *alle redemagtige*, *vrye*, complètent le sujet et l'attribut ; ils en sont donc les compléments *(bepaling)*.

Karel de Groote was de zoon van Pepyn. Dans cette proposition le sujet est *Karel*, le verbe est

was, et l'attribut, *de zoon*. Welke *Karel? De Groote*. *De Groote* complète, détermine l'idée commencée par *Karel*, il en est le complément. *De zoon; van wien? Van Pepyn*. *Van Pepyn* complète l'idée commencée par l'attribut; il en est donc le complément.

Wederspannige kinderen zullen ons noodzaken hen te straffen.

kinderen . . .	onderwerp.
zullen zyn . . .	werkwoord.
noodzakende . .	gezegde.

Welke kinderen? Wederspannige (bepaling van het onderwerp).
Wien zullen zy noodzaken? Ons (bepal. van het gezegde).
Waertoe zullen zy noodzaken? te straffen (bepaling van het gezegde).
Wien te straffen? Hen (bepal. van straffen).

§. 50.

COMPLÉMENT DU SUJET.

Le sujet peut être modifié ou complété:

a) Par un adjectif déterminatif, comme:

Deze man loopt. Gene kant is onzeker. Myne zuster schryft. Hare vriendinnen lezen. Dezelfde vorst was bemind. Welk kind is ongehoorzaem? Dry broeders worden soldaten. Eenige dieren zyn huisdieren. Alle menschen zyn sterfelyk.

b) Par un adjectif qualificatif, comme:

Luije menschen worden veracht. Onrype vruchten zyn ongezond. De goede smaek is verloren. De woeste volkeren wierden verrast.

c) Par le génitif, comme :

*De bezolding der zonde is de dood. De stem der ziel roept. De ziekten des ligchaems (lichaems) zyn scholen. De kunst van te schryven * is nuttig. Een man van verdiensten wordt geacht.*

d) Par des régimes indirects ou terminatifs, comme :

De vogel in de lucht is vry. De man zonder handen zegt. Het vuer in de kagchel (kachel) brandt.

e) Par un autre substantif au même cas; c'est ce qu'on appelle apposition, comme :
Jan, myn oudste broeder, is dood. Anna, de profetes, heeft voorzegd.

§. 51.

COMPLÉMENT DE L'ATTRIBUT.

L'attribut est complété :
a) Par des adverbes, comme :

Het peerd loopt snel. Frans leert neerstig. Daer staet een boom. De goddelooze is nergens gerust. Waer is hy? Waer woont die Heer?

b) Par un adjectif, comme :

Brood is een gezond voedsel. Is Willem een gehoorzaem kind? Ik heb eene groote les. Het is aengenaem weder.

---

* N. B. La préposition *van* suivie d'un infinitif est un véritable génitif, et répond au gérondif en *di* des Latins : *ars scribendi*; de kunst van te schryven.



c) Par le génitif, comme :

De deugd is de dochter des hemels. De opregtheid is de moeder der waerheid. De godsvrucht is de ziel van den Godsdienst.

d) Par le datif, comme :

Hy schryft my. Het was hun aengenaem. De zoon gelykt zynen vader (aen zynen vader).

e) Par l'accusatif (régime direct, *voorwerp)*, comme :

De natuer vraegt het noodige. De boomen hebben wortelen. Het kind bemint de moeder. De boer ploegt het land.

f) Par des prépositions suivies de leur régime, comme :

De aerde beweegt zich rondom de zon. De lieden van verstand beklagen met regt den onvoorzigtigen jongeling. Ik zal hen beschryven met de schoonste koleuren. Ik gevoel eene vriendschap voor hen. Hy ging naer Rome.

g) Par le datif et l'accusatif à la fois, comme :

Ik gaf boeken aen de kinderen. De ondeugd doet eerbewys aen de deugd. De vader antwoordde dit aen zynen zoon.

h) Par l'ablatif, comme :

Wy spraken van den hof. Hy is van allen bemind. De ondeugdzame wordt door den brave veracht. Hy leeft van wortelen. Ik viel van het dak.

i) Par des infinitifs, comme :

Vele lieden veinzen ons te beminnen. Hy noodzaekte my hem te straffen. Men verbiedt u te liegen. De liefde gebiedt ons onzen naesten te beminnen.

k) Plusieurs attributifs (verbes), ont un double complément direct, mais quelquefois la préposition *als*, *tot*, etc. est exprimée devant le second, comme :

Zy heeten hem den koppigen. Men koos hem tot raedsheer.

Remarque. Quelques verbes neutres, tels que :

Kunnen, laten, mogen, moeten, willen, durven, zullen, ont toujours besoin d'être restreints par un infinitif; autrement ils n'offrent pas de sens complet. Ainsi dans les propositions: *ik wil dat; ik kan dit; dat mag ik niet; zulks durf ik*, les compléments ou les infinitifs sont sous-entendus, et dans l'analyse, il faut les suppléer et dire : *ik wil dat doen, zeggen, leeren*, etc. ou tout autre infinitif analogue à l'idée qu'on veut exprimer. Les mots *dat, dit, zulks*, etc. doivent être envisagés comme régimes directs *(voorwerpen)* des infinitifs sous-entendus.

COMPLÉMENTS DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

§. 52.

Le sujet et l'attribut peuvent être complétés en même temps par l'assemblage des différents compléments, qui viennent d'être expliqués, comme :

*De rust der ziel is de vrucht der onschuld. De Geest der menschen overtreft den geest der dieren. Het * is eene onzer zwakheden aen loftuitingen van vleijers gehoor te verleenen.*

---

* N. B. Nous devons faire observer ici que les mots *het*, *er*, *daer*, il, ne sont que des sujets apparents d'une proposition. Ainsi dans la proposition : *het is eene onzer zwakheden*, etc., etc., *het* n'est que le sujet apparent, le véritable sujet est *verleenen*, et pour faire l'analyse logique, il faut dire : *verleenen gehoor aen loftuitingen van vleijers is eene onzer zwakheden.*

In de verzamelingen van natuerlyke voortbrengselen vinden geleerde mannen dikwyls voorwerpen van de zeldzaemste soort.

§. 53.

Nous voyons par ce qui précède, qu'il y a cinq sortes de compléments : le complément *déterminatif*, le complément *modificatif*, le complément *circonstanciel*, le complément *direct*, et le complément *indirect*.

a) Le complément déterminatif se place devant le sujet ou l'attribut pour en déterminer la signification ; il est exprimé par un des adjectifs déterminatifs (§. 45. 1ère partie), comme :

Deze man is deugdzaem, en gene vrouw is godvruchtig.

Ainsi *deze* est le complément du sujet *man*, et *gene*, celui de *vrouw*.

b) Le complément *modificatif* désigne la qualité du sujet ou de l'attribut ; il est exprimé soit par un adjectif qualificatif (§. 31. 1ère partie), soit par un participe présent (§. 102. 1ère partie), soit par un participe passé (§. 103. 1ère partie), comme :

De rykste mensch is niet altyd de gelukkigste. De deugd is het hoogste goed. Een weldenkende man doet zulks niet. De behaelde prys is van groote waerde.

Ainsi *rykste* est le complément du sujet *mensch*, *hoogste*, celui de l'attribut *goed; weldenkende*, est le complément du sujet *man*, et *behaelde*, celui du sujet *prys*.

c) Le complément *direct* est la même chose que régime direct (§. 61. 1ère partie). Ce complément

peut être un substantif, un pronom ou un verbe. Si c'est un substantif ou un pronom, il se met à l'accusatif; si c'est un verbe, il est toujours à l'infinitif, comme :

Een braef kind hoort geerne van deugd spreken. De leerlingen verwarren dikwyls de taelregels, en uit dien hoofde kunnen zy dezelve niet verstaen.

Dans le premier exemple *spreken* est le complément direct de *hoort;* dans l'autre *de taelregels* est celui de *verwarren* et *dezelve* celui de *verstaen.*

d) Le complément indirect n'est autre chose que le régime indirect (§. 61. 1ère partie). Il complète, à l'aide d'une préposition ou sans préposition, le sujet ou l'attribut. Il répond au génitif, ou au datif, ou à l'accusatif avec une préposition, ou à l'ablatif, comme :

De daden der menschen stemmen niet altyd met hunne inzigten overeen. Wy kennen den wil des menschen uit zyne daden. De mensch heeft eene begeerte naer de gelukzaligheid na den dood. De roem behoort den vlytige. De staet rigt scholen op tot nut der burgers. De landbouwer spreekt van zyne velden.

Der menschen (génitif) est le complément indirect du sujet *De daden; met hunne inzigten*, celui de *overeenstemmen. Den vlytige* (datif) est le complément, indirect de *behoort; van zyne velden* (ablatif) celui de *spreekt;* enfin *tot nut der burgers* (accusatif avec une préposition) complète indirectement l'attribut *opregtende.*

e) Le complément *circonstanciel* exprime quelque circonstance ou la manière d'être du sujet ou de

l'attribut; il est exprimé ou par des adverbes, ou par des locutions adverbiales, ou par toute autre expression marquant une circonstance de temps, de lieu, d'action, ou par un régime indirect, précédé d'une préposition, comme :

Houdt nauwkeurig de geboden Gods. Doe niets met tegenzin. Werk geerne, en de arbeid zal u nog eens zoo ligt worden. De man met het houten been is heden vertrokken.

Ainsi *met tegenzin* est le complément circonstanciel de l'attribut *doende*, et *geerne*, celui de *werkende*. *Nog eens zoo ligt* est le complément circonstanciel de *wordende*, et *met het houten been*, celui du sujet *man*.

§. 54.

Il arrive souvent que les compléments eux-mêmes sont complétés par d'autres mots; ceux-ci deviennent par conséquent les compléments des compléments, comme :

Wyze kinderen volgen de raedgevingen des meesters. Ik had de gelegenheid niet om deze kunst te leeren. Een aller menschen liefde weerdige gryzaerd uit het Oosten bragt my deze zielverheffende tyding aen.

Dans le premier exemple *des meesters* est le complément de *raedgevingen*, qui est lui-même le complément direct de *volgende;* et ces deux compléments forment le complément total de l'attribut. Dans l'autre exemple *deze kunst* est le complément de *leeren; om te leeren* est le complément de *gelegenheid*, et *gelegenheid* est celui de *hebbende;* et de ces trois compléments résulte le complément



total de l'attribut. Dans la troisième proposition *aller menschen* est le complément de *liefde*, *liefde* est celui de *weerdige*, *weerdige* complète *gryzaerd*, et tous les trois complètent le sujet *gryzaerd*. On peut donc conclure que, quelque soit le nombre des compléments de compléments, l'analyse logique les rapporte tous soit au sujet, soit à l'attribut.

§. 55.

Il y a encore une sixième espèce *de complément*; ce sont des propositions entières (§. 62.) qui servent à compléter soit le sujet, soit l'attribut, soit un autre complément; elles commencent toujours par un pronom *relatif* ou par un adverbe *relatif*, et ont elles-mêmes toutes les parties logiques, dont l'analyse soit susceptible, comme :

De beste raed, welken men aen kinderen geven kan, is de vermaningen des meesters te volgen.

Dans cette phrase la proposition, *welken men aen kinderen geven kan* est le complément du sujet *de beste raed;* les parties logiques en sont :

Welken	complément direct de *geven*.
men	sujet.
aen kinderen . . .	complément indirect de *geven*.
geven	complément de *kan*.
kan { *is*	verbe.
kan { *kunnende* . .	attribut.

Ces sortes de propositions, qu'on appelle propositions relatives et par conséquent complément relatif, peuvent avoir le pronom relatif soit au

nominatif, soit au *génitif*, soit au *datif*, soit à l'*accusatif*, soit à l'*ablatif*, comme :

Daer zyn er velen, die hunne pligt verzuimen.
Ik heb eenen man gezien, wiens gedrag my ontrust.
De vriend, aen wien ik geschreven heb, is aengekomen.
De tyding, welke gy my mededeeldet, kwam my ongeloofelyk voor.
Noemt my den persoon, van welken gy dezelve weet.
Het gevoelen, tegen hetwelk ik my aenkant, is gevaerlyk.
Het gevaer, waeruit gy my gered hebt, was groot.
Vervult de pligten des ambts, waertoe God u bestemd heeft.

§. 56.

Le verbe, la troisième partie essentielle de l'analyse logique, est toujours exprimé par un des temps de *zyn*, qui, dans la conjugaison passive, est remplacé par *worden*. Il n'a jamais de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète. Ainsi quand on dit : *het mes is van stael; de tafel is van hout*, il ne faut pas prendre *van stael, van hout*, comme compléments de *is*, ni comme attributs de *mes* et de *tafel*; ce sont les compléments d'un attribut sous-entendu, qui dans ce cas-ci pourrait être *gemaekt*. Il en est de même de : *hy is in twyfel*, pour *hy is in twyfel geraekt* ou *gekomen*.

Remarque. Nous voyons donc par ce qui précède, que le sujet et l'attribut sont *complexes* ou *incomplexes*. Ils sont complexes, lorsque, pour avoir une signification complète, ils ont besoin d'un ou de plusieurs compléments. Mais le sujet et l'attri-



but sont incomplexes, lorsqu'ils n'ont aucune espèce de complément et que, par eux-mêmes, ils offrent une signification complète.

Observ. En faisant l'analyse, l'élève doit faire ressortir :

1. Les parties essentielles seules de la proposition ;
2. Les compléments du sujet et de l'attribut ;
3. L'espèce de complément ;
4. Les compléments des compléments ;
5. Le sens de la proposition ;
6. La construction ;
7. Le cas de chaque partie déclinable ;
8. Le temps des verbes.

§. 57.

La clarté du style et la beauté du discours exigent souvent que, de deux ou de plusieurs propositions, on ne fasse qu'une seule ; c'est ce qui a lieu dans les trois cas suivants :

a) Lorsque deux ou plusieurs sujets ont le même attribut. Ainsi au lieu de dire :

Het schaep is een huisdier ; de koei is een huisdier ; het peerd is een huisdier ; on dit mieux : *het schaep, de koei en het peerd zyn huisdieren.*

b) Lorsque le même sujet a plusieurs attributs différents, comme :

De neerstige jongen leert ; de neerstige jongen leest ; de neerstige jongen schryft ; il faut dire : *de neerstige jongen leert, leest en schryft.*

c) Lorsqu'il y a plusieurs compléments, soit du sujet, soit de l'attribut, comme :

In de bergen vindt men koper; in de bergen vindt men zilver, in de bergen vindt men goud; in de bergen vindt men andere metalen; disons : *In de bergen vindt men koper, zilver, goud en andere metalen.*

Il en est de même de :

De zoon van Jan leest; *De zoon van Willem leest;*	*De zoon van Jan en van Willem leest.*
De kat is slim; *De kat is vleijend;* *De kat is valsch;*	*De slimme, vleijende en valsche kat.*
De kat is een nuttig dier; *De kat is een gevaerlyk dier;*	*De kat is een nuttig, maer tevens een gevaerlyk dier.*

§. 58.

Une proposition composée de plusieurs sujets, ou de plusieurs attributs, ou de plusieurs compléments, peut être appelée *proposition contracte* ou *composée*, parce qu'on a contracté plusieurs propositions en une seule ; de là il résulte deux autres espèces de propositions : *propositions simples* et *propositions composées.*

La proposition est *simple*, lorsque, le sujet n'exprimant qu'un seul être ou des êtres de la même espèce, l'attribut n'exprime en même temps qu'une seule manière d'être du sujet, et que ce sujet ou cet attribut n'ait qu'un seul complément. Un complément d'un autre complément ne lui ôte pas l'attribut *de simple.*

La proposition est *composée*, lorsque le sujet exprime des êtres de différentes espèces, ou lorsque l'attribut exprime deux ou plusieurs manières d'être du sujet, ou lorsque le sujet ou l'attribut a différents compléments de la même espèce, tels que plusieurs adverbes, ou plusieurs régimes directs, ou plusieurs régimes indirects, etc., etc. Ainsi la proposition : *Ik leerde in myne jeugd eenen aenzienlyken heer kennen*, est une proposition simple ; elle n'a qu'un seul sujet *(ik)*, un attribut *(leerende)*, et plusieurs compléments, qui ne sont pas de la même espèce. Voyez. §. 53. Mais *het brave kind acht en bemint zyne ouders en meesters*, est une proposition composée, parce qu'il y a deux attributs *(achtende, beminnende)*, et deux compléments *(zyne ouders, zyne meesters)* de la même espèce.

§. 59.

Les mots dont on peut faire usage pour lier les parties semblables d'une proposition composée sont les conjonctions suivantes : *en* ; *en ook* ; *en zoo ook* ; *insgelyks* ; *zoo wel.....als ook* ; *zoo min .....als* ; *niet.....maer* ; *niet alleen.....maer ook* ; *deels .....deels*; *ten gedeelte*; *wel is waer, maer*; *dan.....dan*; *of* ; *of.....of* ; *noch.....noch*, etc., comme :

De vader en de zoon zyn werkzaem.
De vader is werkzaem, en de zoon ook.
De vader is werkzaem, de zoon insgelyks.
De vader is werkzaem, zoo als de zoon.
Zoo wel de vader als de zoon zyn werkzaem.
De vader is zoo min werkzaem, als de zoon.

De vader is niet werkzaem, maer de zoon.
Niet alleen de vader, maer ook de zoon zyn werkzaem.
De zoon wel is waer is werkzaem, maer kwaedaerdig.

Obs. Nous engageons les élèves à faire beaucoup d'exercices analogues à cet exemple.

§. 60.

DE LA PHRASE.

Un assemblage de plusieurs propositions, qui sont liées entr'elles de manière que l'une suppose nécessairement l'autre pour la plénitude du sens total, est ce qu'on appelle *phrase*, ou *période*.

§. 61.

Les propositions partielles qui entrent dans une phrase, sont des propositions principales et des propositions incidentes. Toute proposition qui ne commence ni par une conjonction, ni par un pronom relatif, est une *proposition principale.*

Il y a deux sortes de propositions principales : *la principale absolue*, et la *principale relative*.

La proposition *principale absolue* est celle qui est indépendante de toute autre, et qui a un sens complet par elle-même, comme :

Europa heeft ons weêr een vaderland gegeven.

La proposition *principale relative* est celle qui dépend d'une autre principale absolue; elle sup-

pose nécessairement l'autre pour avoir la plénitude du sens total, comme :

Van vryheid, reden, regt, bragt hy u slechts het beeld;
Uw schatten werden zyn — in dartelheid verspeeld.

Ce sont deux propositions principales relatives ; pour leur donner la plénitude du sens total, il faut répéter la principale absolue, qui est :

De Gauler wist uw hart naer zynen wil te kneden.

REMARQUE. Dans une phrase il ne peut y avoir qu'une seule principale absolue.

2. Toute proposition simple ou composée, lorsqu'elle est seule, est toujours une principale absolue.

§. 62.

La proposition incidente est celle qu'on ajoute à une autre proposition, ou à un des termes d'une autre proposition, pour en compléter la signification ; elle répond à la question *wat? waerom? welke? wat voor een?* etc., etc., et commence par un relatif, soit pronom, soit adverbe, ou par une conjonction. Il faut cependant excepter les conjonctions *en*, *of*, *noch*, *maer*, qui n'annoncent une incidente que lorsqu'elles sont suivies d'une autre conjonction. Ainsi quand on dit :

De mensch, die een gerust geweten heeft, is gelukkig. On peut se demander : *Welke mensch is gelukkig? Die een gerust geweten heeft.* Et dans celle-ci : *De mensch, die een gerust geweten heeft, is gelukkig, omdat hy zich van geene schuld pligtig kent*, on peut se demander : *Waerom is de mensch, die een gerust geweten heeft, gelukkig? Omdat hy zich van geene schuld pligtig kent.*

§. 63.

Il y a deux sortes de propositions *incidentes : l'incidente déterminative*, et *l'incidente explicative.*

L'incidente déterminative est ajoutée à une autre proposition ou à un terme d'une autre proposition pour en exprimer quelque circonstance indispensable, de sorte qu'en la retranchant, on détruit ou dénature le sens de la proposition à laquelle elle se rapporte. Dans la phrase : *De wiskunde is onontbeerlyk in het beroep, dat gy gekozen hebt ;* cette proposition *dat gy gekozen hebt*, est une incidente déterminative ; si on la supprime, l'autre proposition *de wiskunde is onontbeerlyk in het beroep* ne présente plus de sens complet, parce que *in het beroep* doit être déterminé.

L'incidente explicative est ajoutée à une autre proposition ou à un terme d'une autre proposition, soit principale, soit déterminative, pour y ajouter quelqu'explication, quelques développements, dont on pourrait se passer, sans nuire à la clarté du discours.

Dans la phrase : *De gierigaerd smaekt de genoegens van het leven niet meer ; want de geheele wereld heeft niets, dat hem genoegen geven kan, buiten geld*, les propositions *want de geheele wereld heeft niets, dat hem genoegen geven kan, buiten geld*, sont des incidentes explicatives ; car si on les supprime, la proposition *de gierigaerd smaekt de genoegens van het leven niet meer* conserve le même sens qu'elle avait avant l'omission de l'incidente.

§. 64.

Il arrive quelquefois que la proposition est incidente sans qu'elle commence par un relatif ou par une conjonction ; c'est lorsqu'elle peut servir de complément direct de l'attribut de la principale, à laquelle elle se rapporte. Par exemple :

Ik weet niet, welke redenen u daertoe bewogen hebben.
Een opregt christen, zeide hy, haet niemand.

Dans ces phrases les propositions : *welke redenen u daertoe bewogen hebben ; een opregt christen haet niemand*, sont des incidentes ; elles peuvent être envisagées comme les compléments directs des attributs *wetende* et *zeggende*. On peut se demander : *wat weet ik niet ? wat zeide hy ?* Dans la dernière proposition on pourrait même exprimer la conjonction *dat*, et dire : *hy zeide, dat een opregt christen niemand haet.*

§. 65.

En faisant l'analyse logique d'une phrase, l'élève doit indiquer : 1) l'espèce des propositions qui la composent ; 2) si les propositions sont liées ou non par des conjonctions ; 3) le sujet et l'attribut de chacune ; 4) le complément logique de chaque partie essentielle; 5) l'espèce de chaque complément. L'analyse de quelques phrases rendra cet exercice plus sensible.

Een jongeling, welke den koophandel leeren wil, moet hedendaegs, daer die kunst zoo hoog geklommen is, eenen goeden aenleg en uitstekende bekwaemheden hebben.

Cette phrase renferme trois propositions :

1. *Een jongeling moet hedendaegs eenen goeden aenleg en uitstekende bekwaemheden hebben*, proposition principale absolue.

2. *Welke den koophandel leeren wil*, proposition incidente déterminative.

3. *Daer die kunst zoo hoog geklommen is*, proposition incidente explicative.

Een jongeling	onderwerp.
moet { *is*	werkwoord.
moet { *moetende.* . . .	gezegde.
hedendaegs	bepaling van hebben.
eenen goeden aenleg . .	voorwerp, bepal. van hebben.
uitstekende bekwaemheden.	voorwerp, bepal. van hebben.

Le sujet *een jongeling* est simple, parce qu'il n'exprime qu'un seul objet, et complexe, parce qu'il a pour complément la proposition déterminative *welke den hoophandel leeren wil.* Le verbe est *is;* l'attribut est *moetende*, simple, ne présentant qu'une seule manière d'être, et complexe, ayant pour complément direct *hebben*, qui lui-même a pour complément direct *eenen goeden aenleg* et *uitstekende bekwaemheden*, et pour complément circonstanciel *hedendaegs.*

Welke	onderwerp.
den koophandel . . .	voorwerp de *leeren.*
leeren	voorwerp de *wil.*
wil { *is*	werkwoord.
wil { *willende*	gezegde.

Le sujet *welke* est simple et incomplexe ; le verbe est *is ;* l'attribut est *willende*, simple, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être, complexe, ayant pour complément *leeren*, qui lui-même a pour complément *den koophandel.*

Daer	voegwoord.
die kunst	onderwerp.
zoo hoog	bepaling van het gezegde.
geklommen	gezegde.
is	werkwoord.

Le sujet *die kunst* est simple, ne présentant qu'un seul objet, complexe, à cause du complément *die.* L'attribut *geklommen* est simple, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet, complexe, à cause du complément circonstanciel *zoo hoog.*

Wanneer wy de waerde der menschelyke daden naer de gevolgen, die zy hebben, beoordeelen konden, zouden wy ook de daden, welke de eergierigheid, het eigenbelang en somtyds de eenvoudigheid verrigten, als goede daden moeten aenmerken, zoodra hare gevolgen slechts toevallig tot het algemeene welzyn bydragen.

Cette phrase est composée de cinq propositions :

1. *Wanneer wy de waerde der menschelyke daden naer de gevolgen beoordeelen konden* (incidente explicative).
2. *Die zy hebben* (incidente explicative).
3. *Zouden wy ook de daden, als goede daden moeten aenmerken* (principale absolue).
4. *Welke de eergierigheid, het eigenbelang en somtyds de eenvoudigheid verrigten* (incidente déterminative).

5. *Zoodra hare gevolgen slechts toevallig tot het algemeene welzyn bydragen* (incidente explicative).

Wanneer		voegwoord.
wy		onderwerp.
de waerde		voorwerp, bepal. van *beoordeelen*.
der menschelyke daden		bepaling van *waerde*.
naer de gevolgen		bepaling van *beoordeelen*.
beoordeelen		bepaling van kunnende.
konden	*waren*	werkwoord.
	kunnende	gezegde.
die		voorwerp, bepaling van *hebbende*.
zy (*daden*)		onderwerp.
hebben	*zyn*	werkwoord.
	hebbende	gezegde.
zouden	*zouden zyn*	werkwoord.
moeten	*moetende*	gezegde.
wy		onderwerp.
ook		bepaling van *moetende*.
de daden		voorwerp, bepal. van *aenmerken*.
als goede daden		voorwerp, bepal. van *aenmerken*.
aenmerken		bepaling van *moetende*.
welke		voorwerp, bepal. van het gezegde.
De eergierigheid		samengesteld onderwerp.
het eigenbelang		
de eenvoudigheid		
somtyds		bepaling van het gezegde.
verrigten	*zyn*	werkwoord.
	verrigtende	gezegde.
zoodra		voegwoord.
hare gevolgen		onderwerp.
slechts		bepaling van het gezegde.
toevallig		bepaling van het gezegde.
tot het algemeeen welzyn		bepaling van het gezegde.
bydragen	*zyn*	werkwoord.
	bydragende	gezegde.

Men behandelde my als een veilig man; men onderhield my in het geheim over de voornaemste zaken; men onderrigtte my van hetgene men voorgenomen had.

Cette phrase renferme quatre propositions : la première est une principale absolue ; la deuxième, une principale relative ; la troisième, une principale relative, et la quatrième, une incidente déterminative.

Men . . . . onderwerp.
behandelde { *was* . . . werkwoord.
{ *behandelende* . . gezegde.
my . . . . voorwerp, bepal. van het gezegde.
als een veilig man . . voorwerp, bepal. van het gezegde.
men . . . . onderwerp.
onderhield { *was* . . . werkwoord.
{ *onderhoudende* . . gezegde.
my . . . . voorwerp, bepal. van het gezegde.
in het geheim . . . bepaling van *het* gezegde.
over de voornaemste zaken . . bepaling van het gezegde.
men . . . . onderwerp.
onderrigtte { *was* . . werkwoord.
{ *onderrigtende* . . . gezegde.
van hetgene . . . . bepaling van het gezegde.
(dat) . . . . verzwegen voorwerp van *voornemende.*
men . . . . onderwerp.
voorgenomenhad { *was geweest* . . werkwoord.
{ *voornemende* . . gezegde.

§. 66.

Toute proposition, soit principale, soit incidente, peut être *pleine, elliptique* ou *implicite.*

a) La proposition est *pleine*, lorsque toutes les parties essentielles, c.-à-d. le sujet, le verbe et l'attribut sont exprimées, comme : *wy zyn tevreden ; wy willen het genot der gelukzaligen smaken ; uwe werkzaemheid heeft een bepaeld doel.*

b) La proposition est *elliptique*, lorsque l'une ou

l'autre partie essentielle est sous-entendue. Elle est donc elliptique :

1. Lorsque le sujet est sous-entendu, comme :

Veracht niemand; vlugt de ondeugd; wie wel handelt, heeft altyd een gerust geweten. Dans le premier et le deuxième exemple *gy* est sous-entendu ; dans le dernier *wie* est placé pour *hy die*, ou *degene die* (1re Partie §. 54 Rem. 2).

2. Lorsque le verbe est sous-entendu, comme : *Hy is myn vriend; en gy, myn verrader; gy* est sous-entendu : *gy zyt myn verrader.*

3. Lorsque l'attribut est sous-entendu, comme :
Het mes is van stael; sous-entendu, *gemaekt.*
Myn vriend is in de ellende; sous-entendu, *bestaende.*
Dat is voor my; sous-entendu, *bepaeld.*
Het is aen u van te zwygen; sous-entendu, *uwe pligt.*
Er zyn menschen, pour *menschen zyn bestaende.*

4. Lorsque le verbe et l'attribut sont sous-entendus, comme :

Myn broeder bemint de jagt, en ik, den koophandel; bemin (*ben beminnende*) est sous-entendu.

Gy werkt zoo veel niet, als ik; sous-entendu, *werk* (*ben werkende*).

Uw broeder schryft beter dan uwe zuster; sous-entendu, *schryft* (*is schryvende*).

Hy spreekt, gelyk een Cicero; sous-entendu, *sprak* (*was sprekende*).

En hy aen het loopen; sous-entendu, *begaf zich* (*was begevende*).

5. Lorsque le sujet, le verbe et l'attribut sont

sous-entendus; ce qui arrive le plus souvent dans les réponses, même dans les propositions interrogatives:

Hoe moeten wy God beminnen? Boven al. Dans cette proposition le complément (*boven al*) seul de l'attribut est exprimé ; il faut dire : *wy moeten God boven al beminnen.*

Welke is de grootste aller deugden? De liefde, sous-entendu, *is de grootste aller deugden? Waerom?* sous-entendu *is de liefde de grootste aller deugden?*

Wanneer zult gy het doen? Morgen; sous-entendu, *zal ik het doen.*

6. Les expressions *geduld*, *hulp*, *terug*, etc., etc. sont aussi des expressions elliptiques ; car *geduld* est équivalent à *hebt geduld; hulp* est équivalent à *brengt hulp*, et *terug*, à *gaet terug.*

7. Comme toute proposition incidente suppose une autre proposition qu'elle complète, il s'en suit que la proposition incidente, qui exprime une interrogation, suppose toujours l'ellipse d'une proposition principale. Ainsi les propositions :

Wat kan de uiterlyke pracht baten?
Wie is met zyn lot niet tevreden?
Wat belieft u?
Wanneer komt gy?

sont des incidentes déterminatives ; et pour en faire l'analyse logique, il faut suppléer la proposition sous-entendue et dire :

Ik vraeg u, wat de uiterlyke pracht kan baten.
Ik vraeg, wie met zyn lot tevreden is.
Ik vraeg, wat u belieft.
Ik vraeg, wanneer hy komt.

c.) La proposition *implicite* renferme en elle-

même les trois parties essentielles, sans qu'aucune de ces parties soit exprimée. Ainsi dans la phrase : *Hoe! waent gy, dat myn hart voor uw bedreiging beeft?* Le seul mot *hoe!* forme une proposition implicite; c'est comme s'il y avait : *ik vraeg u;* il renferme donc le sujet (*ik*), le verbe (*ben*) et l'attribut (*vragende*). *Helaes! myn hart had my misleid!* Dans cette phrase, le seul mot *helaes* est équivalent à *ik ben bedroefd*, ou *het spyt my.* Il en est de même de toutes les interjections.

Il faut bien se pénétrer du sens qu'exprime l'interjection, et substituer à l'interjection la proposition équivalente. *Ja* (oui) et *neen* (non) forment aussi des propositions implicites : *heb ik u bedrogen? Neen;* dit is : *ik heb u niet bedrogen. Ydele menschen spreken altyd van zich zelven. Ja;* dit is : *ydele menschen spreken altyd van zich zelven.*

CHAPITRE III.

DE L'USAGE DE L'ARTICLE.

DE L'ARTICLE EN GÉNÉRAL.

§. 67.

L'article s'accorde toujours en genre, en nombre et en cas avec le substantif qu'il accompagne, comme :

De palmboom is het zinnebeeld der overwinning;	Le palmier est le symbole de la victoire.
Het goud is de afgod eens gierigaerds;	L'or est l'idole d'un avare.
Men kent den boom aen de vruchten;	On connaît l'arbre aux fruits.

§. 68.

On place l'article avant les substantifs. Si ces substantifs sont précédés d'un adjectif, l'article se place avant l'adjectif; mais il se place après les prépositions, s'il y en a, comme :

De wyzen verachten de rykdommen, en zy verbinden zich niet aen de goederen der aerde;	Les sages dédaignent les richesses de la terre, et ils ne s'attachent pas aux biens terrestres.
Het gebod des Heeren is eene lamp, en de wet, een licht;	Le commandement du Seigneur est une lampe, et la loi, une lumière.

Il n'y a que l'adjectif *al* et les expressions *mynheer*, *mevrouw*, qui précèdent l'article, comme :

Al de leerlingen waren tegenwoordig;	Tous les élèves étaient présents.
Mynheer de graef heeft het verboden;	Monsieur le comte l'a défendu.

ARTICLE DÉFINI (*bepalend lidwoord*).

§. 69.

1. On emploie l'article défini devant les substantifs ou noms communs, pris dans un sens déterminé, à moins qu'un adjectif déterminatif n'en fasse la fonction. Le substantif est pris dans un sens déterminé, lorsqu'il désigne tout un genre, toute une espèce, ou un individu particulier. Ainsi quand je dis : *de menschen zyn sterfelyk;* les hom-

mes sont mortels, le mot *menschen* exprime la totalité des hommes, tout le genre humain. Mais quand je dis : *de verstandige menschen hechten zich nooit aen het uiterlyke ;* les hommes d'esprit ne s'attachent jamais à l'extérieur, le mot *menschen* est restreint à un certain nombre d'individus; il exprime donc une espèce. Enfin dans cette proposition : *het hert eens vaders is altyd genegen tot de vergiffenis ;* le cœur d'un père est toujours incliné au pardon, le mot *hert* est employé individuellement.

2. L'article défini désigne, qu'on a déjà quelque connaissance de l'individu ou de l'objet, dont on énonce un jugement, ou qu'on en a déjà parlé, comme : *de vader en niet de zoon verlangt met u te spreken ;* le père et non pas le fils désire vous parler. *Hy is de vriend myns vaders* ; il est l'ami de mon père.

3. Les noms propres d'hommes, employés comme substantifs communs, sont toujours précédés de l'article défini, comme :

Hy is de Cicero onzer eeuw; c'est le Cicéron de notre siècle ; dit is : *hy is voor onze eeuw, hetgene Cicero voor de zyne was.*

Zy is de Maria Theresia van onzen tyd ;	C'est la Marie-Thérèse de notre temps.
Boileau is de Horatius van Frankryk;	Boileau est l'Horace de France.
De Caligulas en de Neros waren bloeddorstige menschen;	Les Caligulas et les Nérons étaient des hommes cruels.

4. L'article défini se place aussi devant les noms propres d'hommes, de villes, de pays, etc., quand ces noms sont précédés d'un adjectif, ou d'un sub-



stantif, qui en marque la dignité, le rang, le titre, comme :

De kardinael Andreas van Oostenryk;	Le Cardinal André d'Autriche.
De aertshertog Albertus;	L'archiduc Albert.
Het handeldryvende Antwerpen;	L'Anvers commerçante.
De heilige Rumold;	Saint Rombaut.

Excep. 1. L'adjectif *sint*, *sinte*, saint, ne prend jamais d'article; ainsi on dira : *de heilige Rumold*, mais *sint Rumold*.

— 2. Lorsque l'adjectif qui précède le nom propre n'en est jamais séparé, on omet également l'article. Ex. *Nieuw Holland*, la Nouvelle Hollande.

Rem. Lorsque le nom propre n'est pas précédé d'un adjectif, on supprime l'article. Voir §. 71. 5.

5. L'article défini se place devant les noms de poids, de mesure, ou de nombre, et alors il équivaut à l'adjectif numéral *een*, un, comme :

Dit laken kost zeven guldens de el (een el);	Ce draps coûte sept florins l'aune.
Ik verkoop mynen koffy 32 centen het pond;	Je vends mon café à 32 cents la livre.
De eijeren kosten 3 centen het stuk;	Les œufs coûtent 3 cents la pièce.

6. Les noms de peuples, de rivières, de montagnes prennent l'article défini, comme :

Paulus schryft aen de Romeinen;	Paul écrit aux Romains.
Cesar ging over den Ryn;	César passa le Rhin.

7. Le Substantif *God*, Dieu, quand il s'agit d'une divinité payenne, prend aussi l'article défini, comme :

De God der zee;	Le Dieu de la mer.

8. Lorsque plusieurs substantifs du même nombre et du même genre se suivent au même cas, et que l'un ne soit pas le complément de l'autre, l'article défini ne se met que devant le premier, comme :

De luiheid, kwaedaerdigheid en waenwysheid van dien jongeling zyn onverdragelyk;	La paresse, la méchanceté et la présomption de ce jeune homme sont insupportables.

9. De même on n'exprime qu'une seule fois l'article devant deux adjectifs unis par *en*, lorsqu'ils qualifient le même substantif, comme :

De wrange en scherpe vrucht;	Le fruit âpre et amer.

10. Mais si les substantifs sont de différents genres ou de différents nombres, l'article doit être répété, comme :

De dood, het laetste oordeel, de hel of de eeuwige gelukzaligheid zyn de uitersten des menschen;	La mort, le jugement, l'enfer ou la vie éternelle sont les extrêmes de l'homme.

11. On répète également l'article, lorsqu'on parle avec emphase, ou lorsqu'on veut attacher une attention particulière à chaque substantif; comme :

De trouw, de liefde en de regtveerdigheid zyn geweken;	La fidélité, la charité et la justice se sont retirées.

12. Lorsque les noms désignent deux ou plusieurs individus différents, on répète l'article devant chacun, comme :

De vader en de zoon;	Le père et le fils.
De Kardinael en de Aertsbisschop;	Le Cardinal et l'Archevêque.

Mais si ces mêmes noms n'indiquent qu'une seule et même personne, on ne le répète pas, comme ;

De vader en zoon;	Le père et fils.
Zyne Eminentie de Kardinael en Aertsbisschop van Mechelen;	Son Eminence le Cardinal et Archevêque de Malines.

13. On répète l'article, lorsqu'on fait une énumération des parties ou des Antithèses, comme :

De meester en de knecht, de ryke en de arme, de geleerde en de ongeleerde, allen zyn aen de wet onderworpen;	Le maître et le domestique, le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant, tous sont soumis à la loi.

14. Les adjectifs, comme les autres parties du discours, employés comme substantifs, sont précédés de l'article, comme :

De waenwyze is gewoonlyk veracht;	Le présomptueux est ordinairement méprisé.

Rem. Nous devons faire remarquer que les adjectifs pris substantivement, expriment toujours tout un genre ou toute une espèce. La clarté du style exige donc qu'on ajoute quelquefois les mots *man*, ou *vrouw*, ou d'autres semblables pour distinguer le genre masculin du féminin, comme :

De goddelooze man;	L'impie, (homme).
De goddelooze vrouw;	L'impie, (femme).

15. Les adjectifs, employés comme surnoms, sont précédés de l'article défini, comme :

Alexander de Groote;	Alexandre le Grand.
Karel de Stoute;	Charles le Téméraire.

16. Dans l'ordre chronologique des rois, des empereurs, des papes, etc., on emploie le nombre ordinal, précédé de l'article défini, comme :

Pius de zesde;	Pie VI. (six).
Hendrik de vierde;	Henri IV. (quatre).

17. *Plus*, *mieux*, *moins*, précédés de *le*, *la*, *les*, suivent la même règle en flamand qu'en français, c'est-à-dire, il y a accord, lorsqu'ils se rapportent à un substantif ou à un adjectif pris substantivement, et ils s'expriment par *het meeste*, *het beste*, *het minste*, lorsqu'ils modifient le verbe, comme :

De leugen is de leelykste aller ondeugden;	Le mensonge est le plus laid de tous les vices.
De kennis der oudheid behaegt my het meeste;	La connaissance de l'antiquité me plaît le plus.

18. On abrège souvent l'article, en indiquant par une apostrophe la partie supprimée. C'est ainsi qu'on écrit *d'*, au lieu de *den*, *'t* au lieu de *het*, *'s* au lieu de *des*. Cette abréviation a surtout lieu dans les expressions adverbiales, et dans la conversation. Ainsi on écrit :

D'aftogt blazen, pour *den aftogt blazen*, sonner le départ.
'T geluk, pour *het geluk*, le bonheur.
'S menschen ondergang, pour *des menschen ondergang*; la perte de l'homme.
'S morgens, le matin; *'s avonds*, le soir; *buiten 's lands*, à l'étranger.

19. Par Euphonie, on ne doit jamais séparer l'article du substantif qu'il détermine. Ainsi au lieu de dire : *de hunne ouders beminnende kinders*, on doit dire : *de kinders, welke hunne ouders beminnen;* les enfants qui aiment leurs parents.

DE L'ARTICLE INDÉFINI *(onbepalend lidwoord)*.

§. 70.

1. L'article indéfini fait ressortir de tout un genre, un individu, ou un objet particulier, comme :

Een goede boom draegt goede vruchten;	Un bon arbre porte de bons fruits.
Een met reden begaefd schepsel handelt zoo niet;	Une créature douée de raison n'agit pas ainsi.

2. L'article défini exprime qu'on a déjà quelque connaissance de l'objet, dont on énonce un jugement; au contraire si un individu se présente pour la première fois, on se sert de l'*article indéfini*, comme :

Wie is daer? 'T is een bedelaer, die eene aelmoes vraegt;	*Qui est là? C'est un mendiant, qui demande l'aumône.*
Hy noemt zich eenen vriend van mynen vader;	*Il se dit l'ami de mon père.*

3. On se sert de l'*article indéfini* devant les noms propres d'hommes, de pays, de villes, pour exprimer une similitude, une ressemblance, comme :

Hy is een Cicero, dit is, *hy is een redenaer*, *gelyk Cicero was;* C'est un Cicéron.

Zy is eene Maria-Theresia;	C'est une Marie-Thérèse.
Zy is eene Xantippe;	C'est une Xantippe.

4. On place l'*article indéfini* devant l'attribut, lorsqu'il désigne la profession, le rang, l'état,

les fonctions, la nation, la religion du sujet, comme :

Ik ben een schrynwerker;	Je suis charpentier.
Hy is een broodeter;	C'est un mangeur de croûtes.
Ik ben een Belg;	Je suis Belge.

5. On emploie l'*article indéfini* devant les noms qui servent de complément ou d'apposition à ce qui précède, comme :

Hy onderhield zich met Pieter, eenen deugdzamen jongeling;	il s'entretenait avec Pierre, jeune homme vertueux.

6. Il arrive quelquefois que l'article indéfini détermine d'une manière plus précise le substantif, devant lequel il se trouve, que l'article défini ; mais alors il équivaut à l'adjectif déterminatif *ieder*, chaque, comme :

Een (ieder) goed woord vindt overal eene goede plaets;	Petite pluie abat grand vent.

7. Dans les propositions exclamatives, on emploie souvent l'*article indéfini*, surtout lorsqu'elles commencent par les adjectifs déterminatifs, *welke*, *wat*, *zulke*, comme :

Welk een hoop van puinen!	Quel tas de ruines!
Zulk eene gunst verwachtte ik niet;	Je n'attendais pas une telle faveur.

8. Lorsqu'en français on commence une phrase exclamative par l'article défini, suivi de que, on la rend par *wat een*, quel, comme :

Wat een heilige man, vader Bernard!	Le saint homme que le père Bernard!

9. Au lieu de l'article défini, que les français mettent devant le complément du verbe avoir, *hebben*, pour marquer les défauts ou les qualités naturelles de l'homme, des animaux, ou des plantes, nous nous servons de l'*article indéfini*, comme :

Deze jongen heeft een goed hart;	Ce jeune homme a le cœur bon.
Dit kind heeft eene breede kin;	Cet enfant a le menton large.
Gene hond heeft eenen langen staert;	Ce chien là a la queue longue.
Deze bloem heeft eenen aengenamen reuk;	Cette fleur a l'odeur très-agréable.

10. Lorsque le complément du verbe *hebben*, avoir, est au pluriel, on le met sans article en flamand, comme :

Hy heeft bruine oogen;	Il a les yeux bruns.
Dit kind heeft witte handen;	Cet enfant a les mains blanches.
Die ezel heeft lange ooren;	Cet âne a les oreilles longues.

Remarque. 1. Dans les locutions suivantes nous employons également l'*article indéfini*, au lieu de l'*article défini*, parce que le verbe *hebben*, avoir, peut être sous-entendu, comme :

Kent gy dien man met eenen arendsneus?	Connaissez-vous cet homme au nez aquilin?
Men moet met gevouwen handen bidden;	On doit prier les mains jointes.

— 2. Après le verbe *wenschen*, souhaiter, joint à un substantif qui marque un temps, comme :

Ik wensch u eenen goeden dag;	Je vous souhaite le bon jour.
Hy wenschte my een voorspoedig jaer;	Il m'a souhaité la bonne année.

— 3. Dans les phrases suivantes :

Hy weigerde aen dien ongelukkigen eene aelmoes;	Il refusa l'aumône à ce malheureux.
Hy heeft niet eene (geene) duit;	Il n'a pas le sou.
Hy leeft gelyk een vorst ;	Il vit en prince.

11. L'article *indéfini* se répète presque devant chaque substantif, qu'il détermine, comme :

Zy vond eene edelmoedigheid, eene grootheid in dien jongeling ;	Elle trouvait une noblesse, une grandeur d'âme dans ce jeune homme.

12. Au lieu de *eenen*, on se sert également de *een'* avec une apostrophe. Voir §. 69. 18.

SUPPRESSION DE L'ARTICLE.

§. 71.

On n'emploie pas d'article :

1. Lorsqu'on parle d'une manière indéterminée, c.-à.-d. lorsqu'on ne désigne ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier, comme :

Geleerdheid kan men niet voor geld koopen;	On ne peut pas acheter la science pour de l'argent.
Een man zonder eerzucht;	Un homme sans ambition.
Uit liefde en achting gehoorzamen;	Obéir par amour et par respect.
Een kleed van lynwaed;	Un habit de toile.

2. Lorsqu'en français on emploie l'article partitif *du*, *de la*, *des*, comme :

Geef my wyn;	Donnez-moi du vin.
Hier is vleesch;	Voici de la viande.
Gehoorzame kinderen;	Des enfants obéissants.

3. Avant les substantifs, qui sont le régime d'un collectif, ou après les mots qui expriment une quantité, une mesure, un poids, lorsqu'en français on se sert de la préposition *de*, comme :

Eene menigte leerlingen;	Une foule d'élèves.
Een pond koffy;	Une livre de café.
Vier bladen papier;	Quatre feuillets de papier.

4. Au pluriel des substantifs, qui ont l'article indéfini au singulier, comme :

Menschen kunnen missen; een mensch kan missen.
Des hommes peuvent se tromper ; un homme peut se tromper.
Er zyn bedelaers aen de deur; een bedelaer is aen de deur.
Il y a des mendiants à la porte ; il y a un mendiant à la porte.

5. Avant les noms propres d'hommes, de pays, de villes, comme :

Albert van Oostenryk wierd door Flips als landvoogd naer de Nederlanden gezonden;	Philippe envoya Albert d'Autriche, comme gouverneur des Pays-Bas.

Exception. Les noms propres suivants prennent l'article :

De Nederlanden,	Les Pays-Bas.
De Indiën,	Les Indes.
De Haeg,	La Haie.
De Briel,	La Brielle.
De Bosch,	Bois-le-Duc.
De Betuwe,	La Betuwe.
De Willemstad,	Willemstad.

6. Avant les titres des souverains, des princes ou des personnes généralement connues, comme :

Koning Leopold;	Le roi Léopold.
Prins Karel;	Le prince Charles.

7. Avant les noms propres, suivis d'un déterminatif, comme :

Karel de Groote;	Charlemagne.
Pius de Zesde;	Pie VI.
Leopold, koning der Belgen;	Léopold, roi des Belges.

8. Lorsqu'on adresse la parole à quelqu'un, comme :

Heer, wees ons genadig!	Seigneur, soyez nous propice!
Luije jongen, leer uwe les;	Paresseux, apprend ta leçon.
Kinderen, zyt wys;	Enfants, soyez sages.

9. Lorsque le substantif, joint au verbe, n'exprime qu'une idée et d'une manière générale, comme :

Honger hebben;	Avoir faim.
Dorst lyden;	Souffrir la soif.
Zorg dragen;	Avoir soin.
In slaep vallen;	S'endormir.
Naer huis gaen;	Aller à la maison.
Te bed liggen;	Être au lit.
Te voorschyn komen;	Paraître.
Ten regten tyde;	A temps.
Ter goeder trouw;	De bonne foi.

10. Dans les expressions proverbiales ou figurées, comme :

Nood breekt wetten;	Nécessité n'a point de loi.
Voet by steek houden;	Tenir pied à boule.
Honger is de beste saus;	Il n'est sauce que d'appetit.

11. Lorsqu'un substantif au génitif précède immédiatement un autre substantif, ce dernier ne prend pas d'article, comme :

Zy stelden vreemdelingen in 's lands regering (in de regering des lands);	Ils admirent des étrangers dans l'administration du pays.
Door gods almagt wordt alles geregeerd (de almagt Gods);	Tout est gouverné par la toute-puissance de Dieu.
'S konings maetregelen (de maetregelen des konings);	Les mesures du roi.

12. Lorsque le substantif français est précédé de l'article et du pronom *dont*, qui se rend par *wiens*, *wier*, suivant l'antécédent, on supprime l'article, comme :

God, wiens wysheid wy bewonderen;	Dieu dont nous admirons la sagesse.
Dat is eene vrouw, wier vroomheid alles te boven gaet;	C'est une femme, dont la piété surpasse tout.
Er zyn vele menschen, wier fortuin hun benyders verwekt;	Il y a beaucoup d hommes, dont la fortune leur suscite des envieux.

13. Le mot *God*, quand on veut désigner le vrai Dieu, n'admet jamais d'article, comme :

God zal u helpen;	Dieu vous aidera.
Gods wil geschiede;	Que la volonté de Dieu se fasse.
Op God alleen moet men vertrouwen;	On doit se fier à Dieu seul.

14. Comme les adjectifs déterminatifs déterminent par eux-mêmes les substantifs qu'ils précèdent,

il serait absurde d'indiquer encore par l'article, que le substantif est pris dans un sens déterminé, comme :

Myn Heer en myn God;	Mon Seigneur et mon Dieu.
Om deze klagten te stillen;	Pour apaiser ces plaintes.
Zy ontmoetten op vele plaetsen geenen geringen tegenstand;	Ils rencontrèrent dans beaucoup d'endroits une grande opposition.

15. Dans une énumération de parties ou dans un récit passionné, on n'exprime pas l'article, comme :

Tyd, goed, leven, alles behoort aen het vaderland;	Le temps, les biens, la vie, tout appartient à la patrie.
Geduld en hoop, tyd en geluk maken alles mogelyk;	La patience et l'espérance, le temps et le bonheur rendent tout possible.
Burgers, vreemdelingen, vrienden, vyanden, volkeren, koningen en keizers eerbiedigen hem;	Citoyens, étrangers, amis, ennemis, peuples, rois et empereurs le révèrent.

Observation. Nous voyons donc, que nous supprimons l'article, non seulement dans tous les cas où les Français le retranchent, mais encore dans d'autres cas (N.os 15. 12. 11, etc. de ce paragraphe), où ils se servent de l'article partitif ou défini.

CHAPITRE III.

DU SUBSTANTIF.

§. 72.

DE LA DÉRIVATION.

Dans notre première partie (§. 5.) nous avons déjà parlé de la dérivation des substantifs. C'est la manière de faire prendre à un mot certaines inflexions, soit au commencement, soit à la fin, pour ajouter à l'idée primitive des idées accessoires, qui la modifient.

§. 73.

Les *particules intoniques* qui servent à former des substantifs sont : *be*, *ge*, *ver*, *ant*, *ont*, *mis*, *on* , *wan*, *er* et *her*.

Be. La particule *be*, qui sé place devant les verbes actifs pour les modifier et pour leur donner un sens ampliatif, exprime la même idée devant les substantifs, qui dérivent le plus souvent de ces verbes; on peut la rendre par *ten volle*, tout à fait, complètement, comme :

Behandeling, maniement, de *behandelen*, . . *handelen*, agir.
Bezoek, visite, de *bezoeken*, . . *zoeken*, chercher.
Begryp, conception, de *begrypen*, comprendre, *grypen*, prendre.

REMARQUE. La même particule, placée devant un verbe neutre, lui donne la signification active, comme :

Weenen, verser des larmes; *beweenen*, pleurer quelqu'un.

Ge. Cette particule, jointe à la racine d'un verbe, sert à former des substantifs, qui désignent la continuation de l'action exprimée par le verbe, comme :

Gekabbel, le murmure continu (des flots), de *kabbelen*, murmurer.
Gevecht, action continue de se battre, combat, de *vechten*, se battre.
Geloop action continue de courir, de *loopen*, courir.
Geleider, conducteur, de *geleiden*, conduire, *leiden*, mener.
Geloop, action de courir, de *loopen*, courir.

Ver. La particule *ver* exprime d'abord l'idée de *verre*, loin; mais tantôt elle ajoute à l'idée du mot primitif, tantôt elle en retranche, comme :

Verbetering, amélioration. *Verachting*, mépris.
Verbinding, liaison. *Verkooping*, vente.

Ant. Cette particule, dérivée du grec *anti* (ἀντὶ), signifie proprement *en échange de*, *contre*, comme :

Antwoord, réponse ou échange de mots.

Ont. La particule *ont* fait allusion à une *privation*, à un *éloignement*, ou à une *destruction*, comme :

Onteering, deshonneur. *Onthoofding*, décapitation.
Ontheiliging, profanation. *Ontlossing*, décharge.
Ontwenning, perte d'une habitude. *Ontvolking*, dépeuplement.

Mis. Cette particule fait allusion à une chose non réussie, et répond à la particule française *mé* ou *més*, comme :

Mistrouwen, méfiance. *Misverstand*, mésintelligence.
Misvatting, méprise. *Misnoegen*, déplaisir.

On. La particule *on* a le sens privatif, comme :

Heil, bonheur ; *onheil*, malheur.
Eer, honneur ; *oneer*, déshonneur.
Geluk, bonheur ; *ongeluk*, malheur.

Remarque. Dans le substantif *onkosten*, frais, *on* a la signification de *nutteloos*, inutile.

Wan. Cette particule est un substantif inusité, qui signifiait anciennement *défaut*, besoin, comme :

Wanhoop, désespoir, défaut d'espoir.
Wangeloof, défiance.

Souvent elle signifie quelque chose de difforme, ou d'irrégulier comme :

Wangeluid, dissonance. *Wangedrogt*, monstre.
Wanlust, appétit déréglé. *Wangebruik*, abus.

Er, *Her*. Les particules *er* et *her* marquent une répétition, et équivalent à la particule française *re*, comme :

Erkentenis, reconnaissance. *Herdruk*, réimpression.
Erinnering, souvenir. *Herbouwing*, réédification.

§. 74.

Les finales, qui servent à former les substantifs, sont les suivantes : *te*, *heid*, *er*, *der*, *aer*, *ier*, *is*, *y*, *dom*, *ing*, *ling*, *sel*, *ster* et *schap*.

Te. heid. Les finales *te* et *heid* substantifient l'adjectif ; la première substantifie dans le sens physique, l'autre, dans le sens moral, comme :

Hoogte, hauteur, grandeur physique.
Hoogheid, dignité, grandeur morale.
Laegte, profondeur. *Sterkte*, force physique.
Laegheid, bassesse. *Sterkheid*, force morale.

Remarque 1. C'est pour cette raison qu'on ne peut pas dire *kloekte*, mais bien *kloekheid*, parce que c'est une qualité morale que désigne l'adjectif *kloek*.

— 2. On ajoute aussi souvent la terminaison *te* au radical des verbes, pour en former des substantifs, comme :

Belofte, promesse, de *beloven*, promettre.
Behoefte, besoin, de *behoeven*, avoir besoin.

Er. der. aer. Les finales *er (der)* et *aer* désignent l'agent masculin, qui fait l'action indiquée par le verbe. On forme ces substantifs de l'infinitif des verbes en changeant la terminaison *en* en *er (der)* ou *aer*, comme :

Schryven, écrire, *schryver*, écrivain, auteur.
Bedelen, mendier, *bedelaer*, mendiant.
Vollen, fouler, *voller* ou *volder*, foulon.

On emploie la terminaison *er (der)*, lorsque l'avant-dernière syllabe du verbe a l'accent, et *aer*, lorsqu'il en est privé. Ainsi *schryven* fait *schryver* parce que *schryven* a l'accent sur l'avant-dernière syllabe *schry*; *bedelen* fait *bedelaer*, et non *bedeler*, parce que l'accent tombe sur *be*, qui n'est pas l'avant-dernière syllabe.

Remarque 1. Cependant les verbes *dienen*, servir; *leeren*, enseigner; *minnen*, aimer; font *dienaer*, serviteur, ou *diender*, agent de police, *leeraer*, professeur, *minnaer*, amant. *Schilderen*, peindre, fait non plus *schilderaer*, mais *schilder*, peintre.

— 2. *Er* indique quelquefois l'instrument, au moyen duquel on fait l'action, comme : *snuiter* (*snuiten*, moucher), mouchettes.

— 3. Lorsque c'est un agent féminin, que le sujet doit désigner, on change la terminaison *er* en *ster*, comme :

Naeijen, coudre, *naeijer*, couturier, *naeister*, couturière.

Lorsque le substantif se termine en *aer*, on ajoute à cette terminaison tantôt *ster*, tantôt *es*, comme :

Woekeraer, usurier, *woekeraerster*, usurière.
Bedelaer, mendiant, *bedelares*, *bedelaerster*, mendiante.

Ier. La terminaison *ier* indique un individu masculin, comme :

Hovenier, jardinier. *Winkelier*, marchand.

Cependant *kamenier* est du genre féminin.

Aerd. erd. Les terminaisons *aerd*, *erd*, signifient le caractère ou l'habitude de l'action exprimée par le verbe, dont elles dérivent, comme :

Dronkaerd, buveur, de *drinken*, boire.
Luijaerd, fainéant, de *luijeren*, faire le paresseux.

Nis. La terminaison *nis* exprime l'action du verbe substantifié comme :

Gelykenis, ressemblance, de *gelyken*, ressembler.
Vergiffenis, pardon, de *vergeven*, pardonner.
Hindernis, obstacle, de *hinderen*, mettre des obstacles.

Remarque. Nous employons dans le même sens tous les verbes à l'infinitif précédé de l'article *het*, comme :

Het hinderen, empêcher, l'obstacle.
Het begraven, l'enterrement.

El, *em*, *m*. Ces terminaisons des substantifs masculins indiquent un moyen ou un instrument propre à agir, et sont dérivés des verbes, qui indiquent l'action, comme :

Vleugel (*vleugelen*), aile.
Adem (*ademen*), haleine.
Storm (*stormen*), tempête.

Y, *ery*. Ces terminaisons ajoutées à des substantifs forment des substantifs abstraits, et indiquent l'endroit où se fait l'action exprimée par le verbe, dont ils sont dérivés, comme :

Bakkery, boulangerie, de *bakker*, *bakken*.
Drukkery, imprimerie, de *drukker*, *drukken*.
Wevery, tisseranderie, de *wever*, *weven*.

Dom. La terminaison *dom*, formant un substantif masculin désigne une manière d'être, ou un état, comme :

Rykdom, richesse. *Ouderdom*, vieillesse.

Lorsqu'elle forme un substantif neutre, elle marque une dignité, une charge ou une communauté, comme :

Het pausdom, la papauté. *Het koningdom*, la royauté.
Het heidendom, le paganisme. *Het priesterdom*, le sacerdoce.

Ing. Cette finale est ajoutée au radical des verbes, et sert à particulariser l'action présente ou terminée, comme :

Ademing (*ademen*), respiration.
Vernieling (*vernielen*), destruction.
Ingeving (*ingeven*), inspiration.

Rem. Les infinitifs de ces verbes sont employés dans le même sens : *het ademen*, *het vernielen*, *het ingeven*.

Ling. Cette terminaison, formant des substantifs masculins, exprime la qualité constitutive, ou l'origine d'une personne, comme :

Zuigeling, nourrisson. *Vondeling*, enfant trouvé.
Vreemdeling, étranger. *Balling*, exilé.
Leerling, élève. *Lieveling*, favori.

Elle forme aussi des substantifs féminins, comme :

De wandeling, la promenade.

Sel. La finale *sel* désigne un produit, comme :

Blouwsel, amidon bleu. *Spruitsel*, rejeton.
Afbeeldsel, image.

Ou un instrument :

Witsel, le blanc; *zwartsel*, noir de fumée.

Schap. Cette terminaison, jointe à un substantif masculin, désigne une réunion de personnes, ayant des intérêts communs, et alors le substantif dérivé est du genre féminin, comme :

De burgerschap, la totalité des bourgeois; *de jongelingschap*, les jeunes gens.

Cette même terminaison, jointe à un adjectif ou à un substantif, forme des substantifs féminins, et marque une manière d'être ou une affection, comme :

De gramschap (*gram*), la colère.
De vriendschap (*vriend*), l'amitié.
De verwantschap (*verwant*), la parenté.

Quelquefois elle désigne une dignité, ou un avantage, et alors le substantif est neutre, comme :

Het burgerschap, le droit de bourgeoisie.
Het meesterschap, la maîtrise.
Het priesterschap, la prêtrise.

ACCORD ET LIAISON DES SUBSTANTIFS.

RÈGLES GÉNÉRALES.

§. 75.

Deux ou plusieurs substantifs, qui ne désignent qu'une même personne ou une même chose, sans

être régis l'un par l'autre, se mettent au même cas, comme:

Myn broeder Jan heeft aen zynen oom, zynen weldoender, eenen fraeijen brief geschreven;	Mon frère Jean a écrit une belle lettre à son oncle, son bienfaiteur.
Het schiereiland Spanje,	La presqu'île d'Espagne.
Het koningryk België;	Le royaume de Belgique.

§. 76.

Lorsque deux ou plusieurs substantifs sont unis par les conjonctions *en*, *noch*, *of*, *zoo wel... als*, *niet... maer*, *niet alleen... maer*, *zoo... als*, *etc.*; on les met au même cas, comme:

Myn Heer en myn God;	Mon Seigneur et mon Dieu.
De kunsten en wetenschappen zyn het sieraed van eenen staet;	Les arts et les sciences sont l'ornement de l'état.
Dit kind eerbiedigt noch leeraer, noch ouders;	Cet enfant ne respecte ni maître, ni parents.
Zoo wel de koning als de onderdaen is aen de wet onderworpen;	Le roi aussi bien que le sujet est soumis à la loi.

§. 77.

Lorsque deux substantifs, ou lorsqu'un pronom et un substantif désignent un seul et même objet, de manière que l'un détermine ou explique l'autre, ils se mettent au même cas, sans qu'il soit nécessaire qu'ils se trouvent au même nom-

bre ; c'est ce qu'on appelle *apposition*. * On peut résoudre le substantif par *die is*, qui est, ou par *als*, comme, en qualité de, comme :

Karel, voorheen zyn mededinger en naderhand zyn tegenstrever;	Charles, d'abord son rival et après son antagoniste.
De letteroefeningen, myn eenigste vermaek,	Les études, mon unique plaisir.
De zendbrieven van Paulus, den apostel des Heeren;	Les épîtres de Paul, apôtre du Seigneur.
Hebt gy Herodoot, den vader der ongewyde geschiedenis niet gelezen?	N'avez-vous pas lu Hérodote, le père de l'histoire profane?

REMARQUE. L'apposition est quelquefois séparée du substantif qu'elle explique ; alors il faut la faire précéder de *als*, en qualité de, comme :

Cesar wierd als Questor naer Spanje gezonden;	César, en qualité de Questeur, fut envoyé en Espagne.
Ik zal u ontvangen als mynen zoon;	Je vous recevrai comme mon fils.

§ 78.

Lorsque deux ou plusieurs substantifs composés, qui ont la même terminaison, sont unis par les conjonctions *en* ou *noch*, on admet l'apocope au premier, et on les place au même cas, comme :

De in- en uitwendige deelen des ligchaems;	Les parties extérieures et les parties intérieures du corps.
Het vleesch- en bakhuis;	La boucherie et la boulangerie.
Noch land- noch zeemagt;	Ni force de terre, ni force de mer.

* N. B. Voyez la grammaire latine.

§. 79.

Nous voyons par les paragraphes précédents, que les substantifs peuvent se présenter de deux manières différentes dans une proposition, ou comme *sujets*, ou comme *régimes*.

§. 80.

Lorsqu'ils se présentent comme *sujets*, ils sont indépendants de tout autre mot, et expriment l'idée principale de la proposition (§. 60. 1.re partie); mais lorsqu'ils sont employés comme *régimes*, ils dépendent d'un autre mot, dont ils complètent la signification (§. 61. 1.re partie).

§. 81.

Le substantif, employé comme sujet, se place toujours au *Nominatif*; lorsqu'il est le régime direct, il prend la forme de l'*Accusatif*; comme régime indirect, il prend tantôt la forme du *Génitif*, tantôt celle du *Datif* ou de l'*Ablatif*, suivant que le substantif, l'adjectif, le verbe ou la préposition, dont il dépend, régit tel ou tel cas.

USAGE DU NOMINATIF.

§. 82.

Toute proposition doit avoir un sujet (*onderwerp*) exprimé ou sous-entendu. Ce sujet se place au

nominatif, avant ou après son verbe, à la question *wie?* qui est-ce qui? et *wat?* qu'est-ce qui?

De leeraer onderwyst;	Le maître enseigne.
Het hout brandt;	Le bois brûle.
De vogelen vliegen;	Les oiseaux volent.

Wie onderwyst? *De leeraer.* Wat brandt? *Het hout.* Wie ou wat vliegt? *De vogelen.*

§. 83.

Le verbe *zyn* ou *wezen*, les verbes neutres *blyven*, *heeten*, *worden*, et tous les verbes passifs ont leur attribut au nominatif, de sorte que ces verbes ont deux nominatifs, l'un du sujet, et l'autre de l'attribut, comme :

De gewoonte is eene tweede natuer;	L'habitude est une seconde nature.
Blyven wy altoos de voorstaenders der vlaemsche tael;	Restons toujours les défenseurs de la langue flamande.
Ik heet Pieter;	Je m'appelle Pierre.
De luije leerling kan nooit een geleerd man worden;	L'élève paresseux ne peut jamais devenir un homme savant.
Titus wierd het vermaek van het menschelyk geslacht genoemd;	Titus fut appelé les délices du genre humain.

Remarque. Les verbes *leven* et *sterven* ont aussi un double nominatif, comme :

Ik wil als een christen leven en sterven;	Je veux vivre et mourir en chrétien.

USAGE DU GÉNITIF.

§. 84.

Le *génitif* est ainsi appelé d'un verbe latin, qui signifie produire (gignere), parce qu'il exprime le plus souvent le rapport de production. En français ce cas est toujours exprimé par la préposition *de* (*van*). Mais comme cette préposition exprime aussi une infinité d'autres rapports, que la langue flamande ne peut pas rendre par le génitif, nous établirons les règles suivantes.

§. 85.

Tout substantif ou pronom, qui dépend d'un autre substantif, de sorte qu'il détermine le rapport de celui-ci à l'autre, se place au génitif à la question, *wiens? wier? welks?* de qui ? de quoi ?

De hand des Heeren;	La main du Seigneur.
De werken Gods;	Les œuvres de Dieu.
De weg der wysheid;	Le chemin de la sagesse.

Remarque. 1. Souvent le substantif au génitif précède celui dont il est régis, mais alors ce dernier rejette l'article, comme :

Des Heeren oogen zien alles; *De oogen des Heeren zien alles;*	Les yeux du Seigneur voient tout.
Door des Hemels goedheid, pour *De goedheid des Hemels;*	La bonté du ciel.

— 2. On peut même supprimer l'article devant les substantifs au génitif, surtout devant les noms propres, comme :

Broeders zuster, pour *des broeders zuster* ou *de zuster des broeders;* la sœur du frère.

Gods genade;	La grâce de Dieu.
Borrmans' verslag;	Le rapport de Borrmans.
David 's spraekkunst;	La grammaire de David.

— 3. Lorsque deux substantifs sont unis de manière qu'ils ne présentent à l'esprit qu'une seule idée, on ajoute l'*s* comme signe du génitif au dernier mot seulement, comme :

Koning Leopold's regering;	Le gouvernement de Léopold.
Oom Jan 's weilanden;	Les prairies de l'oncle Jean.
Zuster Anna 's borduerwerk;	L'ouvrage en broderie de la sœur Anne.

§. 86.

Au lieu du génitif décliné on peut se servir également de la préposition *van*, pour exprimer ce cas. Quelquefois on emploie indifféremment le génitif ou la préposition *van*, lorsque le rapport est du possesseur à la chose possédée, ou de la partie au tout, comme :

De eigenaer des huizes; *De eigenaer van het huis;*	Le propriétaire de la maison.
De deur van deze kamer; *De deur dezer kamer;*	La porte de cette chambre.

REMARQUE. Il arrive que l'emploi du génitif et celui de la préposition donnent un sens différent à la même proposition. Ainsi il faut dire :

De ondersteuning des mans, quand on veut exprimer que cet homme soutient quelqu'un; au contraire *de ondersteuning van dien man*, signifie, que cet homme est soutenu lui-même.

§. 87.

Il y a des cas, où il n'est pas indifférent d'employer le génitif ou la préposition *van*.

Il faut employer la préposition *van* :

1. Pour désigner la patrie, la naissance, l'emploi ou le métier de quelqu'un, comme :

Ik ben een Luxemburger van geboorte :	Je suis Luxembourgeois de naissance.
Waertoe dient het een edelman van afkomst te zyn?	A quoi bon, d'être gentilhomme de naissance?
Hy is een schoenmaker van stiel ;	Il est cordonnier de son métier.

2. Pour exprimer l'étoffe, l'espèce, la qualité, la matière ou le métal dont quelque chose est faite, comme :

Kousen van zyde ;	Des bas de soie.
Tabak van Spanje ;	Du tabac d'Espagne.
Een man van verstand;	Un homme d'esprit.
Eene kroon van goud;	Une couronne d'or.

REMARQUE. Cependant dans tous ces cas on pré-

fère de rendre le nom de l'espèce ou de la matière par un adjectif, et l'on dit :

Zyden kousen; spaensche tabak; een verstandige man; eene gouden kroon.

3. Pour exprimer la qualité d'une personne ou d'une chose, le temps, la durée, la mesure, le nombre, la valeur, le poids, l'âge, comme :

Driftig van aerd;	Emporté de caractère.
Uitstekend van moed;	Excellent de courage.
Een kind van dry jaren;	Un enfant de trois ans.
Eene vracht van honderd zakken;	Une charge de 100 sacs.
Eene ballingschap van 10 *jaren;*	Un exil de 10 ans.
Eene maet van 10 *koppen;*	Une mesure de 10 litrons.
Een man van zes voet;	Un homme de six pieds.

4. Après les noms communs, tels que *keizer*, *koning*, *hertog*, etc., et après les noms propres de villes, de pays, comme :

De keizer van Oostenryk;	L'empereur d'Autriche.
De hertog van Braband;	Le duc de Brabant.
Brussel is (zoo als men zegt) *het Parys van België;*	Bruxelles est le Paris de Belgique.

Remarque. On peut faire du nom propre de pays ou de ville un adjectif, comme :

De Oostenryksche keizer; het Belgische Parys.

5. La préposition *van* est sous-entendue :

a) Devant les substantifs *winst*, gain, *voordeel*, profit, *verlies*, perte, comme :

Twee centen winst (van winst) op dry ponden koffy;	Deux cents de gain sur trois livres de café.

b) Devant les adverbes *veel*, beaucoup, *weinig*, peu, *meer*, plus, *minder*, moins, *genoeg*, * assez, et devant les substantifs qui expriment une collection, ou une quantité vague, qui ne détermine le nombre des choses qu'en gros, comme :

Veel windmakery verraedt gewoonlyk het weinig verstand, dat iemand heeft;	Beaucoup de fanfaronades récèle ordinairement le peu d'esprit, qu'on a.
Praet genoeg;	Assez de caquet.
Een hoop boeken;	Un tas de livres.
Een glas besten wyn;	Un verre de très-bon vin.
Eene menigte appelen;	Une grande quantité de pommes.

Remarque. 1. Lorsque les substantifs sont pris dans un sens déterminé, il faut exprimer *van*, comme :

Eene menigte van deze appelen;	Une multitude de ces pommes.
Eene flesch van onzen besten wyn;	Une bouteille de notre meilleur vin.

— 2. On peut dire aussi : *veel lands*, au lieu de : *veel land*, beaucoup de terre ; *een luttel tyds*, un peu de temps ; *gelds en goeds genoeg ;* assez d'argent et de bien.

---

* N. B. *genoeg* suit son régime.

§. 88.

Deux ou plusieurs génitifs, dont l'un est le régime de l'autre, causent quelquefois de la cacophonie; il faut donc laisser le génitif qui présente le plus d'euphonie, et tourner l'autre par la préposition *van*. Ainsi au lieu de dire: *de bezigheden der kinderen der school*, on dit mieux: *de bezigheden der kinderen van de school*, les occupations des enfants de l'école.

Het voorwerp van de eerzucht der leerlingen;	L'objet de l'ambition des élèves.
De jeugd is de roos der lente van het leven des menschen;	La jeunesse est la rose du printemps de la vie de l'homme.

§. 89.

Souvent on réunit les deux substantifs, pour n'en former qu'un seul composé, comme:

De dagen des zomers, pour *De zomerdagen;*	Les jours d'été.
De lange avonden des winters, pour *de lange winteravonden;*	Les longues soirées d'hiver.

§. 90.

Pour désigner les productions naturelles ou artificielles, on met les noms de pays avec la préposition *uit*, et les noms de villes ou de villages, avec la préposition *van*, comme:

Koopwaren uit England;	Des marchandises d'Angleterre.

Zyde uit Duitschland;	De la soie d'Allemagne.
Zyde van Lier;	De la soie de Lierre.
Peerden uit Spanje;	Des chevaux d'Espagne.
Laken van Vervier;	Du draps de Verviers.

REMARQUE. On peut rendre, comme §. 88, tous ces noms propres par des adjectifs.

§. 91.

On met le génitif :

1. Après les adjectifs numéraux *een*, *twee*, etc., et les adjectifs indéfinis *eenige*, *weinige*, *vele*, comme :

Een onzer leerlingen;	Un de nos élèves.
Twee uwer bedienden;	Deux de vos domestiques.
Eenige myner boeken;	Quelques-uns de mes livres.

2. Après les pronoms *niemand*, *geen*, *wie*, *wat*, *iets*, *niets*, comme :

Niemand onzer vrienden;	Personne de nos amis.
Wat nieuws?	Quelle nouvelle?
Niets goeds;	Rien de bon.

REMARQUE. Au lieu du génitif on peut se servir également des prépositions *van*, *onder* ou *uit*, comme :

Wie van ons?	Qui de nous?
Een uit dit getal;	Quelqu'un de ce nombre.
Eenige onder ons	Quelques-uns de nous.

3. Après les superlatifs, qui préfèrent une personne ou une chose à toutes les autres, comme :

De besten der grieksche redenaers;	Les meilleurs des orateurs grecs.
Jan is de luiste myner leerlingen;	Jean est le plus paresseux de mes élèves.
Plato was de geleerdste van geheel Griekenland;	Platon fut le plus savant de toute la Grèce.

4. Les prépositions *wege* et *halve*, à cause de, pour, se placent toujours après leur régime; lorsque ce régime est un pronom personnel, ce dernier prend la terminaison *ent*, comme :

Van 's konings wege;	De la part du roi.
Mynentwege;	A cause de moi.
Uwenthalve;	Pour l'amour de vous.

5. A la question *wanneer?* quand? et *hoe veel mael?* combien de fois? les noms des jours de la semaine et les substantifs *dag*, *maend*, *jaer*, *morgen*, *avond*, etc., se mettent au génitif, comme :

Hy komt 's maendags;	Il viendra le lundi.
Drymael 's daegs;	Trois fois par jour.
Eenmael 's jaers;	Une fois par an.

6. Les substantifs, qui expriment un penchant, une opinion, une volonté, et qui sont accompagnés du verbe *zyn*, se mettent au génitif, comme :

Ik ben willens;	Je veux.
Hy is voornemens;	Il a le dessein.

Remarque. Ces expressions peuvent se rendre par des prépositions, comme :

Naer myn oordeel;	A mon avis.

7. Après les verbes *zich schamen*, avoir honte, *zich ontfermen*, avoir pitié, *gedenken*, se souvenir, comme :

Hy schaemt zich zyner ouders;	Il a honte de ses parents.
God, ontferm u onzer;	Dieu, ayez pitié de nous.
Gedenk uwer belofte;	Souviens-toi de ta promesse.

8. Dans le style relevé il y a quelques adjectifs qui demandent le génitif, comme : *bewust*, avoir la conscience de quelque chose, *onbewust*, qui ne connaît pas; *gedachtig*, qui se souvient; *kundig*, habile; *onkundig*, inhabile; *waerdig*, digne ; *onwaerdig*, indigne ; *moede*, las ; *magtig*, capable ; *schuldig*, coupable.

Hy is zyner waerdigheid bewust;	Il a la conscience de sa dignité.
Zyner driften magtig zyn;	Être maître de ses passions.
Des verraeds schuldig zyn;	Être coupable de trahison.

Remarque. Dans le style ordinaire ces adjectifs se construisent mieux avec des prépositions ou avec l'accusatif.

USAGE DU DATIF.

§. 92.

Le *Datif* est ainsi appelé d'un verbe latin, qui signifie donner (*dare*), destiner, attribuer, parce qu'il dé-

signe *la fin, le but, le terme*, vers lequel se dirige une action; il répond non seulement à la question *Wien?* ou *aen wien?* à qui? *aen wat?* à quoi? mais aussi à la question *voor wien?* pour qui? *voor wat?* pour quoi?

God geeft de koningryken aen wien hy wil;	Dieu donne les royaumes à qui il veut.
Hy laet aen zyne kinderen te veel toe;	Il permet trop à ses enfants.
Ik twyfel aen der menschen opregtheid;	Je doute de la sincérité des hommes.

§. 93.

Quand on veut marquer la personne ou la chose, à laquelle l'action exprimée par le verbe est destinée, ou à l'avantage ou au désavantage de qui elle est faite, on la met au *Datif*, comme:

Ik heb hem eenen brief geschreven;	Je lui ai écrit une lettre.
Ik heb zynen broeder dit gezegd;	J'ai dit cela à son frère.
Ik zal uwen broeder den weg toonen;	Je montrerai le chemin à votre frère.

Remarque. Pour marquer ce même rapport de destination, nous employons également les prépositions *aen* et *voor*, comme:

Ik heb eenen brief aen mynen vriend geschreven;	J'ai écrit une lettre à mon ami.
Gy studeert niet voor uwe leeraers, maer voor u zelven;	Vous n'étudiez pas pour vos maîtres, mais pour vous-mêmes.

§. 94.

Les adjectifs qui signifient un avantage, ou désavantage, une ressemblance, ou une dissemblance, une facilité, ou une difficulté, une possibilité, ou une impossibilité, etc., gouvernent le datif, comme:

Dit was den lande nuttig en voordeelig;	Cela fut utile et avantageux au pays.
Het kan u schadelyk zyn;	Cela peut vous être nuisible.
Het is my onmogelyk;	Il m'est impossible.

§. 95.

Les adjectifs *aengenaem*, agréable; *onaengenaem*, désagréable; *lief*, cher; *hatelyk*, odieux; *getrouw*, fidèle; *ongetrouw*, *ontrouw*, infidèle; *bekend*, connu; *onbekend*, inconnu; *eigen*, propre; *genegen*, porté pour; *noodzakelyk*, nécessaire; *gehoorzaem*, obéissant; *ondergeschikt*, subordonné, gouvernent aussi le datif, comme:

Dit was my aengenaem;	Cela me fut agréable.
Uwen vriend onbekend;	Inconnu à votre ami.
Den koning getrouw blyven;	Rester fidèle au roi.

§. 96.

Il y a des adjectifs qui, au lieu du datif simple, se construisent mieux avec la préposition *aen*; d'autres demandent la préposition *voor*. Quoique

l'usage et l'oreille soient les meilleurs conseillers, pour décider s'il faut avoir recours aux prépositions ou non, on peut établir la règle suivante : On exprime les prépositions devant les noms de choses inanimées; devant les noms de personnes ou de choses personnifiées, on les omet, ou l'on s'en sert indifféremment, comme :

Het kind is zynen vader gelyk;	L'enfant ressemble à son père.
Gewoon aen het oproer;	Habitué aux révoltes.
Blind voor de toekomst;	Aveugle pour l'avenir.
Geschikt voor de menschelyke natuer;	Propre à la nature humaine.

§. 97.

Les substantifs dérivés des verbes ou des adjectifs qui gouvernent le datif, se construisent avec le même cas, comme :

De gehoorzaemheid aen de wetten;	L'obéissance aux lois.
De onderdanigheid aen zynen vorst;	La soumission à son prince.
De hinderlagen aen den vyand;	Les embûches à l'ennemi.
De hulpmiddelen voor de ziekte.	Les remèdes contre la maladie.

Observation. Quant aux prépositions qui gouvernent le datif, voyez le chapitre sur les Prépositions.

VERBES QUI GOUVERNENT LE DATIF.

§. 98.

1. Le verbe *zyn* se construit avec le *Datif*, lorsqu'il signifie *hebben*, avoir, ou *toebehooren*, appartenir, comme : *Dit boek is aen my*; ce livre est à moi. C'est comme si l'on disait : *dit boek is aen my toebehoorende;* ce livre m'appartient.

2. Les verbes qui signifient *geven*, donner; *ontnemen*, prendre; *bevelen*, ordonner; *verbieden*, défendre; *verhalen*, raconter, comme :

Men heeft my verboden te spreken;	On m'a défendu de parler.
God had het hem gegeven;	Dieu le lui avait donné.
God heeft het hem ontnomen;	Dieu le lui a pris.
Ik verhaelde de geschiedenis aen uwen vriend;	J'ai raconté l'histoire à votre ami.

3. Les verbes *gehoorzamen*, obéir; *behagen*, plaire; *toebehooren*, appartenir; *schynen*, *dunken*, sembler; *beloven*, promettre; *zenden*, envoyer; *zich houden*, se tenir; *wyken*, céder; *grenzen*, confiner; *overhouden*, réserver; *bedanken*, remercier; *deel hebben*, participer; *melden*, mander, etc., comme :

De ondeugden grenzen aen de deugden;	Les vices touchent aux vertus.
Hy onderwerpt zich aen niemand;	Il ne se soumet à personne.
Die vader houdt alles voor zyne kinderen over;	Ce père réserve tout pour ses enfants.

Ik bedank u voor den bewezen dienst;	Je vous remercie du service rendu.
De christen gelooft aen de onsterfelykheid der ziel en aen de verryzenis der dooden;	Le chrétien croit à l'immortalité de l'âme et à la résurrection des morts.

4. Les verbes impersonnels *het ontbreekt*, il manque; *het is geoorloofd*, il est permis; *er is aengelegen*, il importe, etc., comme:

Het ontbreekt my aen geld;	L'argent me manque.
Kwaed doen is aen niemand geoorloofd;	Il n'est permis à personne de faire du mal.

Remarque. On voit que le Datif peut compléter un verbe actif ou neutre, ou un adjectif, ou un substantif, ou même une préposition. Mais quel que soit le mot qui se trouve à ce cas, il n'exprime que l'idée de *terme* ou de *destination*; c'est pourquoi rien n'exprime mieux le sens de ce cas que le mot *terminatif (doeleinde)*.

USAGE DE L'ACCUSATIF.

§. 99.

L'*accusatif* est ainsi appelé d'un verbe latin, qui signifie accuser *(accusare)*, parce qu'il reçoit l'action du verbe transitif, dont il complète la signification, en la déterminant d'une manière précise et directe. C'est pourquoi on le nomme aussi régime direct *(voorwerp)*; il répond à la question *wien? wie? wat?* qui? quoi? Ainsi dans la phrase:

ik acht de deugd, j'estime la vertu, *de deugd* complète d'une manière directe la signification du verbe *achten;* il en est donc le régime direct *(voorwerp)*, ou l'accusatif.

§. 100.

Tous les verbes actifs gouvernent l'accusatif, comme :

Ik heb het geld gegeven;	J'ai donné l'argent.
Men verhaelde eene geschiedenis;	On raconta une histoire.
De wyze veracht de rykdommen;	Le sage dédaigne les richesses.

§. 101.

Quelques verbes actifs gouvernent deux *accusatifs*, dont l'un est l'*objet* de l'action, et l'autre l'*attribut*, comme : *maken*, rendre; *noemen*, nommer; *kiezen*, élire; *zich toonen*, se montrer, etc., etc., comme :

Men heeft hem eenen ongelukkigen mensch gemaekt;	On l'a rendu un homme malheureux.
Ik noem mynen vriend eenen wyze;	Je nomme mon ami un sage.

Remarque. 1. L'un de ces *accusatifs* peut dépendre d'une préposition sous-entendue ou exprimée, telle que : *als*, *voor*, *tot*, etc., comme :

Men moet de kinderen in alle wetenschappen onderwyzen;	On doit instruire les enfants dans toutes les sciences.
Men koos hem tot raedsheer.	On l'a élu conseiller.

Rem. 2. Les verbes actifs qui gouvernent deux accusatifs, se construisent avec deux nominatifs au passif, comme : *men noemt hem eenen windmaker ;* on l'appelle fanfaron ; *hy wordt windmaker genoemd.*

§. 102.

Il y a des verbes actifs qui, outre le régime direct *(voorwerp)* ou l'accusatif, ont aussi le datif comme régime indirect. Ce sont : *geven*, donner ; *zeggen*, dire ; *verhalen*, raconter ; *beloven*, promettre ; *zenden*, envoyer ; *schryven*, écrire, etc.

Geeft den arme eene aelmoes;	Donnez l'aumône au pauvre.
Hy heeft zich aen gevaren blootgesteld;	Il s'est exposé à des dangers.
Vertel my uwe geschiedenis;	Raconte-moi ton histoire.

§. 103.

Il y a des verbes neutres, qui sont suivis d'un substantif à l'accusatif; mais ces sortes de substantifs sont ordinairement dérivés du verbe même qui les gouverne, comme : *het leven leven*, vivre la vie, *den dood sterven;* mourir (mourir la mort); *het gevecht vechten*, se battre (battre la bataille); *den gang gaen*, aller ; *het spel spelen*, jouer.

Hy stierf den dood des regtvaerdigen;	Il est mort en homme juste.
Die twee helden vochten een luisterlyk gevecht;	Ces deux héros se sont livré un combat illustre.
Hy leeft een goddeloos leven;	Il mène une vie d'un impie.

Remarque. Comme il n'est pas très-logique de donner un régime direct à des verbes neutres, il est à présumer que ce régime doit son origine à une préposition sous-entendue.

§. 104.

Beaucoup de verbes neutres composés d'une préposition, se construisent avec l'accusatif, comme : *doorloopen*, parcourir; *tegenspreken*, contredire; *aenspreken*, adresser la parole à quelqu'un; *toestaen*, accorder; *onderkruipen*, supplanter, etc., comme :

Een boek doorloopen;	Parcourir un livre.
Men stond hem zyne vraeg toe;	On lui accorda sa demande.
Een eerlyk man onderkruipt niemand;	Un honnête homme ne supplante personne.

Remarque. Ces sortes de verbes neutres obtiennent la signification active par la préposition, dont ils sont composés.

§. 105.

Les verbes neutres, employés d'une manière active, ou d'une manière proverbiale, se construisent avec l'accusatif, comme : *bloed en water zweeten*, suer sang et eau; *zich ziek lagchen*, rire à se rendre malade; *zich dood loopen*, courir à se faire mourir; *zynen weg gaen*, aller son chemin; *het regent groote druppels*, il pleut à grosses gouttes.

§. 106.

Comme les verbes pronominaux expriment une action qui retourne au sujet, ils gouvernent tous l'accusatif, comme :

Hy beroemt zich op zyne wetenschappen;	Il se vante de ses connaissances.
Ik kan my daerover niet verheugen;	Je ne peux pas m'en réjouir.
Hy schaemt zich zyner onkunde niet;	Il n'a pas honte de son ignorance.

§. 107.

Avec les impersonnels *het spyt*, *het verdriet*, *het berouwt*, la personne se met à l'accusatif, comme :

Het spyt my, dat hy niet wyzer is;	Il me fait de la peine, qu'il n'est pas plus sage.
Het verdriet my, dat gy zoo ondankbaer zyt;	Cela me chagrine, que vous êtes si ingrat.
Het verwondert my niet, dat windmakers van menschen, die vleijery beminnen, aengehoord worden;	Je ne suis nullement étonné, que des fanfarons sont écoutés des hommes qui aiment la flatterie.

§. 108.

Les adjectifs *weerdig*, digne; *onweerdig*, indigne; *schuldig*, coupable; *moede*, las, etc., et les adjectifs qui marquent la mesure, la distance, l'âge, la valeur, gouvernent l'accusatif, comme :

Hy is myne vriendschap onweerdig;	Il n'est pas digne de mon amitié.

Die stok is twee ellen lang;	Ce bâton est long de deux aunes.
Dit veld is dry bunders groot;	Cette pièce de terre a trois bonniers.
Een pond zwaer;	Peser une livre.
Het kind is vyf jaren, twee maenden en eenen dag oud;	L'enfant est agé de cinq ans, deux mois et un jour.

REMARQUE. Si l'adjectif est au comparatif, les noms de mesure ou de valeur se mettent à l'accusatif avec *om*, comme ;

Hy is om geene duit beter;	Il n'est pas meilleur d'un centime.
Ik ben om geenen voet kleiner;	Je ne suis pas plus petit d'un pied.

§. 109.

Quand on veut exprimer combien de temps une chose a duré, les noms de temps se mettent à l'accusatif à la question *hoe lang?* combien de temps ? *Wanneer?* quand ?

Hy slaept den geheelen dag;	Il dort toute la journée.
Men moet zyn geheel leven leeren;	On doit apprendre pendant toute sa vie.
Den elfden July 1302, werd de slag der gulden sporen geleverd;	Le onze Juillet 1302, se donna la bataille des éperons d'or.

REMARQUE. Cet accusatif vient des prépositions *door* ou *gedurende*, pendant, qui sont souvent exprimées, comme :

Ik bleef gedurende dry weken te huis;	Je suis resté chez moi pendant trois semaines.

§. 110.

A la question *hoe lang te voren?* combien de temps avant? *hoe lang daerna?* combien de temps après? *hoe duer?* à quel prix? les noms de temps et de prix se mettent à l'accusatif, comme:

Hy kwam eenen dag te voren;	Il arriva un jour avant.
Vier uren daerna vond ik hem niet meer;	Quatre heures après je ne le trouvai plus.
Het pond kost eenen gulden;	La livre coûte un florin.

Remarque. Si l'adjectif est au comparatif, les noms de valeur se mettent à l'accusatif avec *om* (§. 108.) comme: *dit laken is om eenen gulden duerder;* ce drap est plus cher d'un florin.

§. 111.

Toutes les prépositions veulent leur complément à l'accusatif; mais ces prépositions dépendent elles-mêmes d'un autre mot, soit d'un adjectif, soit d'un verbe. Toutefois nous devons faire remarquer ici, que cet accusatif n'a souvent lieu que pour la forme extérieure du nom; sa valeur intrinsèque ou logique peut exprimer tous les régimes indirects, c.-à.-d. le génitif, le datif ou l'ablatif, comme:

God is de schepper van alles;	Dieu est le créateur de tout.
Heilzaem aen de menschen;	Salutaire aux hommes.
Ik kreeg het van mynen broeder;	Je l'ai reçu de mon frère.

DU VOCATIF.

§. 112.

Le *vocatif* est semblable au nominatif sans article; mais ordinairement il est précédé de l'interjection O. Les noms placés au vocatif sont toujours de la seconde personne, parce qu'on ne peut adresser la parole qu'à une seconde personne, comme :

Heer, gy zyt myne eenige hoop;	Seigneur, vous êtes mon unique espérance.
Zyt wys, kinderen, en leert uwe les;	Soyez sages, mes enfants, et apprenez votre leçon.
Ik riep uit : O koning! doe ons veel eer sterven;	Je m'écriai : O roi! faites-nous mourir plutôt.

§. 113.

Le verbe ne se rapporte pas toujours au vocatif, mais il a un autre nominatif, comme :

Zyn dit, o Telemachus! de gedachten van Ulysses zoon!	Sont-ce là, ô Télémaque! les pensées du fils d'Ulysse.
Heer, wie zal bestaen?	Seigneur, qui subsistera?
O Belgen! uw geluk is aen uwe tael verbonden;	O Belges! votre salut est lié à votre langue.

§. 114.

Lorsque le vocatif a son verbe, ce verbe ne peut être qu'à la seconde personne de l'impératif, comme :

Heer, verhoor myn gebed!	Seigneur, écoutez ma prière!

O God! verschoon myne smert; — O Dieu, pardonnez ma douleur.

Weg, (ga weg), vermetel kind! — Éloignez-vous, enfant téméraire!

Remarque. La seconde personne des autres temps ne peut jamais avoir le vocatif pour sujet ; quand elle s'y rapporte, elle doit avoir le pronom personnel pour sujet, comme :

O grooten der aerde! gy zyt dikwyls zoo klein! — O grands de la terre! vous êtes souvent si petits!

O zoon van Ulysses! zoudt gy overwonnen worden? — O fils d'Ulysses! seriez-vous vaincu ?

O myn waerde vriend! zyt gy het? — O mon cher ami! est-ce vous?

§. 115.

Le vocatif tient souvent lieu de sujet, quoiqu'il ne soit pas exprimé, comme :

Maek my den weg bekend; — Faites-moi connaître le chemin.

Verlos my van myne vyanden; — Délivrez-moi de mes ennemis.

Leer my uwen wil doen; — Apprenez-moi à faire votre volonté.

Gy est sous-entendu.

Observation. Le vocatif a cela de commun avec le nominatif qu'il peut servir de sujet comme lui ; mais il en diffère en ce qu'il n'a jamais de complément.

DE L'ABLATIF.

§. 116.

L'ablatif est ainsi appelé d'un verbe latin, qui signifie ôter (*auferre*), parce qu'il exprime le rapport de privation, de division ou de séparation. Il est toujours précédé de la préposition *van* ou *door*, qui elle-même dépend d'un verbe, soit actif, soit passif, soit neutre, comme :

Eene gift van den vader ontvangen ;	Recevoir un don du père.
Door haet ontstoken zyn ;	Être excité par la colère.
Hy viel van het peerd ;	Il tomba du cheval.

§. 117.

Le participe soit présent, soit passé exige également l'ablatif, comme :

Koopende van mynen gebuer ;	Achetant de mon voisin.
Van of door mynen gebuer gekocht ;	Acheté par mon voisin.
Het kind door myne zorg opgevoed ;	L'enfant élevé par mes soins.

Remarque. Il ne faut pas confondre l'*ablatif* avec le *génitif*. Il est vrai, qu'avec la préposition *van*, ils ne diffèrent pas, quant à la forme extérieure ; mais quant à la signification, ils expriment des

rapports tout différents. * On peut établir cette règle générale : le génitif exprimé par *van*, est le complément d'un substantif ou d'un adjectif; l'*ablatif* dépend toujours d'un verbe.

CHAPITRE V.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

§. 118.

Nous avons divisé les adjectifs qualificatifs en trois classes : ils sont primitifs, dérivés ou composés (§. 31. 1.re partie). Il nous reste à dire un mot sur les adjectifs dérivés. Comme les particules intoniques des adjectifs ont le même sens que celles qui précèdent les substantifs ou les verbes, nous renvoyons nos lecteurs au §. 73, où nous les avons exposées en détail.

§. 119.

Les désinences des adjectifs sont : *achtig*, *baer*, *de*, *en*, *ende*, *er*, *ig*, *hande*, *haftig*, *loos*, *lyk*, *lei*, *ryk*, *sch*, *ste*, *voudig*, et *zaem*.

Achtig exprime une ressemblance, une conformité, une participation, et sert à désigner qu'une chose doit être envisagée comme telle, comme : *kinderachtig*, enfantin; *diefachtig*, enclin au vol; *bergachtig*, montagneux.

* N. B. Hoe meer de uitgangen, die de verschillige betrekkingen zouden moeten aenduiden, elkander gelyk zyn, hoe meer er aengelegen is de betrekkingen zelven te onderscheiden en niet zonder naem te laten. J. H. Bormans, Verslag over de taelkundige prysvraeg, bl. 126, enz.

Baer est dérivé de l'ancien verbe *baren* ou *beren*, produire. Quand on ajoute cette terminaison à un substantif, elle donne à l'adjectif, qui en résulte, un sens actif, et équivaut à *portant*, *produisant*, comme : *vruchtbaer* (produisant ou portant des fruits), fertile ; *blykbaer* (portant des preuves), évident ; *kostbaer* (produisant des frais), somptueux. Mais la même terminaison, ajoutée au radical d'un verbe, donne à l'adjectif, qui en résulte, un sens passif, et signifie, que quelque chose peut être, comme : *eetbaer* (qui peut être mangé), mangeable; *bruikbaer* (qui peut servir), utile ; *geneesbaer* (qui peut guérir), guérissable.

De ou *ende* est ajouté aux infinitifs des verbes, pour former les participes présents, qui sont de véritables adjectifs, comme :

Pryzende, louant.
Lezende, lisant.
Biddende, priant.
Willende, voulant.
Loopende, courant.
Schryvende, écrivant.

En ajouté à un substantif marque l'essence ou la matérialité d'un objet, comme :

Aerden (aerde), de terre. *Zilveren (zilver)*, d'argent. *Houten (hout)*, de bois. *Gouden (goud)*, d'or. *Wollen (wol)*, de laine. *Strooijen (strooi)*, de paille.

Er marque l'issue, l'origine d'une personne ou d'une chose, et est toujours ajouté à des noms propres, soit de ville, soit de province, comme :

Luxemburger hesp ;	Du jambon de Luxembourg.
Wurtemberger leerlingen ;	Des élèves de Wurtemberg.
Berlyner burgers ;	Des bourgeois de Berlin.

Ig marque la nature ou l'inclination vers l'objet exprimé par le radical, comme :

Moedig (porté au courage), courageux.
Aerdig, joli.
Voordeelig, avantageux.
Hoofdig (porté à l'entêtement), entêté.
Magtig, puissant.
Yverig, zélé.

Hande et *lei* joints aux adjectifs déterminatifs marquent la quantité divisée, ou une ressemblance, comme :

Eenerlei, *Eenderlei*, } semblable.
Tweederlei, *Tweederhande*, } de deux sortes.
Velerlei, différent.
Allerlei, *Allerhande*, } de toutes sortes.

Haftig dérivé du verbe *haven* (avoir), qui n'est plus en usage, marque la possession d'une qualité, comme :

Krygshaftig, belliqueux.
Ernsthaftig, sérieux.

Loos dérivé du participe passé du verbe inusité *lieren* ou *liezen* (perdre), signifie l'absence, le défaut ou la privation de l'objet, exprimé par le substantif, auquel il est ajouté, comme :

Ambteloos, qui est sans emploi.
Handeloos (sans mains) maladroit.
Naemloos, anonyme.
Troosteloos, inconsolable.

Lyk dérivé du verbe *lyken* (ressembler), marque la *ressemblance*, la *qualité*, la *participation*, comme :

Broederlyk, fraternel.
Ziekelyk, maladif.
Menschelyk, humain.
Goddelyk, divin.
Koninklyk, royal.
Landelyk, champêtre.

Cette même terminaison, ajoutée au radical d'un verbe, marque l'action de ce verbe, ou une possibilité, comme :

Behagelyk, agréable.
Aenlokkelyk, attrayant.
Bedriegelyk, trompeur.
Bespottelyk, ridicule.

Ryk (riche) marque une abondance, comme :

Volkryk, populeux.
Liefderyk, charitable.

Sch, primitivement *isch*, est ajouté à des adjectifs ou à des substantifs, pour en exprimer une manière d'être, ou une inclination vers l'objet exprimé par le radical, comme :

Hemelsch, céleste.
Aerdsch, terrestre.
Engelsch, anglais.
Grootsch, *Trotsch*, arrogant, porté à l'orgueil.
Vlaemsch, flamand.

Ste ou *de* forme des adjectifs numéraux ordinaux, en ajoutant cette terminaison aux adjectifs cardinaux. La terminaison *ste* sert également à former le superlatif relatif des adjectifs qualificatifs, comme :

Eerste, premier.
Tweede, deuxième.
Grootste, le plus grand.
Twintigste, vingtième.
Honderdste, centième.
Wysste, le plus sage.

Zaem, ajouté à un substantif, désigne un *rapport* avec l'objet qu'il exprime, ou un *penchant* vers cet objet, comme :

Deugdzaem, vertueux.
Arbeidzaem, laborieux.

Mais placé après le radical d'un verbe, il marque la disposition propre à agir, ou le pouvoir de faire quelque chose, comme :

Leerzaem, docile.
Verdraegzaem, tolérant.
Voedzaem, nourrissant.

§. 120.

Puisque la fonction de l'adjectif est d'exprimer la qualité, ou la manière d'être du substantif, il faut que le substantif, auquel il se rapporte, soit énoncé dans la phrase, et que son rapport avec ce substantif ne donne lieu à aucune équivoque. Ainsi on ne dira pas : *tevreden met zyn gedrag, gaf myn vader hem een geschenk;* content de sa conduite, mon père lui donna un présent, parce qu'on ne sait pas à qui se rapporte l'adjectif *tevreden.* On peut tourner la phrase de la manière suivante : *myn vader, tevreden zynde met het gedrag zyns zoons, gaf denzelven een geschenk ;* mon père, content de la conduite de son fils, lui donna un présent.

§. 121.

Il y a des cas où l'usage permet d'employer l'adjectif sans que le substantif le suive immédiatement, savoir :

1. Lorsqu'il se rapporte à un substantif déjà nommé dans la même phrase, comme : *Ik heb allerlei boeken gekocht, vlaemsche en duitsche;* j'ai

acheté toutes sortes de livres, des livres flamands et des livres français.

2. Lorsqu'il est relatif à un substantif, qui doit encore suivre, comme : *het vuer liep van het eene tot het andere dak ;* le feu courait d'un toit à l'autre.

3. En parlant d'une date, lorsque le substantif *dag*, est facile à suppléer, comme : *den vyfden dezer maend zullen de lessen beginnen ;* les leçons commenceront le cinq de ce mois.

§. 122.

L'adjectif ne formant qu'un seul avec le substantif auquel il se rapporte, doit énoncer les mêmes rapports, c.-à.-d. il doit être du même genre, du même nombre et du même cas que le substantif auquel il se rapporte, et se place ordinairement avant lui, comme :

Een groote schat;	Un grand trésor.
Eene volmaekte gezondheid;	Une santé parfaite.
Het kleine vermaek;	Le petit plaisir.

REMARQUE. 1. Lorsqu'ils servent à distinguer les noms propres, ils se placent après leurs substantifs, et sont précédés de l'article défini (§. 69. n.° 17.), comme :

Léopold de Eerste;	Léopold Premier.
Philips de Goede;	Philippe le Bon.
Salomon de Wyze;	Salomon le Sage.
Darius vocht tegen Alexander den Grooten;	Darius se battit contre Alexandre le Grand.

— 2. L'adjectif *zaliger*, feu, se place également après son substantif, et reste invariable, comme :

Myne moeder zaliger;	Feu ma mère.
De prins zaliger;	Feu le prince.

§. 123.

Les adjectifs s'accordent avec les substantifs qu'ils qualifient, quand même ils ne les précèdent pas immédiatement; mais dans ce cas, il faut que le substantif soit déjà énoncé dans la phrase, comme :

Er zyn allerlei menschen op de wereld: deugdzame en kwade, ryke en arme.	Il y a toutes sortes d'hommes sur la terre : des vertueux et des méchants, des riches et des pauvres.

§. 124.

L'adjectif se trouve quelquefois à un autre nombre que le substantif, auquel il se rapporte, soit que celui-ci le précède, soit qu'il le suive; mais alors le substantif du même nombre que l'adjectif est sous-entendu, comme :

Van alle bewyzen, die hy my gaf, is dit het schoonste, ou bien : *Dit is het schoonste van alle bewyzen die hy my gaf;*	De toutes les preuves qu'il me donna, celle-ci est la plus belle.

§. 125.

Les adjectifs ne s'accordent pas avec leurs substantifs, c.-à.-d. restent invariables, lorsqu'ils en sont séparés par les verbes *zyn*, *worden*, etc. ou lorsqu'ils suivent les substantifs auxquels ils se rapportent, comme :

De man is groot;	L'homme est grand.
De vrouw is deugdzaem;	La femme est vertueuse.
Het kind is wys;	L'enfant est sage.
De boom wordt groot;	L'arbre devient grand.
De boomen worden groot;	Les arbres deviennent grands.
Ik vind zyne onderhouding aengenaem en leerryk;	Je trouve sa conversation agréable et instructive.

Remarque. Lorsque, par inversion, l'adjectif précède le substantif, il reste également invariable, comme :

Verkwikkend was die drank;	Cette boisson était rafraîchissante.
Laetdunkend is die jongeling;	Ce jeune homme est présomptueux.
Valsch zyn vele menschen.	Plusieurs hommes sont faux.

— 2. Lorsque l'adjectif a un complément, il se place après son substantif et reste invariable, comme :

Hy heeft de oogen rood van weenen;	Il a les yeux enflammés à force de pleurer.
Een man grys van hairen;	Un homme qui a les cheveux gris.

§ 126.

L'adjectif qualificatif, séparé de son substantif par un adjectif déterminatif, reste invariable, comme :

Zoo geleerd eenen man vindt men zelden;	On rencontre rarement un homme aussi savant.
Zoodanig eene geschiedenis;	Une telle histoire.
Geheel zyn leven;	Toute sa vie.

Remarque. Les adjectifs *gansch*, *geheel*, *half*, *vol*, *louter*, restent invariables, lorsqu'ils se trouvent devant un substantif employé comme attribut, comme :

Die leerling is geheel aendacht;	Ce jeune homme est toute attention.
Het is louter waerheid;	C'est toute vérité.

§. 127.

Quelquefois un seul adjectif qualifie deux ou plusieurs substantifs du même genre et du même nombre, comme :

Gedurige moeite en zorg;	Une peine et un soin continuels.
Bloeijende boomen en planten;	Des arbres et des plantes en fleurs.

§. 128.

Lorsque deux ou plusieurs substantifs qualifiés par un seul adjectif n'ont pas le même genre, ou

lorsqu'ils sont précédés de l'article, il faut répéter l'adjectif devant chaque substantif. Ainsi on ne dira pas : *De deugdzame moeder en kind*, mais *de deugdzame moeder en het deugdzame kind*, la mère vertueuse et l'enfant vertueux.

Cependant dans des cas pareils le bon style exige de faire usage de deux adjectifs, qui ont à peu près la même signification. Ainsi on dira : *De deugdzame moeder en het brave kind.*

§. 129.

Lorsque deux ou plusieurs adjectifs qualifient le même substantif, on place la conjonction *en* entre les deux derniers adjectifs, comme :

De getrouwe en werkzame knecht;	Le domestique fidèle et laborieux.
Het gehoorzame, neerstige en godvruchtige kind;	L'enfant obéissant, diligent et pieux.

Lorsqu'il y a gradation dans l'idée, on peut omettre la conjonction, surtout dans le style élevé, comme :

De groote, prachtige, wondervolle wereld;	Le monde grand, magnifique et merveilleux.

Mais elle doit être exprimée, lorsque les adjectifs expriment des idées opposées : *De mensch geniet zinnelyke en geestige genoegens;* l'homme jouit des plaisirs sensuels et spirituels.

§. 130.

Comme les substantifs composés de deux substantifs sont toujours du genre du dernier substantif, l'adjectif comme l'article doit avoir son rapport avec le dernier, comme :

De zorgvuldige huismoeder;	La diligente mère de famille.
Het scherpe pennemes;	Le canif tranchant.
Het groote wynvat;	Le grand tonneau à vin.

Remarque. Il arrive cependant que l'adjectif se rapporte à la première partie du substantif composé; dans ce cas on place un trait d'union entre l'adjectif et le substantif, pour indiquer qu'il qualifie la première partie, comme :

Zyden-hoedemakery;	Fabrique de chapeaux de soie.
Wollen-koussen wever;	Chaussetier de laine.
Oude-boekverkooper;	Marchand de vieux livres.

§. 131.

Lorsque deux adjectifs composés, qui ont la même terminaison, sont unis par la conjonction *en*, on retranche la terminaison du premier, et on l'indique par un trait d'union, comme :

Tael-en letterkundige mannen;	Des hommes lettrés et versés dans la langue.
Eene koper-en loodryke myn;	Une mine riche en cuivre et en plomb.
Minder-en meerderjarige kinderen;	Des enfants mineurs et majeurs.

§. 132.

Lorsqu'un substantif est ajouté à un autre par apposition, c.-à.-d. pour en déterminer la signification, l'adjectif s'accorde avec le déterminatif, comme :

De ziel, het (niet de) onsterfelyke gedeelte des menschen;	L'âme, la partie immortelle de l'homme.
Het geduld, de (niet het) beste vriendin der ongelukkigen;	La patience, la meilleure amie des malheureux.
De olyfant, het (niet de) grootste der landdieren;	L'éléphant, le plus grand des animaux terrestres.

§. 133.

Il arrive souvent qu'un adjectif est séparé de son substantif par des modificatifs d'un autre adjectif qui précède le substantif, comme :

Een botte en op zyne rykdommen trotsche jongeling;	Un jeune homme stupide et fier de ses richesses.

Si cependant ces modificatifs sont trop nombreux, de manière à rendre le style lourd et désagréable, il faut tourner la phrase de sorte que le second adjectif et tout ce qui le modifie, soit exprimé par une proposition relative. Ainsi, au lieu de dire : *de botte en zich op zyne rykdom-*

men roemende jongeling, on dira mieux : *de botte jongeling, die zich altyd op zyne rykdommen roemt;* le jeune homme stupide, qui se vante toujours de ses richesses.

§. 134.

De deux adjectifs dont l'un qualifie l'autre, le premier reste invariable et devient adverbe, comme :

Donker bruine oogen;	Des yeux brun foncés.
Eene zoet vloeijende tael;	Une langue harmonieuse.
Het geheel nieuw opgebouwde huis;	La maison récemment bâtie. Voir §. 34. 8.

RÉGIME DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

§. 135.

Quelques adjectifs qualificatifs ont par eux-mêmes une signification déterminée, tels que *schoon*, beau ; *groot*, grand ; *deugdzaem*, vertueux. Dans ce cas on les appelle *adjectifs absolus*. D'autres ont nécessairement un complément ; ce sont ceux qui, ayant un sens vague, ont besoin d'être restreints pour avoir une signification déterminée, comme : *vatbaer voor*, susceptible de ; *dienstig voor*, utile à ; *tevreden met*, content de ; *bekwaem tot*, capable de ; on les appelle *adjectifs relatifs*. Ce complément peut être un substantif, un pronom, ou un verbe, comme :

Tevreden met zyn lot;	Content de son sort.
Dienstig voor my;	Utile à moi.
Gereed om te komen;	Prêt à venir.

Enfin il y en a qui, étant employés dans une signification générale, n'ont point de régime, mais qui étant appliqués à une chose particulière en ont un, comme :

Die man is nooit tevreden;	Cet homme n'est jamais content.
Gelukkig hy, die met zyn lot tevreden is;	Heureux celui, qui est content de son sort.

§. 136.

Les adjectifs qui ont besoin d'être restreints pour avoir une signification déterminée, ont leur complément tantôt au *génitif*, tantôt au *datif*, tantôt à l'*accusatif*.

1. Les adjectifs, qui ont leur complément au *génitif*, sont : *bewust*, convaincu ; *gedachtig*, qui se souvient ; *kundig*, habile ; *magtig*, capable ; *moede;* las ; *schuldig*, coupable ; *waerdig*, digne et leurs contraires formés par la particule *on*, comme : *onbewust*, qui ne sait pas ; *onkundig*, ignorant ; *onwaerdig*, indigne, etc., etc.

Zyt gy der vrienden gedachtig?	Vous souvenez-vous des amis?
Gy zyt myner vriendschap waerdig;	Vous êtes digne de mon amitié.
Die boosaerd is des doods schuldig;	Ce méchant est coupable de la mort.

Remarque. Il faut faire observer que dans le style

familier ces mêmes adjectifs se construisent mieux avec l'accusatif, ou avec une préposition, comme :

Hoe velen zyn het daglicht onweerdig?	Combien sont indignes de la lumière du jour ?
Onkundig in den oorlog;	Inexpérimenté dans la guerre.

2. Les adjectifs qui ont leur complément au *datif* sont tous ceux qui, en français régissent le même cas, comme : *gelyk*, semblable ; *aengenaem*, agréable ; *nuttig*, utile ; *schadelyk*, nuisible, et leurs contraires formés par *on*, comme :

De zoon is zynen vader gelyk;	Le fils ressemble à son père.
Uwe tegenwoordigheid is my aengenaem;	Votre présence m'est agréable.

Souvent on se sert des prépositions *aen* et *voor* : *vele spyzen zyn nadeelig aen de gezondheid;* beaucoup de mets sont nuisibles à la santé.

3. Les adjectifs qui expriment la mesure, le poids, l'âge, le temps, la valeur, demandent leur complément à l'accusatif, lorsque la quantité est déterminée par un adjectif numéral ; tels sont : *lang*, long ; *breed*, large ; *dik*, gros ; *hoog*, haut ; *diep*, profond ; *zwaer*, pésant ; *oud*, âgé ; *vol*, plein, comme :

Een boom tien ellen lang;	Un arbre de dix aunes de longueur.
Het kind is eene maend en eenen dag oud;	L'enfant est âgé d'un mois et d'un jour.
Dit stuk is geenen gulden weerd;	Cette pièce ne vaut pas un florin.

OBSERVATIONS. 1. L'adjectif *vol*, plein, est suivi du régime direct, lorsqu'il ne forme pas un seul mot avec ce régime, comme : *een glas vol water;* un verre plein d'eau ; mais quelquefois il forme avec son régime un adjectif composé ; dans ce cas il devient la dernière partie du mot et s'accorde avec le substantif suivant, comme : *een ievervolle man ;* un homme plein de zèle.

— 2. La préposition *van* qui est sous-entendue après l'adjectif *vol*, doit être exprimé, lorsque le substantif qui en est le régime, est déterminé par un autre mot, comme : *eene flesch vol van uwen besten wyn ;* une bouteille pleine de votre meilleur vin.

— 3. Comme plusieurs adjectifs régissent d'autres prépositions en flamand qu'en français et que toutes les prépositions gouvernent l'accusatif, si nous exceptons *van*, *aen* et *voor*, qui expriment aussi le rapport du *génitif*, de l'*ablatif* et du *datif*, on peut ranger ces adjectifs parmi la classe de ceux qui gouvernent l'accusatif ; tel sont : *tevreden met*, content de ; *bezig met*, occupé à ; *genegen tot*, porté à ; *gereed tot*, prêt à ; *ongerust over*, inquiet de ; *boos op*, fâché contre ; *begeerig naer*, avide de ; *oplettend op*, attentif à ; *trotsch op*, fier de ; *verbaesd over*, surpris de, etc., etc.

Ik ben bezig met myn werk;	Je suis occupé à mon ouvrage.
Zyt niet boos op my;	Ne soyez pas fâché contre moi.
Begeerig naer lof;	Avide de louange.

§. 137.

Les adjectifs dont la signification indéterminée n'est pas complétée par un substantif ou par un pronom, demandent pour complément un verbe à l'infinitif avec la particule *te* ou *om te*. Ce sont tous ceux qui expriment une possibilité, une facilité, une nécessité, un désir, un devoir, etc., comme :

Het is gemakkelyk te zwygen;	Il est facile de se taire.
Ik sta verwonderd u hier te zien;	Je suis étonné de vous voir ici.
Het is aengenaem om te hooren;	Il est agréable d'entendre.

Obs. Les amateurs de la langue latine peuvent consulter les règles sur les *supins* et les *gérondifs.*

§. 138.

Les participes employés comme adjectifs ont le même complément que les verbes dont ils sont dérivés, comme :

Een man met schulden beladen;	Un homme chargé de dettes.
Een jongeling door het fortuin begunstigd;	Un jeune homme favorisé de la fortune.
Zyne alle verwachting te bovengaende goedheid.	Sa bonté surpassant toute attente.

Remarque. La construction de ce dernier exemple

rend le style trop lourd et désagréable ; il vaut mieux faire une périphrase et dire : *zyne goedheid, die alle verwachting te boven gaet;* sa bonté, qui surpasse toute attente.

§. 139.

Les adjectifs qui signifient abondance, disette, propriété ou privation, etc., sont suivis de la préposition *van* ou *in*, comme :

Ryk in bezittingen;	Riche en biens.
Land overvloeijende van melk en honig;	Terre découlante de lait et de miel.

Pour exprimer une qualité morale ou physique d'une personne ou d'une chose, on se sert également de *van*, comme :

Ziek van ligchaem;	Malade de corps.
Groot van ziel;	Grand d'âme.
*Groot van gedaente *;*	Grand de taille.

§. 140.

Les adjectifs au comparatif et au superlatif sont soumis aux mêmes règles d'accord que les adjectifs au positif. La conjonction *que* après un comparatif se rend par *als* ou *dan* (§. 38. 1re partie), et les noms comparés ensemble se mettent au même cas, comme :

Uw broeder is zoo beleefd als uwe zuster;	Votre frère est aussi honnête que votre sœur.

---

* N. B. C'est le génitif ou l'ablatif des Latins : *æger pedibus;* ziek van voeten.

Er is niets schooner dan de deugd;	Il n'y a rien de plus beau que la vertu.
Die man is sterker dan een peerd;	Cet homme est plus fort qu'un cheval.

§. 141.

Lorsque *que*, après le comparatif d'inégalité, est suivi d'un verbe, la négation *ne*, qui dans la proposition incidente doit précéder le verbe, quand la proposition principale est affirmative, n'est pas exprimée en flamand, et le *que* se rend toujours par *dan*, comme :

Hy is ryker dan gy denkt;	Il est plus riche que vous ne pensez.
Velen schryven beter dan zy spreken;	Plusieurs écrivent mieux qu'ils ne parlent.

§. 142.

On se sert également de *dan*, que, après les pronoms indéfinis *niemand*, personne; *niets*, rien; *geen*, aucun; *geen ander*, aucun autre, ou d'autres équivalents, et après les adverbes *nooit*, jamais; *nergens*, nulle part; *niet*, ne pas, comme :

Hy bemint niemand dan zich selven;	Il n'aime que soi-même.
Ik ken geenen anderen weg dan dien der deugd;	Je ne connais d'autre voie que celle de la vertu.
Die luijaerd maekt nooit zyn werk, dan wanneer hy gestraft wordt;	Ce paresseux ne fait jamais son devoir que quand il est puni.

§. 143.

Le comparatif d'égalité est indiqué par *zoo. . als*, ou *evenzoo . . als*, aussi . . que ; *byna zoo . . als*, presque aussi . . que, comme :

Myn broeder is zoo groot als de uwe;	Mon frère est aussi grand que le vôtre.
De dochter is even zoo bot als de moeder;	La fille est aussi stupide que la mère.
Die man is byna zoo oud als ik;	Cet homme est presqu'aussi âgé que moi.
De vyand was ruim zoo sterk als wy;	L'ennemi était aussi fort que nous.

REMARQUE. Quelquefois *zoo* peut être remplacé par *even*, lorsqu'il n'est pas précédé de la négation *niet*. Ainsi on peut dire : *hy schryft even fraei als uw broeder*, et *hy schryft niet zoo fraei als uw broeder;* il n'écrit pas aussi bien que votre frère.

§. 144.

Pour modifier le comparatif on peut le faire précéder des mots *wat*, *een weinig*, *om een weinig*, un peu ; *nog*, encore ; *veel*, * beaucoup ; *een groot gedeelte*, une bonne partie ; *oneindig*, infinement, comme :

Ons huis is wat kleiner dan het uwe;	Notre maison est un peu plus petite que la vôtre.

* N. B. Comparez la grammaire latine : *multo difficilius*.

Het goud is nog zwaerder dan het lood ; L'or est plus pésant que le plomb.

Luxembourg is veel sterker dan Antwerpen; Luxembourg est plus fort qu'Anvers.

§. 145.

Le superlatif doit être suivi du génitif, ou d'une des prépositions *van*, *onder*, *uit*, pour désigner les objets que l'on compare, comme :

De leugen is de leelykste aller ondeugden ; Le mensonge est le plus laid de tous les vices.

De leugenaer is het verachtelykste van alle schepsels, Le menteur est la plus vile de toutes les créatures.

De dapperste onder de soldaten; Le plus vaillant des soldats.

De aenzienlykste uit de stad; Le plus considérable de la ville.

Remarque. 1. Le mot *aller*, placé devant un superlatif en augmente la force et forme ainsi la supériorité d'excellence, comme :

De allerbeste; Le meilleur de tous.

Het allerschoonste gebouw; Le plus bel édifice de tous.

— 2. Nous devons faire observer qu'en français le superlatif suit ordinairement le substantif, dont il exprime la qualité, et que de cette manière on est obligé de faire double emploi de l'article, tandis qu'en flamand il précède le substantif, comme :

De deugdzaemste menschen; Les hommes les plus vertueux.

ACJECTIF EMPLOYÉ COMME SUBSTANTIF.

§. 146.

Les adjectifs s'emploient souvent comme substantifs et en font toutes les fonctions ; mais alors ils sont précédés de l'article et se rapportent à un nom générique sous-entendu, comme :

De geleerde is niet altyd een wyze, zoo als de ryke niet altoos de gelukkige;	Le savant n'est pas toujours le sage, comme le riche n'est pas toujours l'heureux.

§. 147.

Lorsque les adjectifs employés comme substantifs sont pris au neutre, ils désignent la qualité des objets d'une manière générale et collective, et n'ont pas de pluriel, comme :

Het schoone, le beau.	*Het aengename*, l'agréable.
De wyze stelt het nuttige boven het aengename;	Le sage préfère l'utile à l'agréable.

CHAPITRE V.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

§. 148.

Les adjectifs déterminatifs s'accordent, comme les adjectifs qualificatifs, en genre, en nombre et en cas avec les substantifs auxquels ils se rapportent.

DES ADJECTIFS DE NOMBRES.

§. 149.

Les adjectifs numéraux précèdent ordinairement les substantifs auxquels ils se rapportent, comme :

Zes duizend jaren;	Six mille ans.
Vier hooge scholen;	Quatre universités.
De zevende dag der schepping;	Le septième jour de la création.

§. 150.

De tous les adjectifs de nombres *cardinaux*, il n'y a que *een*, un, dont la terminaison varie, selon qu'elle doit être masculine, ou féminine, ou neutre, comme :

Ik heb maer eenen hoed gekocht;	Je n'ai acheté qu'un chapeau.
Eene enkele les kan niet baten;	Une seule leçon ne peut pas profiter.
Gedurende een jaer heeft hy wel gewerkt;	Il a bien travaillé pendant une année.

Remarque. Au lieu de *twee*, deux, on peut dire *beide*, quand on veut marquer une simultanéité, ou quand on ne veut parler que de deux objets ensemble, comme : *de beide oogen*, les deux yeux ; *beide armen*, les deux bras ; *beide voeten*, les deux pieds.

§. 151.

Lorsque dans la supputation des années, le substantif *jaer*, an, se trouve devant un nombre cardinal, il se place au singulier. Ainsi l'on dit : *de zondvloed viel voor in het jaer der wereld duizend zes honderd zes en vyftig*; le déluge arriva l'an du monde 1656. Les nombres *duizend zes honderd zes en vyftig* sont ici pour *duizend-zes honderd-zes en vyftigste jaer der wereld.* Il en est de même pour les citations, comme : *hoofdstuk dry;* chapitre trois ; *paragraf zes ;* paragraphe six. Dans tous les autres cas où *jaer* suit l'adjectif numéral, il se met au pluriel, comme : *zedert Christus geboorte zyn duizend acht honderd een en veertig jaren verloopen* ; depuis la naissance de Jésus-Christ, il s'est écoulé mille huit-cent-quarante et une année.

§. 152.

Les substantifs *jaer*, *dag* et *uer* sont souvent sous-entendus après les adjectifs numéraux, comme :

In acht honderd veertien stierf Karel de Groote;	Charlemagne mourut l'an 814.
Morgen hebben wy den twintigsten;	Demain nous sommes le vingt.
Het sloeg zoo even acht;	Huit heures viennent de sonner.

§. 153.

Lorsqu'on parle des heures d'une horloge, le

substantif *uer*, heure, se met au singulier avec l'adjectif de nombre cardinal employé comme nombre ordinal. Ainsi l'on dit : *de les zal om acht uer beginnen;* la leçon commencera à huit heures; *acht uer* est mis ici pour *achtste uer*. On dira de même *twaelf uer*, *tien uer*, et non pas *uren*, parce qu'on ne veut exprimer qu'une seule heure déterminée. Dans tous les autres cas *uer* suit la règle commune aux substantifs, comme : *een dag heeft* 24 *uren;* le jour a 24 heures.

§. 154.

Lorsqu'en parlant des heures d'une horloge, le substantif *uer* n'est pas exprimé, l'adjectif de nombre prend la terminaison *en*, comme :

Het kwartier voor de vieren eindigt de les;	La leçon finit le quart avant quatre heures.
Voor tienen gaet hy naer huis;	Il retourne à la maison avant dix heures.

§. 155.

Les adjectifs de nombres cardinaux, de même que les superlatifs, peuvent être suivis soit d'un génitif, soit d'une des prépositions *van*, *onder* et *uit*, comme :

Twee der oudste wetten;	Deux des plus anciennes lois.
Vier onder ons;	Quatre d'entre nous.
Dry van de geleerdsten;	Trois des plus savants.
Geef my eenen uit den hoop;	Donnez-moi un de la masse.

§. 156.

Il arrive quelquefois, que les adjectifs de nombres cardinaux sont précédés de l'article ou d'un autre déterminatif, lorsqu'on veut déterminer un certain nombre d'objets qui sont connus, ou dont on a déjà parlé, comme :

Ik heb de dry boeken ontfangen ;	J'ai reçu les trois livres.
Hy noemt zich eenen der zeven wyzen ;	Il se nomme un des 7 sages.
Gy zult uwe vyf dukaten niet meer zien ;	Vous ne verrez plus vos cinq ducats.

§. 157.

Les adjectifs de nombres cardinaux, qui présentent l'idée de pluralité, sont ordinairement suivis d'un substantif au pluriel, comme :

Tien jaren ;	Dix années.
Vier maenden ;	Quatre mois.
Negen ellen ;	Neuf aunes.

Exception. 1. Lorsque les adjectifs numéraux sont terminés par *een* ou *half*, le substantif se met au singulier, parce que l'accord doit avoir lieu avec la dernière partie énoncée, comme :

Honderd en een jaer ;	Cent et une année.
Vyf en een half uer gaens ;	Cinq lieues et demie de marche.
Achthalf bunder ;	Sept bonniers et demi.

C'est comme s'il y avait *honderd jaren en een jaer; vyf uren en eene halve; zeven bunders en een halve*.

— 2. Lorsqu'on veut exprimer une certaine quantité d'une mesure ou d'un poids, dont les unités, quoique déterminées par un adjectif de nombre cardinal, sont considérées collectivement et comme ne faisant qu'un seul tout indivis, le substantif est mis au singulier. La même règle s'applique au substantif *man*, quand il s'agit de troupes, considérées comme une seule masse. Il en est de même de *gulden*, florin ;*jaer*, an; *mael*, fois, etc. etc.

Dry pond koffy;	Trois livres de café.
Vier lood peper;	Quatre onces de poivre.
Een stuk laken van dertig el lang;	Une pièce de drap de trente aunes de longueur.
Tien vel papier;	Dix feuilles de papier.
Vier voet lang;	Quatre pieds de longueur.
Dit kost vyf gulden;	Cela coûte cinq florins.
Hy is twintig jaer oud;	Il est âgé de vingt ans.
De bezetting bestaet uit zes duizend man;	La garnison se compose de 6000 hommes.
Tien mael tien is honderd;	Dix fois dix font cent.

Dans ces exemples on ne considère tous les objets que comme *collectifs*, c.-à.-d. comme ne formant qu'une seule masse, un seul tout indivis. Si l'on employait le pluriel, comme : *vyf honderd ponden, dry en vyftig guldens, vier en twintig ellen, dertig mannen, twee jaren*, il s'agirait de cinq cents livres, de 53 florins, de 24 aunes, de 30 hommes et de deux années, dont chaque livre,

chaque pièce de florin, chaque aune, chaque homme et chaque année fut prise séparément.

Cependant cette dernière exception est plutôt une abréviation admise par l'usage, qu'une règle fixe, parce qu'il y a des substantifs exprimant un poids, ou une mesure, qui se mettent au pluriel: *Ik moet dry ponden koffy hebben*: il me faut trois livres de café.

Quant à la monnaie, il n'y a que *gulden*, qui suit l'exception; car on doit dire: *Dit kost dry dukaten*, et non pas *dry dukaet*; cela coûte trois ducats. *Dry en twintig fransche kroonen* et non *kroon;* vingt-trois couronnes de france. Je crois même que l'emploi du pluriel pour toutes ces sortes de substantifs n'est pas contre le génie de la langue flamande.

§. 158.

Pour exprimer la *quinzaine*, nous disons: *veertien dagen*, quatorze jours, et non pas *vyftien dagen*, quinze jours, comme les français.

§. 159.

Pour exprimer le quantième du mois, nous nous servons du *nombre ordinal*, contrairement aux français qui emploient le *nombre cardinal*, comme:

De vier en twintigste van maend september.	Le vingt-quatre du mois de septembre.

§. 160.

Après les noms propres de papes, d'empereurs, de rois etc., on se sert également de l'adjectif ordinal, comme ;

Pius de Zevende;	Pie VII. (Sept).
Gregorius de Zestiende;	Grégoire XVI. (Seize).
Leopold de Eerste;	Léopold Premier. *

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

§. 161.

Les adjectifs démonstratifs précèdent les substantifs avec lesquels ils s'accordent en genre, en nombre et en cas, comme :

Deze man is gelukkig;	Cet homme est heureux.
De inborst van dien jongeling is goed;	Le caractère de ce jeune homme est bon.
Aen gene zyde dezes bergs ligt een kasteel;	Au delà de cette montagne il y a un château.
Dit boek kost weinig;	Ce livre coûte peu.

Remarque. L'adjectif démonstratif se répète, ou ne se répète pas dans les mêmes cas que l'article défini. Voir §. 69. 71.

* N. B. *Premier* fait une exception dans la grammaire française.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

§. 162.

Les adjectifs possessifs s'accordent en genre, en nombre et en cas avec les substantifs qu'ils déterminent, et les précèdent, comme :

Deze zoon bemint zynen vader;	Ce fils aime son père.
Gene dochter gehoorzaemt aen hare moeder;	Cette fille-là obéit à sa mère.
Kinders, eerbiedigt uwe ouders;	Mes enfants, respectez vos parents.

§. 163.

Les adjectifs possessifs se répètent ou ne se répètent pas devant les substantifs; ils suivent à cet égard les mêmes règles que l'article défini (§. 69.), comme :

Myn broeder en myne zuster;	Mon frère et ma sœur.
Myn oud en myn nieuw kleed;	Mon vieil habit et mon habit neuf.
Hunne goederen en hunne eer,	Leurs biens et leur honneur.
Hebt gy gezien zyn huis en zynen hof?	Avez-vous vu sa maison et son jardin.

Ainsi on ne répète pas les adjectifs possessifs devant deux noms unis par la conjonction *en*, lorsque l'un détermine l'autre, comme :

Myn vader en raedgever zyn vertrokken;	Mon père et mon conseiller sont partis.

Si l'on disait : *myn vader en myn raedgever zyn vertrokken*, on parlerait de deux personnes différentes.

On ne répète pas non plus les adjectifs possessifs, lorsque les noms qu'ils déterminent sont au pluriel et réunis par la conjonction *en*, comme :

Myne bosschen en weilanden;	Mes forêts et mes prairies.

§. 164.

On répète les adjectifs possessifs, quand les substantifs qu'ils déterminent sont au singulier, et qu'ils ne désignent pas la même personne ou la même chose, comme :

Myn vader en myn broeder;	Mon père et mon frère.
Myne zuster en myne moeder:	Ma sœur et ma mère.
Myn kind en myn vermaek;	Mon enfant et mon plaisir.

§. 165.

Lorsqu'il y a des substantifs neutres qui représentent des personnes de l'un ou de l'autre sexe, l'adjectif possessif ne s'accorde pas avec le substantif auquel il se rapporte grammaticalement, mais il prend le genre de la personne désignée par le substantif, comme :

Dit meisje is alles aen hare deugd verschuldigd;	Cette fille doit tout à sa vertu.

Een eigezinnig wyf bekommert zich weinig om haren man;	Une femme capricieuse s'inquiète peu de son mari.
Het knaepje leert zyne les;	Le petit garçon apprend sa leçon.
Ons nichtje is naer Spa vertrokken, om hare gezondheid te herstellen;	Notre petite cousine est allée à Spa pour rétablir sa santé.

Dans ce cas, on a plutôt égard à l'idée générale de femme ou d'homme qu'à l'idée particulière exprimée par les neutres *meisje*, *wyf*, *knaepje*, *nichtje*.

REMARQUE. Il en est de même des noms propres de villes.

§. 166.

Quelquefois une personne est désignée par un substantif dont le genre diffère de celui de son sexe, comme :

Zyne Heiligheid, sa Sainteté, pour désigner le pape.
Zyne Majesteit, sa Majesté, pour désigner le roi.

Dans ce cas l'accord répond également au genre de la personne désignée par le substantif, comme :

Zyne majesteit (de koning) *bemint zyne* (*niet hare*) *getrouwe dienaers;*	Sa Majesté (le roi) aime ses serviteurs fidèles.

§. 167.

Il arrive souvent que le substantif au génitif, précédé d'un adjectif possessif, se place avant le

substantif ou le mot dont il est le complément. Dans ce cas les substantifs féminins prennent l' s final comme les noms propres féminins. (§. 21. nº 2. 1re part.)

Myns vaders zoon, pour *de zoon myns vaders*,	Le fils de mon père.
Uwer zusters neerstigheid, pour *de neerstigheid uwer zuster;*	La diligence de votre sœur.

Il est inutile de faire remarquer que l'article du mot régissant doit être supprimé.

§. 168.

Les adjectifs possessifs ne doivent pas être remplacés par l'article, comme en français (Noël et Chap. chap. III. Synt.), quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur; mais rien n'empêche qu'on ne suive la même règle. Ainsi nous pouvons dire :

Ik heb pyn in myn hoofd, et *Ik heb pyn in het hoofd;*	J'ai mal à la tête.
Pieter heeft zyn been gebroken; *Pieter heeft zich het been gebroken;*	Pierre s'est cassé la jambe.
Hy heeft zyn opstel vol feilen, et *Hy heeft het opstel vol feilen;*	Il a son thême rempli de fautes.

§. 169.

Nous avons déjà dit (§. 49. Rem. 3. 1.re part.), que son, sa, ses, leur, leurs s'exprime par

zyn, *zyne*, *zyn*, *hun*, *hunne*, *hun*, quand l'objet possesseur est du genre masculin, et par *haer*, *hare*, *haer*, quand l'objet possesseur est du genre féminin. Ainsi l'on ne dira pas : *eene moeder bemint zyn kind*, mais *haer kind*, parce que l'objet possesseur *moeder* est du genre féminin. *Het kind streelt zyne moeder* et non pas *hare moeder*, parce que *kind*, ou le possesseur, est du genre neutre.

Nous voyons par ce paragraphe, que les adjectifs possessifs se trouvent en double rapport : quant au genre, il s'accorde avec le substantif possesseur, et quant à la forme, avec le substantif qu'ils accompagnent, comme ;

Een ieder schept uit de bron zyner hertstogten of zyn geluk, of zyn ongeluk;	Chacun puise de la source de ses passions ou son bonheur, ou son malheur.
De vrienden hebben hunne goederen verloren;	Les amis ont perdu leurs biens.
Myne zuster vraegt in haren brief hare kleederen, hare boeken en haer linnen;	Ma sœur demande dans sa lettre ses habits, ses livres et son linge.

§. 170.

Lorsque *leur*, *leurs*, se rapporte à deux substantifs possesseurs, dont l'un est masculin et l'autre féminin, il faut le rendre par *hun*, *hunne*, *hun*, parce que le masculin a la priorité sur le féminin, comme :

Myn broeder en myne zuster hebben hun werk reeds gemaekt;	Mon frère et ma sœur ont déjà fait leur ouvrage.
Die vader en die moeder bederven hunne kinderen;	Ce père et cette mère-là gâtent leurs enfants.

§. 171.

Lorsque *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* ne se rapportent pas au sujet de la proposition, soit qu'il s'agisse des personnes, soit qu'il s'agisse des choses, on les exprime par *deszelfs* ou *derzelver*, selon le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte, comme :

De vlaemsche tael is fraei; ik sta verbaesd over derzelver (niet haren) rykdom in woorden;	La langue flamande est belle; j'en admire la richesse des mots.
Hy mistrouwt de Belgen, alhoewel derzelver (niet hunne) openhartigheid overal bekend is;	Il se méfie des Belges, quoique leur franchise soit connue partout.
Die leerling is neerstig; ook zyn deszelfs (niet zyne) vorderingen groot;	Cet élève est diligent; aussi les progrès qu'il fait, sont grands.

§. 172.

Lorsqu'il s'agit de choses, et que le mot possesseur soit exprimé comme sujet dans la même proposition, on se sert toujours de l'adjectif possessif, comme :

*Ieder land heeft zyne * gebreken;*	Chaque pays a ses défauts.
Deze stad heeft haren ouden luister behouden;	Cette ville a conservé son ancienne splendeur.
Ook de roos verliest haren reuk;	La rose aussi perd son odeur.

---

* N. B. Comparez Noël et Chap., Chap. V. N° 5.

§. 173.

Lorsque plusieurs substantifs du même genre et du même nombre se trouvent dans la même proposition, il faut exprimer *son*, *sa*, *ses*, *leur*, par l'adjectif possessif, quand il se rapporte au sujet, et par *deszelfs*, *derzelver*, quand il se rapporte à un autre substantif, comme : *myn broeder heeft den vyand met zynen degen doorstoken;* mon frère a percé l'ennemi de son épée ; dans cette proposition *zynen* se rapporte au sujet *broeder* ; pourqu'il puisse se rapporter à *vyand*, il faut dire : *myn broeder heeft den vyand met deszelfs degen doorstoken.*

Myn vader schryft my, dat zyn huis is afgebrand;	Mon père m'écrit que sa maison a été consumée par le feu.
*Hy verwierp mynen raed niet; want hy gevoelde deszelfs * aengelegenheid;*	Il ne rejetait pas mon conseil ; car il en a senti l'importance.

§. 174.

Lorsqu'il n'y a aucune ambiguité à craindre, on préfère d'employer ordinairement l'adjectif possessif, comme :

Ik ken het ongeluk myns vriends, en wil in zyn lot deelen;	Je connais le malheur de mon ami, et je veux partager son sort.
Myne zuster schreef aen haren broeder, dat zyn goed gereed was;	Ma sœur écrivit à son frère, que ses effets étaient prêts.

* N. B. Comparez la grammaire latine et expliquez la différence entre : *percussit hostem gladio suo*, et *percussit hostem gladio ejus.*

§. 175.

Quelquefois quand il s'agit de choses inanimées, on emploie indifféremment l'adjectif possessif, ou le démonstratif, comme :

De stad en hare inwoners; *De stad en derzelver inwoners,*	La ville et ses habitants.
Het schip en zyne manschap; *Het schip en deszelfs manschap;*	Le vaisseau et son équipage.
Het spel en zyne (deszelfs) liefhebbers;	Le jeux et ses amateurs.

§. 176.

Les adjectifs possessifs restent invariables, lorsqu'ils ont pour intermédiaire le verbe *zyn*, *blyven*, et *worden*. Ceci a lieu lorsqu'en français les pronoms *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à nous*, *à vous*, renferment l'idée de possession, comme :

Dit boek is myn;	Ce livre est à moi.
Het huis bleef hem;	La maison resta à lui.
Deze goederen worden myn;	Ces biens deviennent les miens.

Remarque. On emploie tout aussi bien les pronoms possessifs et l'on dit : *dit boek is het myne;* ce livre est le mien. *Het huis bleef het zyne*; la maison resta la sienne. *Deze goederen worden de mynen;* ces biens deviennent les miens.

§. 177.

Dans les expressions : à la française, à l'anglaise etc., etc., l'article se rend par *zyn* et est suivi d'un adjectif au neutre terminé en *sch*, ou d'un substantif avec la finale *s*, comme :

Op zyn fransch;	A la française.
Op zyn engelsch;	A l'anglaise.
Op zyn bakkers;	A la manière de boulanger.

Remarque. Tout le monde sait qu'à la française équivaut à : à la manière française; *op eene fransche manier*.

§. 178.

De même qu'en français on doit remplacer l'adjectif possessif *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, par *l'article* et le pronom *en*, de même en flamand on peut le remplacer par *daervan*, *er...van*, surtout lorsqu'on parle de choses. Ainsi en parlant des sciences, on peut dire : *ik ken er de noodzakelykheid en schoonheid van*; j'en connais la nécessité et la beauté, ou bien : *ik ken er de weerde van;* j'en connais la valeur.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

§. 179.

L'adjectif indéfini *al* se présente de différentes manières et désigne qu'aucune partie d'un tout, qu'on a dans l'idée, ne manque, comme :

Alle menshen zyn sterfelyk;	Tous les hommes sont mortels.

Alle moeite was vergeefs; Toute peine était en vain.
Alle windmakers zyn even flauw; Tous les fanfarons sont fades.

§. 180.

Cet adjectif se décline comme l'article défini, lorsqu'il précède immédiatement le substantif et qu'on puisse le remplacer per *elk*, *ieder*, chacun, comme :

Alle leerlingen zyn neertig; Tous les élèves sont diligents.
Gy moet allen twist vermyden; Vous devez éviter toute dispute.
Aller menschen smaek is niet altyd de myne; Le goût de tout le monde n'est pas toujours le mien.

§. 181.

Lorsque *alle* précède un adjectif suivi d'un substantif, il a aussi la signification de *ieder*, chaque, et s'accorde, comme au §. précédent, comme :

Alle neerstige leerlingen worden geprezen; Tous les élèves diligents sont loués.
Ik heb alle mogelyke vlyt daeraen besteed; J'y ai mis toute diligence possible.

§. 182.

Placé devant un adjectif de nombre cardinal, il est également déclinable, et empêche l'exclusion d'une partie quelconque du nombre énoncé, comme :

Ik heb hen alle vier gestraft; Je les ai punis tous les quatre.
Alle twintig moeten berispt worden; Tous les vingt doivent être réprimandés.

§. 183.

Al reste invariable, lorsqu'il est suivi de l'article ou d'un adjectif possessif, ou de tout autre adjectif déterminatif, comme :

Al de boeken, die ik gekocht heb ;	Tous les livres que j'ai achetés.
Al onze moeite is verloren;	Toute notre peine est perdue.
Al die woorden beduiden niets;	Toutes ces paroles ne signifient rien.

Remarque. Nous devons faire observer la différence entre *alle* et *al* suivi de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

On emploie l'article ou un autre adjectif déterminatif après *al*, pour exprimer une totalité individuelle, une totalité susceptible de restriction, sous le nom de l'espèce, comme :

Al de leerlingen van het Gesticht Sint Lodewyk ;	Tous les élèves de l'Institut Saint Louis.
Al myne hoop is verloren ;	Toute mon espérance est perdue.
Al den troost, dien ik heb;	Toute consolation que j'ai.

Mais *alle*, employé seul, exprime sans restriction la totalité des objets dénommés par le substantif, comme :

God is aller menschen vader ;	Dieu est le père de tous les hommes.
Alle luije leerlingen zyn dagdieven;	Tous les élèves paresseux sont des fainéants.

§. 184.

Al ou *alles* est substantif neutre, et signifie une chose considérée en son entier. Dans ce cas, il est tantôt avec l'article défini, ou avec le démonstratif *dit*, *dat*, et tantôt sans article, comme:

Alles op de wereld is met tranen gemengd;	Tout dans ce monde est mêlé de pleurs.
Het al mag niet gezegd worden;	Tout ne peut pas être dit.
Dit alles is waer;	Tout cela est vrai.
Dat alles kan ik derven;	Je puis me passer de tout cela.
By al dat;	Avec tout cela.

§. 185.

Allen est aussi considéré comme substantif pluriel, et peut être précédé d'un pronom personnel, ou d'un pronom relatif, ou du démonstratif *deze*, *die*, comme:

Wy allen missen;	Nous tous manquons.
Ik vind hen allen zeer goed;	Je les trouve tous bons.
Met leerlingen, welke allen lui zyn, is niets te doen;	On ne peut rien faire des élèves qui sont tous paresseux.
Die allen zullen vertrekken;	Tous ceux-là partiront.

§. 186.

Elk ou *ieder*, chaque, désigne tous les objets de la même espèce et les présente comme uniques de leur espèce; c'est pourquoi il n'a pas de plu-

riel, comme : *ieder mensch heeft zyne gebreken* ; tout homme a ses défauts. Ils se déclinent comme les adjectifs et précèdent les substantifs.

§. 187.

Eenig, seul, unique, signifie quelque chose de plus que *een* ; *eenige*, *ettelyke*, *sommige*, quelques, expriment une partie d'un tout, comme : *eenen eenigen God aenbidden* ; adorer un seul Dieu. *Eenige vogelen zingen niet* ; quelques oiseaux ne chantent pas.

§. 188.

Geen, *geene*, *geen*, aucun, précède les substantifs et signifie *niet een*, pas un, comme :

Geen mensch kan eeuwig op deze aerde leven ;	Aucun homme ne peut vivre éternellement sur cette terre.

Il se décline comme *een*, *eene*, *een*, et n'est jamais précédé d'un article.

§. 189.

Veel, beaucoup, et *weinig*, peu, restent invariables, lorsqu'ils ne sont précédés d'aucun article, ni d'un pronom, et qu'ils expriment une grande, ou une petite quantité, comme :

Hy heeft veel geld en weinig verstand ;	Il a beaucoup d'argent et peu d'esprit.
Ik heb veel tafelschuimers en weinig vrienden ;	J'ai beaucoup de parasites et peu d'amis.

Ces mêmes adjectifs, suivis d'un substantif au singulier peuvent se construire aussi avec le génitif, comme :

*Die uitgave heeft veel * arbeids gekost;* Cette édition a coûté beaucoup de travail.

§. 190.

Lorsque le substantif qui suit *veel* ou *weinig*, est au pluriel, ces derniers peuvent rester invariables ou prendre la forme du pluriel, avec cette différence cependant que, lorsqu'ils restent invariables, ils expriment seulement la quantité prise collectivement, et lorsqu'ils s'accordent, ils désignent une pluralité, dont les objets désignés par les substantifs sont envisagés séparément. Ainsi quand je dis : *veel menschen kunnen meer doen dan weinig menschen;* beaucoup d'hommes peuvent faire plus que peu d'hommes, je n'ai égard qu'au nombre; mais quand je dis : *vele menschen kunnen niet werken;* le sens est, que parmi un certain nombre d'hommes, il y en a *plusieurs* qui ne peuvent pas travailler.

Veel kinderen veroorzaken veel zorg; Beaucoup d'enfants demandent beaucoup de soin.

Vele kinderen verzoeten het leven hunner ouders; Plusieurs enfants adoucissent la vie de leurs parents.

---

* N. B. *Multum laboris.*

§. 191.

Veel et *weinig*, précédés de l'article défini ou d'un autre adjectif déterminatif, s'accordent avec le substantif qui suit, comme :

De vele zorgen, die hy heeft;	Le grand nombre de peines qu'il a.
Het weinige goed dat hy heeft;	Le peu de bien qu'il a.
Myne weinige behoeften;	Mon peu de besoins.

§. 192.

Veel et *weinig*, précédés des pronoms indéfinis *er* et *daer*, restent invariables, mais le substantif est toujours sous-entendu, comme :

Daer waren er veel;	Il y en avait beaucoup.
Zyn er weinig geweest?	Y en avait-il peu?

Ici il faut sous-entendre *menschen* ou tout autre substantif.

§. 193.

Velen et *weinigen* peuvent aussi être envisagés comme des substantifs pluriels; ils sont même susceptibles de prendre la terminaison du génitif, mais le premier n'admet pas d'article, comme :

Velen zeggen het, maer weinigen denken aldus;	Beaucoup le disent, mais peu pensent ainsi.

Veler oogen zagen op hem,	Les yeux de beaucoup l'ont vu.
De weinigen, die hem getrouw zyn, worden miskend;	Le petit nombre qui lui est fidèle, est méconnu.

§. 194.

Lorsque *même* est adverbe, il se rend en flamand par *zelfs* (§. 52. 1re partie). Même (*zelfs*) est adverbe

1° Lorsqu'il est placé après un ou entre plusieurs substantifs, comme :

Kinders, zelfs groote lieden handelen aldus;	Des enfants, des gens faits même agissent ainsi.

2° Lorsqu'il qualifie un verbe, comme : *hy heeft my niets gezegd; hy heeft my zelfs niet gesproken;* il ne m'a rien dit; il ne m'a pas même parlé.

3° Même *zelf*, est adjectif, lorsqu'il est placé après un substantif ou un pronom, comme :

*Uwe moeder zelve * zal dit afkeuren;*	Votre mère même désapprouvera cela.
Wy zelven moeten het voorbeeld geven;	Nous-mêmes, nous devons donner l'exemple.

* N. B. Il est étonnant, pour ne pas dire bizarre que l'adjectif *zelf* jouisse du privilége d'être variable, quoiqu'il soit placé après son substantif, tandis que cette faveur est refusée à tous les autres adjectifs qui suivent leurs substantifs. La langue allemande, sœur germaine de la nôtre, n'admet pas cette exception, et *selbst*, qui est notre *zelf*, reste partout invariable. C'est ainsi qu'on dit, *wir selbst*, wy zelf; *die mutter selbst*, de moeder zelf.

4° Il est encore adjectif, lorsqu'il précède le substantif, mais alors il faut le rendre par *dezelfde* (§. 48. 1re partie), comme :

Hy valt altyd in dezelfde fouten ;	Il retombe toujours dans les mêmes fautes.

MANIÈRE DE RENDRE *quelque-que* EN FLAMAND.

§. 195.

1° *Quelque-que* suivi d'un verbe se rend par *hoedanig . . . ook ;* le sujet de la proposition se place entre les deux mots et *hoedanig* reste invariable, comme :

Hoedanig uw ongeluk ook zy ;	Quelque soit votre malheur.
Hoedanig zyne geleerdheid ook zy ;	Quelque soit son savoir.
Hoedanig onze rykdommen ook zyn ;	Quelles que soient nos richesses.

2° Suivi d'un substantif, il se rend par *welke*, qui s'accorde avec le substantif, et *ook* est placé avant le verbe de la proposition, comme :

Welken brief men u ook zende ;	Quelle que soit la lettre qu'on vous envoie.
Welke dankbaerheid men u ook betoone ;	Quelle que soit la reconnaissance qu'on vous montre.

3° Suivi d'un adjectif qualificatif ou d'un adverbe,

il se rend par *hoe-ook ;* ce dernier se place toujours avant le verbe, comme :

Hoe groot hy ook zy;	Quelque grand qu'il soit.
Hoe dapperlyk hy zich ook were ;	Quelque vaillamment qu'il se défende.
Hoe magtig de Grooten der aerde ook zyn; zy zyn maer wat wy zyn;	Quelque puissants que soient les grands de la terre; ils ne sont que ce que nous sommes.

4° Suivi d'un qualificatif, qui lui-même est suivi d'un substantif, on peut le rendre par *welke* ou par *wat*, comme :

Welke heilzame vermaningen men hem ook geve ;	Quelques salutaires exhortations qu'on lui donne.
Wat grooten schat wy ook hebben;	Quelque grand trésor que nous ayons.

MANIÈRE DE RENDRE *tout.*

§. 196.

1° Lorsque *tout* est adjectif, il se rend par *al*, *elke*, *ieder*.

2° *Tout* adverbe et suivi de *que* se rend par *hoe . . . ook*, comme :

Hoe minzaem de deugd ook zy;	Tout agréable qu'est la vertu.

3° *Tout* adverbe, qui n'est pas suivi de *que*, se rend par *geheel*, comme :

Ik was geheel verbaesd over uwe onvoorzigtigheid,	J'étais tout étonné de votre imprudence.

CHAPITRE VII.

DES PRONOMS.

DE LEUR EMPLOI EN GÉNÉRAL.

§. 197.

Comme les pronoms tiennent la place des substantifs, ils doivent s'accorder en genre et en nombre avec le mot qu'ils représentent; le cas peut dépendre du verbe suivant, comme :

Uwe vermaningen zyn heilzaem; daerom luister ik naer dezelve;	Vos exhortations sont salutaires; c'est pourquoi je les écoute.
De brief, dien hy my geschreven heeft, is onbeduidend;	La lettre qu'il m'a écrite est insignifiante.
Ik heb die zaek onderzocht; dezelve is netelachtig;	J'ai examiné la chose; elle est épineuse.

§. 198.

Le pronom, comme les adjectifs possessifs (§.165.) s'accorde souvent avec le genre de la personne désignée par le substantif, et non pas avec celui du mot énoncé dans la phrase, comme :

Dit wyf zegt, dat zy my niet kent;	Cette femme dit qu'elle ne me connaît pas.
De schildwacht is pligtig; want hy heeft zynen post verlaten;	Le factionnaire est coupable; car il a abandonné son poste.

Zyne Hoogheid was reeds vertrokken; ik kon hem niet meer zien;	Son Altesse était déjà partie; je ne pouvais plus la voir.

§. 199.

En français le pronom ne peut jamais se rapporter à un substantif, pris dans un sens indéterminé, c.-à.-d. qui n'est précédé ni d'un article, ni d'un adjectif déterminatif. En flamand nous pouvons adopter la même règle, si nous exceptons les substantifs pris dans un sens partitif (§.24. 1re partie), qui sont très-souvent représentés par des pronoms, comme :

Ik heb verwytingen gekregen, die ik niet verdiend had;	On m'a fait des reproches, que je n'avais pas mérités.
Hy heeft geld ontvangen, hetwelk hy moet teruggeven;	Il a reçu de l'argent, qu'il doit rendre.
Ik heb water gedronken, dat niet zuiver was;	J'ai bu de l'eau, qui n'était pas pure.

La raison en est qu'avec le substantif pris partitivement il faut sous-entendre le déterminatif *eenige*, quelque, ou *een gedeelte*, une partie, ou d'autres équivalents, qui donnent tacitement au substantif partitif un sens déterminé.

§. 200.

Le même pronom ne doit jamais être répété avec des rapports différents, ou ce qui est la même chose, il ne doit jamais se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. Ainsi on ne dira pas : *Men heeft niet gaerne, dat men ons berispt;* on n'aime pas qu'on nous ré-

primande. *Men vliedt het gezelschap, wanneer men niet openhertig is:* on évite la société, quand on n'est pas sincère. Pour être correct, il faut dire: *wy hebben niet geerne, dat men ons berispt. Wy vlieden het gezelschap, wanneer men niet openhertig is.*

§. 201.

Les pronoms ne doivent pas être construits d'une manière équivoque. Ainsi on ne dira pas : *Onze hedendaegsche schryvers nemen van de ouden alles over, waerin zy uitmunten;* nos écrivains modernes empruntent tout aux anciens, où ils excellent. *Toen Jan met zynen vriend wilde uitgaen, viel hy;* lorsque Jean voulait sortir avec son ami, il tomba. Dans ces propositions on ne sait pas, à quoi se rapportent *zy* et *hy*. Si l'on veut que *zy* se rapporte à *hedendaegsche schryvers*, il faut dire : *onze hedendaegsche schryvers nemen alles, waerin zy uitmunten, van de ouden over.* Si au contraire *zy* se rapporte à *ouden*, il faut dire : *onze hedendaegsche schryvers nemen van de ouden alles over, waerin deze uitmunten.* Il en est de même du pronom *hy;* s'il se rapporte à Jean, on s'exprime de la manière suivante : *Jan viel, toen hy met zynen vriend wilde uitgaen;* mais si *hy* doit représenter *vriend*, il faut le tourner par *deze.*

§. 202.

De même que les substantifs sont employés comme *sujets* et comme *régimes*, de même les pronoms

peuvent être employés tantôt comme *sujets*, tantôt comme *régimes*, puisque ceux-ci représentent les premiers, comme :

Ik ben arm, en gy zyt ryk, doch beide zyn wy gelyk voor God;	Je suis pauvre, et vous êtes riche, cependant nous sommes tous deux égaux devant Dieu.
Het is goed somwylen aen zich zelven te denken;	Il est bon de penser de temps en temps à soi-même.
Er is geen grooter verdriet voor my dan te zien, dat er zoo veel Janussen zyn;	Il n'y a pas de plus grand chagrin pour moi que de voir, qu'il y a tant de Janus.

§ 203.

Les pronoms, comme les adjectifs qualificatifs, s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs qu'ils représentent; le cas peut dépendre du verbe de la proposition, comme :

De man, dien ik gezien heb;	L'homme que j'ai vu.
De deugd, die men dikwyls miskent;	La vertu, qu'on méconnaît souvent.
Het kwaed, dat wy moeten meiden;	Le mal que nous devons fuir.
De leerlingen, wier gedrag onberispelyk is;	Les élèves dont la conduite est irréprochable.
De wetenschappen waermede gy uwen geest verrykt;	Les sciences dont vous enrichissez votre esprit.

§. 204.

Lorsque le pronom se rapporte à toute une proposition, il se met au neutre, comme : *zy heb-*

ben veel kwaed van my gesproken, hetwelk my herteleed veroorzaekte; ils ont dit beaucoup de mal de moi, ce qui me causa du chagrin.

DES PRONOMS PERSONNELS.

§. 205.

Les pronoms personnels, employés comme *sujets*, se placent et se répètent avant chaque verbe, comme en français, comme :

Ik beloof u, dat ik het niet zal doen;	Je vous promets, que je ne le ferai pas.
Gy zyt ook een Belg, zoo als gy voorgeeft; maer hy, hy is ontaerd; want hy miskent zyne moedertael;	Vous êtes Belge, comme vous prétendez; mais lui, il est dégénéré; car il méconnaît sa langue maternelle.

Exceptions. 1° Dans les propositions interrogatives ou admiratives, ils se placent après le verbe, comme :

Belooft gy het?	Le promettez-vous?
Hebt gy gezien?	Avez-vous vu?
Zou men zwygen!	Se tairait-on!

— 2° Dans les propositions qui annoncent qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, comme :

Zyn dat, antwoordde ik, de woorden van een' redelyk' man?	Sont-ce là, répondis je, les paroles d'un homme raisonnable?

— 3° Lorsque le verbe est employé par manière de souhait, de doute, et qu'il y ait ellipse d'une conjonction, comme :

Ons strekke tot een baek het ievervuer dier helden, die neêrlandstael op nieuw in 't licht der glorie stelden!	Que le zèle de ces héros, qui ont placé de nouveau notre langue au premier degré de gloire, nous serve de guide!
Betert hy zich niet, dan zal hy gestraft worden;	S'il ne se corrige pas, il sera puni.
Mogt hy zich doch beteren!	Plût à Dieu, qu'il se corrigeât!

Dans la première de ces propositions il y a ellipse de la conjonction *dat;* dans la deuxième, de *indien*, et dans la troisième de *Gave God!*

— 4° Lorsque le verbe est précédé de *ook*, aussi, *misschien*, peut-être; *nog*, encore; *altyd*, toujours, *te vergeefs*, en vain, etc., comme :

Ook is hy altyd tevreden;	Aussi est-il toujours content.
Misschien zal ik komen;	Peut-être je viendrai.

Cependant cette exception n'est pas toujours de rigueur; car on dit également bien : *ook hy is altyd tevreden*.

— 5° Lorsque la proposition incidente précède la proposition principale, le pronom comme sujet de cette dernière (§. 26. 13.) est placé après son verbe, comme :

Zoodra ik hem gezien had, ging ik heen;	Dès que je l'avais vu, je m'en allai.

§. 206.

Les pronoms personnels employés comme régimes se placent après le verbe dans les temps simples; dans les temps composés, ils se placent entre l'auxiliaire et le participe passé ou l'infinitif, comme :

Ik prys u;	Je vous loue.
Hy pryst haer;	Il la loue.
Pryst hen;	Louez-les.
Hy heeft my geprezen;	Il m'a loué.
Zy zullen u pryzen;	Ils vous loueront.

Exceptions. 1° Dans les propositions copulatives (§. 27.), ils se placent avant le verbe, comme : *ik zeg, dat ik hem zal straffen;* je dis que je le punirai. *Hy vraegde my, of ik hem kende;* il me demanda, si je le connaissais.

— 2° Lorsque le verbe est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom comme régime se place avant le verbe dont il est régi, comme : *ik kom u halen;* je viendrai vous prendre. *Laten wy hun alles zeggen;* disons-leur tout.

§. 207.

La répétition des pronoms personnels, employés comme sujets, n'a pas lieu ordinairement :

1° Lorsque les propositions se suivent sans être liées par une conjonction, comme :

Hy hoort, ziet en zwygt;	Il écoute, voit et se tait.

2° Lorsque les propositions sont liées par une des conjonctions *en*, *of*, *noch*, *maer*, comme :

Ik kwam en vond hem slapen;	Je vins et je le trouvai endormi.
Hy praet veel, maer doet weinig;	Il parle beaucoup, mais il fait peu.

Cependant cette règle n'est pas de rigueur ; souvent même il vaut mieux répéter l'article ; c'est le goût, l'oreille et surtout la clarté du style qu'il faut consulter.

§. 208.

La répétition des pronoms personnels comme régimes n'a pas lieu, lorsque deux ou plusieurs verbes régissent le même pronom au même cas, comme :

Ik bemin en acht hen;	Je les aime et les estime.
Hy zocht, maer vond het niet;	Il le chercha, mais ne le trouva pas.
Gy hebt my beloofd en gezegd;	Vous m'avez promis et dit.

§. 209.

Lorsque les verbes régissent des cas différents, on doit répéter le pronom et donner à chaque verbe le régime qui lui convient, comme :

Hy zag my aen, en zeide my niets;	Il me regarda et ne me dit rien.

Ici *aenzien* régit l'accusatif, et *zeggen*, le datif,

c'est pourquoi il faut répéter *my*. Il en est de même de :

Ik zal hen tegenhouden en hun zeggen, dat, enz.	Je les retiendrai, et je leur dirai que, *etc.*

§. 210.

Les pronoms personnels sont souvent déterminés par un substantif ; alors ils s'accordent avec ce substantif, comme :

Hy, de gebieder over alles;	Lui, le maître de tout.
Wy leerlingen dezer school;	Nous élèves de cette école.
Gelooft my, uwen getrouwen vriend;	Croyez-moi, votre véritable ami.

Remarque. Au lieu de faire accorder le substantif avec le pronom, on peut employer le vocatif, comme : *U alleen, o waerde vriend, wil ik gelooven ;* vous seul, cher ami, je vous croirai.

§. 211.

Quelquefois dans les grandes affections de l'âme, pour donner plus de force au discours, on répète le pronom personnel, soit sujet, soit régime, après le substantif déterminatif comme :

Gy valschaerd, gy hebt my bedrogen;	Toi perfide, tu m'as trompé.
Aen u, pluimstryker, aen u zal ik niets meer toevertrouwen;	A toi, flatteur, à toi je ne confierai plus rien.

§. 212.

Le pronom personnel de la troisième personne

suit le genre de la personne même, qui est désignée par le substantif dejà énoncé, et non pas celui du mot qui la représente, comme :

Zyne Hoogheid gaf te kennen, dat hy (niet zy) verlangde;	Son Éminence fit connaître qu'elle désirait.
Ik keerde den rug aen dat kwaed wyf, en liet haer (niet het) praten;	Je tournais le dos à cette méchante femme, et je la laissais dire.
Hoe gaet het met uw zoontje? Is hy (niet het) nog ziek?	Comment se porte votre fils? Est-il encore malade?

§. 213.

Lorsque deux au plusieurs substantifs précèdent le pronom personnel, on se sert, en voulant parler du dernier, du pronom démonstratif *dezelve*, *deze*, *die*, et non pas du pronom personnel, qui se rapporte toujours au sujet principal de la phrase, comme :

De vader bemint zynen zoon; maer deze (niet hy) weet hem daervoor geenen dank;	Le père aime son fils; mais celui-ci ne lui en sait aucun gré.

§. 214.

Lorsque les pronoms personnels sont en régimes directs et qu'ils se rapportent à une chose, on doit, pour éviter toute cacophonie, les exprimer par les pronoms démonstratifs ou par *ze*, comme :

Ik heb eenen degen; ik wil u denzelven geven;	J'ai une épée; je vous la donnerai.
Wy hebben eene groote les; kent gy dezelve (ze);	Nous avons une grande leçon; la connaissez-vous?

Hy heeft een meesterstuk gemaekt; hebt gy hetzelve gezien? Il a fait un chef-d'œuvre; l'avez-vous vu?

Mais lorsque ces mêmes pronoms représentent des personnes, on les exprime régulièrement par les pronoms personnels, comme :

Ik heb nog eenen broeder; kent gy hem? J'ai encore un frère; le connaissez-vous?

Myne moeder is gisteren hier geweest; hebt gy haer gezien? Ma mère fut ici hier; l'avez-vous vue?

§. 215.

On exprime le pronom *le* par *het*, lorsqu'il représente quelque chose d'indéterminé, comme :

Ik weet het; Je le sais.

Ik zal het niet doen; Je ne le ferai pas.

Wie zou het kunnen gelooven? Een Mechelaer wil geen vlaemsch verstaen! Qui le croirait? Un Malinois prétend ne pas comprendre le flamand!

§. 216.

Les pronoms *le*, *la*, *les*, soit qu'ils représentent un substantif ou un adjectif pris substantivement, soit que le premier *(le)* représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, se rendent en flamand par *het*, comme s'ils représentaient une chose indéterminée, ou par le démonstratif *die*, *dat*, comme :

Zyt gy Mevrouw Veelpraet? Ja, ik ben het, ou *die ben ik.*
Etes vous Madame Veelpraet? Oui, je la suis.

Zyt gy die ongehoorzame kinders? Ja, wy zyn het, ou *die zyn wy.*

Êtes-vous ces enfants désobéissants? Oui, nous les sommes.

Is zy de moeder van dien leerling? Neen, zy is het niet.

Est-ce la mère de cet élève? Non, elle ne l'est pas.

Is hy ziek? Neen hy is het niet.

Est-il malade? Non, il ne l'est pas.

Is hy leerling? Ja, hy is het, ou *dat is hy.*

Est-il élève? Oui, il l'est.

Zyt gy mynheer de General? Ik ben het, ou *dat ben ik.*

Êtes-vous monsieur le Général? Je le suis.

§. 217.

Le pronom *il* de la troisième personne s'exprime aussi par *het* lorsqu'il est le sujet d'un verbe impersonnel, ou lorsqu'il représente quelque chose d'indéterminé, comme:

Hoe gaet het?	Comment va-t-il?
Het regent;	Il pleut.
Het is warm;	Il fait chaud.

Mais lorsque le pronom *il* n'est que le sujet apparent d'une proposition, on l'exprime par *er* ou *daer*, et le verbe se place tantôt au singulier, tantôt au pluriel, suivant que le sujet réel est de l'un ou de l'autre de ces nombres, comme:

Er gebeuren dikwyls ongelukken;	Il arrive souvent des malheurs.
Daer is een Heer die in den hof wandelt;	Il y a un Monsieur qui se promène dans le jardin.
Daer zyn menschen die zeggen;	Il y a des hommes qui disent.

§. 218.

Dans les propositions exclamatives on met le pronom *gy*, toi ou vous, devant les noms des êtres ou des choses que l'on apostrophe, comme :

O gy bosschen, gy getuigen van myne kindschheid, vaert wel! O vous forêts, témoins de mon enfance, adieu!

§. 219.

Nous avons déjà dit (§. 51. 1re partie) que le pronom personnel *zich*, se, soi, est seulement pour la troisième personne des deux nombres, et qu'il ramène toujours l'action du verbe au sujet, comme :

Hy bedenkt zich (niet hem);	Il se ravise.
Hy beroemt zich (niet hem);	Il se flatte.
Hy beschuldigt zich;	Il s'accuse.

Si cependant le premier verbe est suivi d'un autre verbe dans la même phrase, le pronom personnel occupe auprès de ce dernier la place du réfléchi, comme :

Hy beklaegde zich, omdat men hem (niet zich) de voorkeur niet gaf;	Il se plaignit de ce qu'on ne lui donnait pas la préférence.

§. 220.

Il faut bien se garder d'employer *zich*, lorsque deux ou plusieurs personnes agissent les unes sur les autres ; on se sert alors de *elkander* ou de *malkander*, l'un l'autre, les uns les autres, qui désigne la réciprocité sans l'aide d'aucun autre mot. Ces deux mots restent invariables, excepté au génitif où ils prennent *s*, comme :

Brave kinderen geven elkander (niet zich) de hand;	De bons enfants se donnent la main.
Ware vrienden helpen elkander;	De vrais amis s'aident l'un l'autre.
Zy achten elkanders moed;	Ils estiment le courage l'un de l'autre.

§. 221.

Pour exprimer la réciprocité on se sert également du pronom *elkander* ou *malkander*, et non pas des pronoms de la même personne comme en français :

Wy wenschen elkander geluk;	Nous nous félicitons.
Wy moeten malkander beminnen als broeders;	Nous devons nous aimer comme des frères.

§. 222.

Les pronoms personnels de la troisième personne *lui-même*, *elle-même*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes* s'expriment en flamand par *zich zelve*, *zich zelven* :

1° Lorsqu'ils se trouvent dans la même proposition que se, *zich*, comme :

Hy beroemt zich zelven;	Il se vante lui-même.
Zy beroemen zich zelven;	Ils se vantent eux-mêmes.

2° Quand ils sont le régime d'une préposition et qu'ils déterminent le sujet de la proposition, comme :

Zy zeide by zich zelve;	Elle se dit en elle-même.
De deugd in zich zelve is beminnenswaerdig;	La vertu est aimable en elle-même.

§. 223.

Les pronoms *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, *elle-même*, etc., se rendent par *zelf*, *zelve*, *zelf* :

1° Lorsqu'ils ne se rencontrent pas dans la même proposition avec *se*, comme :

Die moeder brengt zelve hare kinderen op;	Cette mère élève elle-même ses enfants.

2° Lorsqu'ils sont précédés d'une préposition et qu'ils ne déterminent pas le sujet de la proposition, comme :

Ik heb het van hem zelven vernomen;	Je l'ai appris de lui-même.

3° Lorsque le verbe a un autre régime, soit direct, soit indirect, que *se*, comme :

Zy zelven hebben het my gezegd;	Ils me l'ont dit eux-mêmes.

Ik zelf heb het gedaen;	C'est moi-même qui l'ai fait.
Zy hebben my zelven bedrogen;	Ils m'ont trompé moi-même.

Remarque. On voit par ces exemples qu'on ne fait jamais double usage des pronoms personnels comme en français, et qu'on ne répète plus le pronom, lorsqu'un autre substantif figure déjà comme sujet dans la phrase. Ainsi on ne dira pas : *deze moeder zy zelve brengt hare kinderen op; zy hebben my dat gezegd zy zelven*, mais il faut dire :

Deze moeder zelve brengt hare kinderen op;	Cette mère élève elle-même ses enfants.
Zy zelven hebben my dat gezegd;	Ils m'ont dit cela eux-mêmes.

§. 224.

Lorsque les pronoms personnels de la troisième personne sont le complément d'une préposition, et qu'ils se rapportent au sujet de la proposition, on doit les exprimer par le réfléchi *zich*, comme :

Zy lieten ons by zich * (*niet hen*) *komen;*	Ils nous ont fait venir chez eux.
Hy heeft geen geld by zich;	Il n'a pas d'argent sur lui.

Remarque. Les pronoms personnels de la troisième personne se rendent par *hy*, *zy*, *het*, lorsqu'ils ne désignent pas la même personne que le sujet de la proposition, comme :

Ik ga by hem;	Je vais chez lui.
Hy is by hem geweest;	Il a été chez lui.

* N. B. Nos ad se vocant.

§. 225.

Dans les propositions interrogatives on n'exprime pas les pronoms personnels *il*, *elle*, *ils*, *elles*, lorsqu'il y a déjà un autre substantif qui figure comme sujet dans la proposition, comme :

Is uw broeder vertrokken?	Votre frère est-il parti ? (Est votre frère parti ?)
Hebben uwe vrienden u dat nieuws aengebragt?	Vos amis vous ont-ils apporté cette nouvelle ? (Ont vos amis à vous cette nouvelle apporté?)

On n'exprime pas non plus les pronoms personnels, si le verbe a déjà un autre pronom pour sujet, comme :

Gy en ik zullen gestraft worden ;	Vous et moi, nous serons punis.
Gy en hy moet zwygen ;	Lui et vous, vous devez vous taire.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

§. 226.

Le pronom démonstratif *ce*, *cela*, suivi du verbe être, *zyn*, et devenir, *worden*, se rendent en flamand par *het*, et le verbe se place au singulier ou au pluriel, suivant que le substantif qui suit le verbe est au singulier ou au pluriel, comme :

Het is hedendaegs een gebrek ingetogen te zyn ;	C'est un défaut aujourd'hui que * d'être modeste.

* N. B. *Que de* est un gallicisme, et ne s'exprime pas en flamand.

Het is myn vader; C'est mon père.
Het zyn luije jongens; Ce sont des jeunes gens paresseux.
Het zyn allerliefste kinderen geworden; Ce sont devenus des enfants charmants.

§. 227.

Quoique le pronom *ce* soit suivi du verbe être, il n'est pas exprimé en flamand, lorsqu'il ne se trouve pas au commencement de la phrase, et que ce qui précède le verbe figure comme attribut, comme :

Het beste bewys zyner wezenlyke verdiensten is zyne ingetogenheid; La meilleure preuve de ses mérites réels, c'est sa modestie.
De hoogste adeldom is de deugd; La plus grande noblesse c'est la vertu.

On pourrait dire aussi : *zyne ingetogenheid is het beste bewys zyner wezenlyke verdiensten. De deugd is de hoogste adeldom.*

§. 228.

Lorsque *ce* est suivi du pronom relatif *qui*, il est exprimé par *hetgeen*, *hetgene*, ou *hetgene dat*, ce qui, ce que, et ne se répète plus dans le second membre de la phrase, comme :

Hetgene ik het meest in hem verfoei, is zyne laetdunkendheid; Ce que je méprise le plus en lui, c'est sa présomption.
Hetgene dat hy het liefste doet, is eten en drinken; Ce qu'il aime le mieux à faire, c'est manger et boire.

Remarque. Souvent et surtout dans des phrases interrogatives, on rend *ce* par *dit* ou *dat*, tant au singulier qu'au pluriel, sans avoir égard au genre, comme :

Zyn dat de woorden eens kinds?	Sont-ce là les paroles d'un enfant?
Is dit myne belooning?	Est-ce là ma récompense?

§. 229.

Les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* doivent être restreints * par un génitif ou par le pronom relatif. Lorsqu'ils sont suivis d'un génitif, on les rend par *die*, *dat*, comme :

Uw zoon is gehoorzamer dan die van uwen buerman;	Votre fils est plus obéissant que celui de votre voisin.
Zyn gedrag is dat van een' eerlyk man;	Sa conduite est celle d'un honnête homme.

Mais lorsqu'ils sont restreints par le relatif *qui*, on doit les rendre par *degene* et *diegene*, dont le premier est suivi de *die* et le second de *welke*, comme :

Degene, die zoo handelt, doet niet wel;	Celui qui agit ainsi ne fait pas bien.
Hetgene dat ik u zeg, is waer;	Ce que je vous dis, est vrai.
Diegene, welke wy gezien hebben;	Ceux que nous avons vu.

§. 230.

Dans le style ordinaire on préfère l'usage du

* Voir grammaire française.

pronom personnel, et au lieu de *degene die*, ou *diegene welke*, on dit : *hy die*, comme :

Hy, die my vleit, is myn vriend niet; Celui qui me flatte, n'est pas mon ami.

Ik heb medelyden met hen, die honig in den mond en gal in het hert dragen; J'ai pitié de ceux qui portent le miel dans la bouche et le fiel dans le cœur.

Zy, die een kwaed geweten hebben, zyn niet gerust; Ceux qui ont une mauvaise conscience, ne sont pas tranquilles.

§. 231.

On emploie souvent et surtout dans le style élevé, le pronom *wie*, *wat*, au lieu de *degene die*, *hetgene dat*, *diegene welke*, comme :

Wie zyne moedertael miskent, miskent zich zelven; Celui qui méconnaît sa langue maternelle, se méconnaît soi-même.

Wie de weerde der deugd kent, bemint dezelve; Celui qui connaît la valeur de la vertu, l'aime.

Wat gy daer zegt is ongeloofelyk; Ce que vous dites là est incroyable.

Remarque. Quelquefois cependant, pour donner plus de force à la phrase, on exprime aussi le pronom démonstratif, comme : *wie zyne moedertael miskent, die verloochent zich zelven*; celui qui méconnaît sa langue maternelle, se rénie soi-même. L'emploi du pronom démonstratif devient même de rigueur lorsque les deux pronoms se trouvent dans des cas différents, ou lorsqu'ils sont le régime des prépositions différentes, comme :

Wie zyne pligt wel waer- Tout le monde doit estimer

neemt, dien moet iedereen achten;
celui qui fait bien son devoir.

Wiens levenswyze onberispelyk is, die alleen kan gerust zyn;
Celui-là seul dont la vie est irréprochable, peut être tranquille.

Aen wien het spel behaegt, van dien kan men niet veel goeds verwachten;
On ne peut pas espérer beaucoup de bien de celui qui trouve du plaisir au jeu.

§. 232.

Deze, dit, celui-ci, celle-ci, ceci, opposés à *gene, geen, die, dat*, celui-là, celle-là cela, désignent une personne ou une chose proche ou présente, et *gene, die*, une personne ou une chose plus éloignée, comme:

Aen deze zyde van de rivier;
De ce côté-ci de la rivière.

In gene rampzalige dagen;
Dans ces jours-là de misère.

Dit is goed, maer dat is kwaed;
Ceci est bon, mais cela est mauvais.

Leg u altyd toe op de deugd, en vlugt het kwaed, want gene (deugd) zal u tot uw geluk en dit (kwaed) tot uw ongeluk brengen;
Appliquez-vous toujours à la vertu, et fuyez le mal; car celle-là vous conduira à votre bonheur, et celui-ci au malheur.

On voit par ce dernier exemple que les objets dont on a parlé en dernier lieu, se représentent par *deze, dit*, parce qu'ils sont les plus proches; ceux au contraire qu'on a énoncés auparavant, se designent par *gene* ou *die*, comme étant les plus éloignés.

§. 233.

Pour désigner plusieurs objets indéterminés de

la même espèce, on emploie *deze en gene*, *deze of die*, *die en die* pour exprimer la locution française *tel ou tel*, *telle ou telle*, comme :

Deze en gene zaken;	*Telles ou telles choses.*
Men heeft hem dat en dat gezegd;	*On lui a dit telle ou telle chose.*
Ik heb hem die en die aenmerking gemaekt;	*Je lui ai fait telle ou telle observation.*

§. 234.

Le pronom *die*, *dat*, s'emploie quelquefois par pléonasme, comme :

Zyne laetdunkendheid, die is groot, au lieu de : *zyne laetdunkendheid is groot.*

Ce pléonasme ou cette surabondance est quelquefois nécessaire pour donner plus de force à la pensée, comme :

De trouwelooze, welken hy zoo hartelyk beminde, die heeft tegen hem zamengezworen; Le perfide qu'il aimait si tendrement, a conspiré contre lui.

§. 235.

Lorsqu'en parlant de choses, *dit*, ceci, et *dat*, cela, sont les régimes d'une préposition, on les change en *hier* et *daer*, suivis de la même préposition avec laquelle ils ne forment qu'un seul mot, comme :

Ik ben hiermede (met dit) te vreden;	Je suis content de ceci.
Denkt niet meer daeraen (aen dat);	Ne pensez plus à cela.
Wy spreken hiervan (van dit);	Nous parlons de ceci.

§. 236.

Dans la première partie (§. 48. Rem.) nous avons déjà parlé de *dezelve*. Il nous reste encore à faire observer que *dezelve* et *deze* sont souvent employés, l'un à la place de l'autre, et que les pronoms personnels *hy*, *zy* et surtout *ze* (§. 130) peuvent les remplacer tous les deux, comme :

Ik vernam de tyding en kon ze (dezelve) niet gelooven;	J'appris la nouvelle et je ne pus la croire.
Ik heb veel boeken gekocht, maer ik heb dezelve (ze) nog niet gelezen;	J'ai acheté beaucoup de livres, mais je ne les ai pas encore lus.
Hoort ge (gy) zyne honigzoete woorden? Ze (dezelve ou *zy) verraden valschheid.*	Entendez-vous ses paroles mielleuses? Elles décèlent de la fausseté.

DES PRONOMS POSSESSIFS.

§. 237.

Comme les pronoms en général occupent la place des substantifs pris dans un sens déterminé, ceux-ci aussi doivent toujours se rapporter à un nom exprimé précédemment, comme :

Myn broeder en de uwe waren in den hof;	Mon frère et le vôtre ont été au jardin.
Uwe moeder en de hare;	Votre mère et la sienne.
Onze goederen en de hunnen;	Nos biens et les leurs.

§. 238.

Les pronoms possessifs varient dans leur forme

selon le genre et le nombre du substantif, auquel ils se rapportent, et se mettent au cas que le verbe ou la préposition gouverne, comme :

Myn vader en de uwe zyn by hunnen broeder;	Mon père et le vôtre sont chez leur frère.
Uwe moeder en de zyne zyn voorzigtig;	Votre mère et la sienne sont prudentes.
Uw kleed is beter gemaekt dan het zyne;	Votre habit est mieux fait que le sien.
Hier is uw hoed; geeft my den mynen;	Voici votre chapeau; donnez-moi le mien.

§. 239.

Lorsque les pronoms possessifs se rapportent à deux substantifs possesseurs, dont l'un est masculin et l'autre féminin, on se sert de *de hunne*, le leur comme :

Ik meende boeken te koopen; maer myn oom en myne mooi hebben my de hunnen geschonken;	J'ai pensé d'acheter des livres; mais mon oncle et ma tante m'ont donné les leurs.

§. 240.

Le pronom possessif de la troisième personne *le sien, la sienne, les siens, les siennes,* se rend par *de zyne, hetzyne, de zynen,* quand le substantif auquel il se rapporte est masculin ou neutre, et par *de hare, het hare*, lorsque le substantif possesseur est féminin, comme :

Deze koopman pryst zyne waren, en gene, de zynen;	Ce marchand-ci loue ses marchandises, et celui-là les siennes.

Myne moeder spreekt van hare kinderen, en de uwe van de haren;	Ma mère parle de ses enfants, et la vôtre des siens.
Myn vader bemint zyne dochter, en de uwe de zyne;	Mon père aime sa fille et le vôtre la sienne.

§. 241.

Lorsqu'on parle de choses, le pronom possessif *de zyne*, *het zyne*, *de hare*, le sien, la sienne, ne s'emploie que dans les cas où l'on peut faire usage de l'adjectif possessif *zyn*, *haer*, son, sa. Ainsi en parlant du Rhin et de l'Escaut, on peut dire: *de eene heeft zynen (Ryn* est masculin) *oorsprong in Zwitserland*, *de andere den haren (Schelde* est du féminin) *in Frankryk;* l'un a sa source dans la Suisse, l'autre a la sienne en France, parce qu'on peut dire *zyn oorsprong* et *haer oorsprong.* Mais en parlant des fruits d'un arbre, on ne dira pas: *de zynen zyn bitterder dan die eens anderen booms*, parce qu'on ne dit pas d'un arbre: *zyne vruchten zyn bitter*, ses fruits sont amers, mais on dit: *deszelfs vruchten* ou *de vruchten daervan zyn bitter;* les fruits en sont amers.

DES PRONOMS RELATIFS.

§. 242.

Les pronoms relatifs prennent le genre, le nombre et la personne de leur antécédent (§. 56. 1re partie); ils se mettent au cas que gouverne

le verbe ou la préposition, dont ils sont le complément et se placent immédiatement après leur antécédent, comme :

God, die alles geschapen heeft;	Dieu, qui a créé tout.
God, wiens bermhertigheid oneindig is;	Dieu, dont la miséricorde est infinie.
De man, aen wien ik eenen brief gezonden heb;	L'homme à qui j'ai envoyé une lettre.
De vermaningen, welke men u geeft;	Les exhortations qu'on vous donne.
De armoede, uit dewelke men hem getrokken heeft;	La pauvreté d'où on l'a tiré.
Dé booswicht, van denwelken hy mishandeld wierd;	Le scélérat dont il fut maltraité.

§. 243.

Lorsque le pronom relatif a deux ou plusieurs substantifs au singulier pour antécédent, il se met au pluriel, comme :

De neerstigheid en oplettendheid, welke tot dit werk vereischt worden;	La diligence et l'attention qu'on exige pour cet ouvrage.
Daer is de vader, de moeder en het kind, die pligtig zyn;	Voilà le père, la mère et l'enfant qui sont coupables.

§. 244.

Lorsque les verbes gouvernent des cas différents, il faut répéter les pronoms relatifs et les

mettre au cas que chaque verbe demande, comme :

De man, dien hy geroepen heeft, en aen dien hy alles ontdekt heeft;	L'homme qu'il fit venir et à qui il a découvert tout.
De gevaren, welke hy vreest, en aen welke hy nogtans zich bloot stelt;	Les dangers qu'il craint, et auxquels il s'expose.

§. 245.

On ne répète pas le pronom relatif, lorsque les verbes gouvernent le même cas, comme :

De deugd, die ik bemin en uitoefen;	La vertu que j'aime et que j'exerce.
Het kwaed, dat wy vreezen en vlugten;	Le mal que nous craignons et que nous fuyons.

Remarque. Il ne faut pas confondre *que*, *dat*, pronom, avec *que*, *dat*, conjonction. *Dat* est pronom quand on peut le changer en *hetwelk*, lequel; mais quand on ne peut pas le tourner par *hetwelk*, il est conjonction, comme :

Het ongelyk, dat (hetwelk) gy hebt;	Le tort que vous avez.
Ik weet, dat gy ongelyk hebt;	Je sais que vous avez tort.

§. 246.

Les pronoms relatifs *qui*, comme sujet, et *que*, comme régime direct, se distinguent facilement

en français ; mais en flamand, où le nominatif et l'accusatif singulier du féminin et du neutre, et le nominatif et l'accusatif pluriel de tous les genres se ressemblent, il est impossible de distinguer le sujet du régime direct. Dans ce cas il faut, pour éviter toute équivoque, changer le verbe actif en passif, faire du régime direct le sujet, et mettre le sujet primitif à l'ablatif.* Ainsi l'on ne dira pas : *De wolven, welke de jagers vervolgden*, parce qu'on ne sait pas si ce sont les loups qui poursuivent les chasseurs, ou si les chasseurs poursuivent les loups ; pour faire disparaître l'équivoque, il faut dire :

De wolven, welke door de jagers vervolgd wierden;	Les loups qui furent poursuivis par les chasseurs.

On ne dira pas non plus :

Het kind, hetwelk het meisje geslagen heeft;	L'enfant, que la servante a battu.
De leeuwin, welke de tygerin overwonnen heeft;	La lionne, qui a vaincu la tigresse.

Il faut dire : *het kind, hetwelk van het meisje geslagen wierd; de tygerin, welke door de leeuwin overwonnen wierd.* Si c'est au contraire l'enfant qui a battu la servante, et la tigresse, qui a vaincu la lionne, il faut dire :

Het meisje, dat van het kind geslagen wierd.
De leeuwin, die door de tygerin overwonnen wierd.

---

* N. B. *Amici probantur rebus adversis;* de tegenspoed beproeft de vrienden.

§. 247.

Les pronoms *dat* et *hetwelk* ou *'t welk* se rapportent à des substantifs neutres; mais lorsqu'il y a rapport à un nom abstrait (§. 4. d. 1re partie), on se sert ordinairement de *dat*, comme :

Het peerd, dat (hetwelk) ik gekocht heb;	Le cheval que j'ai acheté.
Het mistrouwen, dat (niet hetwelk) zyne onbestendigheid my inboezemt;	La méfiance que m'inspire son inconstance.
Het slechte voorbeeld, dat hy geeft;	Le mauvais exemple qu'il donne.

§. 248.

On emploie également *dat* ou *hetwelk* pour exprimer *ce qui*, lorsqu'il y a rapport à toute une proposition, comme :

De leerling heeft myne vermaningen met dank aengenomen, dat my zeer aengenaem was;	L'élève a accepté mes exhortations avec reconnaissance, ce qui m'a été très-agréable.
Hy verandert met den wind, dat veel onheil verwekt;	Il change avec le vent, ce qui suscite beaucoup de malheurs.
Hy kwyt zich slecht van zyne pligt, dat iedereen verwondert;	Il s'acquitte mal de son devoir, ce qui étonne tout le monde.

§. 249.

Lorsque le pronom relatif *die* a pour antécédent *wie*, on peut omettre *die*, quand il est au

nominatif, mais aux autres cas il faut l'exprimer, comme :

Wie gelukkig zyn wil, moet deugdzamelyk leven; Celui qui veut être heureux, doit vivre vertueusement.

Wie my mishandelt, dien moet ik nog beminnen; Je dois aimer celui qui me maltraite.

Wie zoekt gevleid te worden, diens verstand moet bekrompen zyn; L'esprit de celui, qui veut être flatté, doit être borné.

Remarque. Lorsque le pronom *wie* est employé dans le premier membre de phrase, sans qu'on ait fait usage du relatif *die*, l'expression répond à la construction française avec le pronom *quiconque* : *wie met zyn lot tevreden is, is gelukkig;* quiconque est content de son sort, est heureux.

§. 250.

Lorsque l'antécédent est un nom de choses, et que le pronom relatif soit le régime d'une préposition, on change ordinairement *die* en *daer*, *wie* ou *welke* en *waer*, et on les fait suivre de la même préposition que gouverne le verbe ou l'adjectif dont ils dépendent (§. 56, 1re part.), comme :

De omstandigheden, waerin (in welke) ik my bevind; Les circonstances dans lesquelles je me trouve.

De vraeg, waerop (op dewelke) ik geantwoord heb; La demande à laquelle j'ai répondu.

De oorlog, waerdoor (door welken) alles vernield wordt; La guerre par laquelle tout est anéanti.

Het lot, waermede (met hetwelk) ik tevreden ben; Le sort dont je suis content.

§. 251.

Mais lorsque l'antécédent est un nom de personnes ou de choses personnifiées, ou lorsque le pronom est au nominatif ou à l'accusatif, quand même il se rapporterait à une chose, on doit suivre la règle générale, et rendre *lequel*, *laquelle*, *qui*, par *die*, *wie*, *welke*, comme :

De man, aen wien wy deze ontdekking te danken hebben;	L'homme à qui nous devons cette découverte.
De bode, door welken wy deze tyding ontvingen;	Le messager par lequel nous reçûmes cette nouvelle.
Het zyn bewyzen, welke niemand kan wederleggen;	Ce sont des preuves que personne ne peut réfuter.

§. 252.

Lorsqu'en français le pronom *dont* est suivi d'un substantif au nominatif, précédé de l'article défini, on le rend en flamand par *wiens*, *wier*, *welks*, *welker*. Si l'antécédent est du genre masculin ou neutre, c'est *wiens* ou *welks;* s'il est féminin ou au pluriel, on se sert de *wier* ou de *welker;* l'article défini qui précède le substantif, est supprimé en flamand (§. 71. 12.), comme :

Het is een man, wiens gedrag onberispelyk is;	C'est un homme dont la conduite est irréprochable.
Het is een goed, welks bezit nadeelig kan worden;	C'est un bien, dont la possession peut devenir nuisible.
Eene vrouw, wier wysheid groot is;	Une femme, dont la sagesse est grande.
Er zyn menschen, wier fortuin veel benyders heeft;	Il y a des hommes, dont la fortune a beaucoup d'envieux.

De roos, welker reuk aengenaem is; La rose dont l'odeur est agréable.

Remarque. Il faut faire observer que *wiens* et *wier* se rapportent aux personnes, et *welks, welker*, aux choses.

§. 253.

Il en est de même en flamand, lorsque le substantif du paragraphe précédent se trouve à l'accusatif et qu'il est régis par le verbe suivant; mais dans ce cas la construction française diffère de la flamande en ce que dans celle-là le substantif est énoncé après le verbe qui le gouverne, comme :

God, wiens werken wy bewonderen; Dieu, dont nous admirons les œuvres.
De leerling, wiens vlyt iedereen kent; L'élève, dont la diligence est connue de tout le monde.

§. 254.

Si le verbe qui suit le pronom relatif en français, gouverne un autre cas que l'accusatif, ou lorsqu'il a un régime indirect, précédé d'une préposition, alors *wiens* ou *wier* se place entre la préposition et le substantif et le reste se construit suivant le paragraphe précédent. Dans ce cas on ne le traduit pas par *dont*, mais par *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, *de qui*, comme :

Kinderen, op wier opvoeding niets te zeggen valt; Des enfants sur l'éducation desquels il n'y a rien à dire.

C'est comme s'il y avait : *kinders, op de opvoeding van dewelke niets te zeggen valt.*

Hy heeft eene daed bedreven, voor welker kwade gevolgen ik vrees; — Il a commis une action, dont je crains les mauvaises suites.

Het is een zieke, tot wiens herstel men alle middelen aenwendt; — C'est un malade au rétablissement duquel on emploie tous les remèdes.

§. 255.

Lorsque le pronom *dont* est le complément d'un verbe ou d'un adjectif, on met le pronom au cas que gouverne le verbe ou l'adjectif flamand, comme :

De boeken, welke ik gebruik; — Les livres, dont je me sers.

De vrienden, van dewelke ik brieven ontvang; — Les amis, dont je reçois des lettres.

De vriendschap, welke hy zoo weerdig is; — L'amitié, dont il est si digne.

Er is in den Hemel een koning, van wien alle koningen der aerde afhangen; — Il y a au ciel un roi, dont tous les rois de la terre dépendent.

§. 256.

Lorsque l'antécédent est indéterminé ou un nom de choses, *dont* se rend par *waer,* suivi de la préposition que gouverne le verbe ou l'adjectif flamand dont il est le complément, comme :

Het vertrek, waerover Calypso zich niet konde troosten; — Le départ, dont Calypso ne pouvait pas se consoler.

Dans cet exemple *dont* est rendu par *waerover*, parce que le verbe *troosten* demande la préposi-

tion *over* : *zich over iets troosten;* se consoler de quelque chose.

Het stael, waeruit het mes gemaekt is;	L'acier, dont le couteau est fait.
Gy brengt my eene tyding, waermede ik weinig tevreden ben;	Vous m'apportez une nouvelle, dont je suis peu content.

§. 257.

Le pronom *dont* s'exprime par *waervan*, en parlant des choses, et par *van welke* ou *van dewelke*, en parlant des personnes, lorsqu'il est suivi d'un des indéfinis *de eene, de andere*, l'un, l'autre; *eenige, sommige*, quelques-uns; *een ieder*, chacun; *geen*, aucun; *verscheiden*, plusieurs; *de meesten*, la plupart; ou d'un adverbe de quantité, tels que *veel*, beaucoup; *zoo veel*, tant; *weinig*, peu, ou enfin d'un adjectif numéral ou d'un superlatif, comme :

Calypso ontmoette twee mannen, van welke de eene oud scheen, de andere geleek aen Ulysses;	Calypso rencontrait deux hommes, dont l'un paraissait âgé, l'autre ressemblait à Ulysse.
Ik heb boeken gekocht, waervan de meesten niets beteekenen;	J'ai acheté des livres, dont la plupart ne signifient rien.
Hy heeft vier peerden, waervan maer een goed is;	Il a quatre chevaux, dont il n'y a qu'un bon.

§. 258.

Le pronom *dont*, après les verbes *afkomen, afstammen*, descendre; *voortkomen*, naître, est rendu

par *waervan;* après *geboren worden*, naître ; *spruiten*, être issu, on l'exprime par *waeruit*, comme :

De familie, waervan hy voortgekomen is;	La famille, dont il est né.
Het geslacht, waeruit ik gesproten ben;	La famille, dont je suis issu.

§. 259.

Les adverbes *où, d'où, par où* sont des pronoms relatifs lorsqu'ils ont un antécédent déterminé, c.-à.-d. lorsqu'ils sont précédés d'un substantif accompagné de l'article défini ou d'un adjectif déterminatif ; ils se rendent par *welke*, *welk*, *waer*, qui sont précédés ou suivis de la préposition que gouverne le verbe, comme :

De omstandigheid in dewelke (waerin) ik my bevind;	Les circonstances où je me trouve.
De stad waeruit hy komt;	La ville d'où il vient.
Ik wil uwe middels niet gebruiken, door dewelke (waerdoor) gy uw fortuin gemaekt hebt;	Je ne veux pas faire usage des moyens par où vous êtes arrivé à la fortune.

§. 260.

Lorsque les pronoms interrogatifs *à quoi*, *de quoi*, *en quoi*, deviennent relatifs, ils se rendent par *waer* suivi de la préposition que demande le verbe ou l'adjectif flamand, comme :

Ik weet niet, waervan hy spreekt;	Je ne sais pas de quoi il parle.
Weet gy waerover hy zich beklaegt?	Savez-vous de quoi il se plaint?

Waerop Mentor antwoordde; — A quoi Mentor répondit.

Hy weet niet waertoe dat noodig is; — Il ne sait pas à quoi cela est nécessaire.

§. 261.

Les pronoms relatifs *le*, *la*, *les*, se distinguent de l'article, en ce qu'ils sont le régime direct d'un verbe; ils se rendent en flamand par *hem*, *het*, *haer*, *hen*, *dezelve*, *hetzelve*, comme :

Hier is de man; ik ken hem; — Voici l'homme; je le connais.

De redenen der vleijers zyn gevaerlyk; het is dus onze pligt dezelve niet aen te hooren; — Les discours des flatteurs sont dangereux; il est donc de notre devoir de ne pas les écouter.

Ik kan my niet wederhouden hen te verfoeijen; — Je ne puis pas m'empêcher de les mépriser.

Remarque. Ces mêmes pronoms sont changés en *en*, lorsque le verbe gouverne le génitif ou l'ablatif, et en *y*, lorsqu'il gouverne le datif. *Voir gram. franc.*

§. 262.

Le pronom relatif *en* se rapporte à des personnes et à des choses. Lorsque l'antécédent du pronom *en* est une personne, on l'exprime par les pronoms personnels *hy*, *zy*, *het*, *dezelve*, qui s'accordent en genre et en nombre avec l'antécédent, et se mettent au cas que régit le verbe ou l'adjectif flamand dont ils dépendent, comme :

Ik bemin alle leerlingen, en ik word van hen bemind; — J'aime tous les élèves, et j'en suis aimé.

Ik heb mynen vader geschreven, en heb van hem eenen brief ontvangen;	J'ai écrit à mon père, et j'en ai reçu une lettre.
Men spreekt met lof van hem;	On en parle avec éloge.

§. 263.

Lorsque l'antécédent est un nom d'animal, on doit le rendre par *dezelve*, *hetzelve.* Ainsi en parlant d'un cheval, on dit : *Ik heb eenen slag van hetzelve bekomen*; j'en ai reçu un coup.

§. 264.

On exprime également *en* par *het*, *hetzelve*, *dezelve*, quand même l'antécédent est un nom de choses, lorsque le verbe ou l'adjectif flamand qui le gouverne, n'est pas accompagné d'une préposition. Ces pronoms se mettent au cas que le verbe ou l'adjectif flamand demande, comme :

Geef my dit boek; ik heb hetzelve (het) noodig;	Donnez-moi ce livre; j'en ai besoin.
De straf was groot; ik zal dezelve indachtig blyven;	La punition était grande; je m'en souviendrai.

§. 265.

Lorsque l'antécédent du pronom *en* est un nom de choses et que le verbe ou l'adjectif dont il dépend, est accompagné d'une préposition, on le

rend par *daer*, suivi de la même préposition que gouverne ce verbe ou cet adjectif, comme :

Hy is daermede tevreden;	Il en est content.
Hy spreekt nog daervan;	Il en parle encore.
Wy zyn blyde daerover;	Nous nous en réjouissons.
Ik zal daervoor zorgen;	J'en aurai soin.

Remarque. Dans l'expression *s'en tenir à quelqu'un* ou *à quelque chose*, *en* n'est pas exprimé : Il s'en tient à moi ; *hy houdt zich aen my.*

§. 266.

Lorsque le pronom *en* est suivi ou précédé d'un substantif qui est accompagné de l'article défini, on l'exprime par le génitif du pronom *dezelve*, ou par *daervan*, *er van*, comme :

Ik heb het koninklyk paleis gezien en deszelfs pracht bewonderd;	J'ai vu le palais royal, et j'en ai admiré la magnificence.
De reden daervan is, dat;	La raison en est, que.
Wy hebben wyze maetregels genomen; ook de gevolgen daervan zullen heilzaem zyn;	Nous avons pris de sages mesures; aussi les suites en seront salutaires.
Het is eene gevaerlyke ziekte; ik ken derzelver oorsprong,	C'est une maladie dangereuse; j'en connais l'origine.

§. 267.

Le pronom *en* est rendu par *er* :

1. Pour rappeler un substantif pris dans un

sens partitif, soit qu'il se rapporte à une personne, soit à une chose, comme :

Hebt gy broeders? Ik heb er twee;	Avez-vous des frères? J'en ai deux.
Ik heb boeken gekocht, en ik zal er nog koopen;	J'ai acheté des livres, et j'en acheterai encore.

2. Devant un adverbe de quantité :

Ik heb er te veel;	J'en ai trop.
Gy hebt er niet genoeg;	Vous n'en avez pas assez.

3. Devant les adjectifs déterminatifs *een*, *geen*, et les pronoms indéfinis *een ander*, *eenige*, *verscheiden*, etc., comme :

Hebt gy eene pen? Ja, ik heb er eene;	Avez-vous une plume? Oui, j'en ai une.
Ik heb er twintig;	J'en ai vingt.

4. Devant un adjectif sans verbe intermédiaire :

Die peren zyn niet goed; hier zyn er betere;	Ces poires ne sont pas bonnes; en voici des meilleures.

§. 268.

Lorsque l'antécédent du pronom *en* est un nom de matière, on répète ce nom en flamand, et *en* n'est pas exprimé, comme :

Is dat water? Ja, het is water;	Est-ce de l'eau? Oui, c'en est.
Dat is geen bier; neen, het is geen bier;	Ce n'est pas de la bierre; non, ce n'en est point.

§. 269.

Lorsque *en* accompagne des verbes qui marquent un mouvement, tels que *aller*, *descendre*, *sortir*, *venir*, etc., on l'exprime par *er* suivi de la préposition, qui marque dans quel sens le mouvement du verbe s'opère, comme :

Hy zal er afkomen;	Il en descendra.
Komt er uit;	Sortez-en.
Laet ons heen (*aen* of *weg*) *gaen;*	Allons nous-en.
Ik kom er van;	J'en viens.

§. 270.

Lorsque le pronom relatif *y* se rapporte à des personnes, on le rend par *hy*, *zy*, *het*, que l'on met au cas que demande le verbe, dont il est le régime, comme :

Ik ken dien man; men kan hem niet betrouwen;	Je connais cet homme; on ne peut pas s'y fier.
Hoe meer men de menschen doorgrondt, des te grootere onvolmaektheden vindt men by hen;	Plus on approfondit les hommes, plus on y découvre d'imperfections.
Ik betrouw op hem;	Je m'y fie.

§. 271.

Lorsque le pronom *y* se rapporte à un nom de choses, et que le verbe soit accompagné d'une

préposition, on l'exprime par *daer*, suivi de la préposition dont le verbe est accompagné, comme :

Denkt niet meer daeraen;	N'y pensez plus.
Zyne woorden zyn honig-zoet; daerom kan ik my niet daerop verlaten;	Ses paroles sont mielleuses; c'est pourquoi je ne peux pas m'y fier.
Hy zal daerby niets verliezen;	Il n'y perdra rien.

Lorsque *y* se rapporte à un nom de choses, sans que le verbe dont il dépend soit accompagné d'une préposition, on l'exprime par le pronom personnel ou par le démonstratif mis au cas que demande le verbe flamand, comme :

Het is eene belangryke zaek; ik zal dezelve bezorgen;	C'est une affaire importante; j'y donnerai mes soins.
Het is een valsch dier; betrouwt het (hetzelve) niet;	C'est un animal perfide; ne vous y fiez pas.

Lorsque *y* se rapporte à un nom de lieu, de ville ou de pays, il devient adverbe de lieu et peut être exprimé par *er* ou *daer*, comme :

Zyt gy in de school geweest? Ja, ik ben er geweest;	Avez-vous été en classe? Oui, j'y ai été.
Ik was te Brussel, toen gy er geweest zyt;	J'étais à Bruxelles, lorsque vous y avez été.
Morgen zullen wy naer Parys vertrekken, en binnen twee dagen zullen wy aldaer aenkomen;	Demain nous partirons pour Paris, et dans deux jours nous y arriverons.

PRONOMS INTERROGATIFS.

§. 275.

Nous avons déjà dit (§. 57. 1re partie), qu'en parlant des personnes, le pronom interrogatif *qui* se rend par *wie*, que l'on met au cas demandé par le verbe dont il dépend, comme :

N. *Wie heeft dat gezegd?*	Qui a dit cela ?
G. *Wiens boek hebt gy gescheurd?*	Le livre de qui avez-vous déchiré ?
D. *Aen wien heeft hy geschreven?*	A qui a-t-il écrit?
Ac. *Wien moeten wy beminnen?*	Qui devons-nous aimer ?
Abl. *Van wien hebt gy het geschenk ontvangen?*	De qui avez-vous reçu le présent?

§. 271.

Les expressions françaises *qui est-ce qui? qu'est-ce que*, s'expriment par *wie? wat?*

Wie is altyd tevreden?	Qui est-ce qui est toujours content?
Wat beteekent dat?	Qu'est-ce que cela signifie?
Wat bedroeft u?	Qu'est-ce qui vous afflige ?
Wat kon ik antwoorden?	Que pouvais-je répondre ?

La réponse doit toujours être au même cas que la demande, comme :

Wie is te laet gekomen? Ik;	Qui est venu trop tard? Moi.

Aen wien heeft hy geschreven?	A qui a-t-il écrit?
Aen zynen vriend;	A son ami.
Wien moet men weldoen? zynen vyanden;	A qui doit-on faire du bien? à ses ennemis.

§. 275.

Les pronoms interrogatifs *à quoi*, *de quoi*, *en quoi* se rendent par *waer* suivi de la même préposition que celle dont le verbe est accompagné, comme:

Waervan maekt men dat? van hout;	De quoi fait-on cela? de bois.
Waerover beklaegt hy zich?	De quoi se plaint-il?
Waermede slyt gy den tyd?	A quoi passez-vous le temps?

§. 276.

L'adjectif interrogatif *quel*, *quelle*, s'exprime par *welke*, *welk* et s'accorde avec son substantif. Au neutre on peut se servir aussi de *wat*, comme:

Uit welk land zyt gy?	De quel pays êtes-vous?
Aen welken koopman hebt gy de waren verkocht;	A quel marchand avez-vous vendu les marchandises?
Welke boeken hebt gy daer?	Quels livres avez vous là?
Wat ongeluk vreest hy?	Quel malheur craint-il?
Wat uer is het?	Quelle heure est-il?

§. 277.

Lorsque *quel* est suivi immédiatement du verbe être, *zyn*, on peut l'exprimer par le neutre *welk*, sans

avoir égard ni au genre, ni au nombre du substantif qui suit, comme :

Welk is de beste van alle leerlingen?	Quel est le meilleur de tous les élèves?
Welk is de deugd, die hy niet beoefent?	Quelle est la vertu qu'il ne cultive pas?
Welk zyn de gebreken die hy heeft?	Quels sont les défauts qu'il a?

§. 278.

Le pronom interrogatif *lequel*, *laquelle* s'exprime aussi par *welke*, *welk*, qui s'accorde avec le substantif suivant et se met au cas régi par le verbe dont il dépend, comme :

Welke van die heeren heeft het woord gevraegd?	Lequel de ces messieurs a demandé la parole?
Aen welke van die kinderen heeft hy eene belooning gegeven?	Auxquels de ces enfants a-t-il donné une récompense?
Van welke van die boeken heeft hy het meest gesproken?	Desquels de ces livres a-t-il parlé le plus?

§. 279.

Lorsque on peut tourner *welke*, *welk* par *welke soort*, quelle espèce, on le rend souvent par *wat voor een*, et *een* s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel il se rapporte, comme :

Wat voor een man is dat?	Quel homme est cela?
Wat voor eene droevige zaek is dat?	Quelle est cette triste affaire-là?
Wat voor een kind is dit?	Quel est cet enfant-là?

Lorsque le substantif est au pluriel, ou lorsqu'il

exprime une partie d'un tout, on le rend par *wat voor*, comme :

Met wat voor steenen heeft hy zyn huis gebouwd?	De quelles pierres a-t-il bâti sa maison?
Wat voor koper moet gy hebben?	Quelle espèce de cuivre vous faut-il?
Wat voor water is dat?	Quelle espèce d'eau est cela?

PRONOMS INDÉFINIS.

§. 280.

Le pronom indéfini *men*, on, est employé dans une signification générale et indéfinie; il comprend aussi bien les femmes que les hommes et ne se dit que des personnes, comme :

Indien men de vleijers moest aenhooren;	Si l'on devait écouter les flatteurs.
Wanneer men het kwaed ziet, wie zou dan kunnen zwygen?	Quand on voit le mal, qui pourrait se taire?
Wanneer men moeder is, wordt men van zyne kinders bemind;	Quand on est mère, on est aimée de ses enfants.

REMARQUE. Lorsque le sens est plus défini que général, on peut le rendre aussi par le pronom personnel *zy* ou *ze*, comme :

Zy (ze) zeggen, dat alles wel is;	On dit que tout est bien.
Zy (ze) gaen boomen planten;	On va planter des arbres.
Zy gedragen zich wysselyk;	On se comporte sagement.

§. 281.

Nous avons dit (§. 58. 1re partie), que *iemand* et *niemand* sont toujours du nombre singulier. Ils ne s'emploient que pour des personnes, mais ils peuvent servir comme sujet et comme régime, soit direct, soit indirect, comme :

Niemand kan hem veranderen;	Personne ne peut le changer.
Hy is niemands vriend;	Il n'est l'ami de personne.
Ik ken niemand, dan uwen vader ;	Je ne connais personne que votre père.

Remarque. Observez que *niemand*, personne ; *niets*, ne rien ; *nergens*, nulle part ; *nooit*, ne jamais, sont suivis de *dan*, que, comme les comparatifs de supériorité.

§. 282.

Lorsque *iets*, quelque chose, et *niets*, ne rien, sont le régime d'une préposition, on peut remplacer le premier par *ergens* et l'autre par *nergens*, en les faisant suivre de la préposition qui aurait précédé *iets* ou *niets*, comme :

Hy roemt zich altyd ergens over (op iets);	Il se vante toujours de quelque chose.
Gy zyt nergens voor (voor niets) goed;	Vous n'êtes bon à rien.

§. 283.

Menig een, tel, tient souvent la place de *hy* ou de *diegene*, et ne se dit que des personnes, comme :

Menig een gedraegt zich slecht, die tot voorbeeld moest dienen ;	Tel se comporte mal, qui devrait servir d'exemple.

Menig een is vrolyk, die reden heeft om bedroefd te zyn; Tel est gai, qui a des motifs d'être triste.

§. 284.

Les pronoms *ieder*, *iedereen*, *elk*, chacun, dans leur signification générale et indéfinie ne s'emploient que pour des personnes, comme :

Ieder gelooft verstand genoeg te hebben; Chacun croit avoir assez d'esprit.

Iedereen weet, dat hoogmoed en domheid kinders zyn van dezelfde moeder; Chacun sait que l'orgueil et la bêtise sont les enfants d'une même mère.

Lorsqu'ils se rapportent à quelque terme qui précède, ou à quelque terme qui suit dans la phrase, ils obtiennent une signification distributive et individuelle ; ils sont susceptibles des trois genres, et se disent des personnes et des choses, comme :

Elke van die moeders stond verbaesd over haren zoon; Chacune de ces mères était étonnée de son fils.

Die huizen hebben elk hunne ongemakken; Ces maisons ont chacune leurs incommodités.

§. 285.

Lorsque les pronoms *ieder*, *elk*, se trouvent en rapport avec les adjectifs possessifs de la troisième personne, et que dans la phrase il y ait un substantif pluriel, qui fait contraste avec *ieder* ou *elk*, il faut bien distinguer, si l'adjectif possessif répond au substantif pluriel, ou au distributif singulier.

Dans le premier cas on emploie *hun*, *haer*, et dans l'autre *zyn*.

§. 286.

L'adjectif possessif répond au substantif pluriel, et conséquemment on emploie *hun* (*haer*), lorsque *ieder* ou *elk* précède le régime direct du verbe, comme :

De talen hebben, elke, hare schoonheden;	Les langues ont, chacune, leurs beautés.
De kinders hebben, ieder, hunne taek afgedaen;	Les enfants ont achevé, chacun, leur tâche.

§. 287.

L'adjectif possessif répond au distributif *ieder* ou *elk*, lorsque celui-ci est placé après le régime direct du verbe, ou lorsque le verbe n'a pas de régime direct, et conséquemment on emploie *zyn*, comme :

Men strafte de ondeugdzame jongens, ieder op zyne beurt;	On punissait les méchants garçons, chacun à son tour.
De beide vrienden vertrokken, ieder naer zyn landgoed;	Les deux amis partirent, chacun à sa campagne.

§. 288.

Malkander et *elkander*, l'un l'autre, les uns les autres, expriment un rapport de réciprocité entre plusieurs personnes ou entre plusieurs choses, et ne s'emploient jamais comme sujet, comme :

Ware vrienden helpen malkander;	De vrais amis s'aident mutuellement.

Elkanders gebreken aen den dag leggen;	Mettre au jour les défauts l'un de l'autre.
Zy hadden malkander nooit gezien;	Ils ne s'étaient jamais vus.

§. 289.

Le pronom indéfini *alwie*, quiconque, ordinairement masculin, n'est employé qu'au singulier et ne se dit que des personnes. Il renferme deux sujets, *l'antécédent* et le *relatif;* en effet c'est comme si l'on disait *degene die*, celui qui, comme :

Alwie (degene die) ryk is, wordt van sullen geëerd;	Quiconque est riche, est respecté des badauds.
Wy pryzen alwie deugdzaem is;	Nous louons quiconque est vertueux.
Alwie niet met ons is, is tegen ons;	Quiconque n'est pas avec nous, est contre nous.

§. 290.

Il arrive souvent, surtout dans le style familier, qu'on se sert de *alwat*, pour *alwie*, comme :

Al wat vleijer is, kan niet deugen;	Quiconque est flatteur, ne vaut rien.

Remarque. Observez que, lorsque *alwie* ou *alwat* est employé dans le premier membre de phrase, on ne peut plus faire usage de *hy*, ni de tout autre équivalent, dans le second membre.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

DU SUJET.

§. 291.

De même qu'en français, de même en flamand tout verbe à un mode personnel doit avoir son sujet, et réciproquement, tout sujet doit avoir son verbe, comme :

Waer is de lasteraer nu, die onze tael durft laken?
Où est-il le calomniateur, qui ose mépriser notre langue?

Dans cette phrase il y a deux verbes à un mode personnel, et deux sujets; le premier *is* a pour sujet *de lasteraer*, et le second *durft* a pour sujet *die*.

On ne doit donc pas imiter ceux qui, dans le style épistolaire ou sur des quittances se permettent d'écrire : *hebbe de eer*, etc., etc.; *Heb verstaen door UED. brief; Beken ontvangen te hebben*, au lieu de :

Ik heb de eer, etc.,	J'ai l'honneur.
Ik heb door UED. brief verstaen;	J'ai compris par votre lettre.
Ik beken ontvangen te hebben;	Je reconnais avoir reçu.

§. 292.

Le verbe s'accorde avec son sujet en personne, comme :

Ik ken u niet;	Je ne vous connais pas.
Gy doet niets;	Vous ne faites rien.
Wy verliezen den tyd;	Nous perdons le temps.

REM. Les sujets de la 1re personne sont : *ik*, *wy*.
Les . . . 2e . . . . *gy*, *gy*.
Les . . . 3e . . . . *hy*, *zy*,
ou des substantifs ou d'autres pronoms, excepté le pronom relatif, qui est toujours de la même personne que son antécédent, comme :

Ik ben het, die regt heb;	C'est moi qui ai raison.
Het is aen u, die beleedigd zyt;	C'est à vous, qui êtes offensé.

§. 293.

Les pronoms de la première et de la seconde personne ne peuvent pas être supprimés devant les verbes, même lorsque ces personnes sont désignées par des substantifs. Le pronom de la troisième personne peut être supprimé lorsqu'on nomme la personne ou la chose elle-même qui fait l'action, comme:

Ik, de opperste van allen, ben ook aen de wet onderworpen;	Moi, le chef de tous, je suis aussi soumis à la loi.

Vriend, gy mishandelt my;	Ami, vous me maltraitez.
Jan leert zyne les;	Jean apprend sa leçon.
Hunne bemoeijingen zyn vergeefsch;	Leurs efforts sont inutiles.

Exceptions. 1. La seconde personne de l'impératif étant déjà assez déterminée par elle-même, ne prend point de pronom, à moins qu'on ne veuille parler avec emphase, ou lorsque la seconde proposition de la phrase est une conséquence de la première, comme :

Broeder, verlaet my niet;	Frère, ne m'abandonnez pas.
Ga heen, en zondig niet meer;	Allez et ne péchez plus.
Gy, vader van allen, heb medelyden met my!	Toi, père de tous, ayez pitié de moi !
Verlaten myne vrienden my, dan help gy my;	Si mes amis m'abandonnent, aidez-moi.

— 2. Lorsqu'on veut distinguer la seconde personne d'une autre, on exprime également le pronom, comme : *Gelast gy u met die zaek; want ik kan niet en hy wil niet;* chargez-vous de cette affaire; car moi, je ne peux pas, et lui, il ne le veut pas.

— 3. A la première personne du pluriel de l'impératif, le pronom est toujours exprimé, comme : *Beminnen wy* ou *laten wy God boven al beminnen;* aimons Dieu au-dessus de tout.

§. 294.

Dans les phrases exclamatives ou emphatiques, on exprime toujours le pronom, même lorsque le

substantif est exprimé. Le pronom alors peut précéder ou suivre le substantif, selon que l'énergie de la proposition le demande, comme :

Ongelukkige jongen! gy hebt reeds denzelfden misslag begaen;	Malheureux garçon! vous avez déjà commis la même faute.
Hy, rampzalig kind, heeft alles verloren;	Lui, malheureux enfant, il a perdu tout.
Ik, ziekelyk schepsel, moet zoo veel verdragen;	Moi, créature maladive, je dois souffrir tant.

§. 295.

Lorsque deux ou plusieurs verbes ont le même pronom comme sujet, ce pronom ne s'exprime qu'une seule fois, comme :

Gy leest en schryft wel;	Vous lisez et vous écrivez bien.
De vader kwam hier aen, keef wat en ging heen;	Le père arriva ici, gronda un peu et s'en alla.
Ik zocht myn boek, maer vond het niet;	Je cherchais mon livre, mais je ne le trouvais pas.

Cependant pour mieux faire ressortir chaque verbe, ou dans des phrases emphatiques, on répète ordinairement le pronom, comme :

Hy leest wel, maer hy schryft nog beter;	Il lit bien, mais il écrit encore mieux.
Ik kwam, ik zag den misslag en ik keurde denzelven af;	J'arrivai, je vis la bévue et je la désapprouvais.
Wy achten de braven, maer wy verachten de slechten;	Nous estimons les bons, mais nous méprisons les méchants.

§. 296.

Le pronom éloigné de son verbe par une proposition incidente, ou par quelqu'autre circonstance, est ordinairement répété auprès de son verbe. Le substantif, qui dans un cas pareil occupe la place du pronom, ne se répète pas ; mais si la répétition est nécessaire après le substantif, on le remplace par le pronom. Cette règle est conforme à la grammaire française où *moi* se joint à *je*, *toi* à *tu*, etc. par apposition ou par pléonasme, pour donner plus de force à la phrase, comme :

Hy, die in de rust van 't land zyn akker bouwt, hy geniet het veld;	Lui qui, dans la paix du pays, cultive le champ, il jouit de la vie champêtre.

Si au lieu de *hy* on se servait de *myn vader*, on ne pourrait plus le répéter après la proposition incidente, mais on devrait le remplacer par *die* :

Myn vader, die in de rust van 't land zyn akker bouwt, die geniet het veld.

Ik, aen wien hy zoo veel nadeel doet, ik zoek alle gelegenheden om hem te dienen;	Moi, à qui il fait tant de mal, je cherche toutes les occasions pour lui rendre service.

Remarque. Le pronom, quoiqu'il ne soit pas éloigné de son verbe, se répète aussi pour donner plus d'énergie à la phrase, comme : *Hy, hy geniet het veld;* lui, il jouit des champs. *Ik ook, ik ben een Belg;* moi aussi, je suis Belge.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET EN NOMBRE.

§. 297.

Le verbe s'accorde en nombre avec son sujet, comme :

Ik leer;	J'apprends.
Gy leert;	Tu apprends.
Het kind leert;	L'enfant apprend.
Wy leeren;	Nous apprenons.
De kinderen leeren;	Les enfants apprennent.

§. 298.

Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs au singulier comme sujets, on le met au pluriel, comme :

Vader en moeder zyn bedroefd;	Le père et la mère sont tristes.
Zyne goedheid en menschlievendheid worden nog geprezen;	Sa bonté et sa philantropie sont toujours louées.

§. 299.

On met également le verbe au pluriel, quoique le sujet soit au singulier, lorsque le sens de la phrase indique une pluralité, comme :

Er is meer dan een waenwyze, die de moedertael niet kennen;	Il y a plus d'un présomptueux qui ignore la langue maternelle.

De opregte en de valsche vriend zyn dikwyls moeijelyk te onderscheiden;	Il est souvent très-difficile de distinguer le véritable ami du faux.

Remarque. Si *een* est suivi d'un génitif pluriel, il faut examiner si le pronom relatif a pour antécédent le substantif en ellipse, ou le substantif au génitif pluriel. Dans le premier cas on emploie le singulier, et dans le second, le pluriel, comme :

Het is een der beste schryvers, die zich aldus uitdrukt;	C'est un des meilleurs écrivains qui s'exprime ainsi.
Het is een der schryvers, die de nieuwe spelling volgen;	C'est un des auteurs, qui suivent la nouvelle orthographe.

Avec *het meestendeel, het grootste deel*, la plupart, employé dans le style élevé, le verbe se met au pluriel, mais dans le style ordinaire il se met au singulier.

§. 300.

Lorsque le verbe précède deux ou plusieurs substantifs comme sujets, il se met au singulier, pourvu que le premier substantif, dont il est suivi, soit au singulier, comme :

Er was in huis slechts een bed, eene tafel en twee stoelen;	Il n'y avait dans la maison qu'un lit, une table et deux chaises.

Si au contraire le premier substantif, dont il est suivi, est au pluriel, on doit employer le pluriel, comme :

Er waren in huis slechts twee stoelen, een bed en eene tafel.

§. 301.

Si le sujet se compose de plusieurs personnes différentes, le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité. La première a la priorité sur les deux autres; la seconde, sur la troisième, comme :

Ik en gy moeten dat doen;	Moi et toi, nous devons faire cela.
Gy en hy bewondert de werken Gods;	Vous et lui admirez les œuvres de Dieu.
Gy, uw broeder en ik moeten zwygen;	Vous, votre frère et moi, nous devons nous taire.

Remarque. 1. Il arrive souvent que, pour résumer les sujets, on répète comme en français le pronom au pluriel, comme :

Gy en ik, wy zullen het doen;	Vous et moi, nous le ferons.
Gy en uw broeder, gy zult welvaren;	Vous et votre frère, vous prospérerez.

— 2. Dans le style familier le verbe précède quelquefois les personnes qui servent de sujets; alors il s'accorde avec celle qui le suit immédiatement, comme :

Dat moet hy en ik weten : pour : *dat moeten wy, hy en ik, weten;* Lui et moi, nous devons savoir cela.

§. 302.

Dans les expressions de l'arithmétique, le verbe

se met au singulier, lorsque plusieurs adjectifs cardinaux abstraits composent le sujet, comme :

Twee mael twee is vier;	Deux fois deux font quatre.
Vyf en zeven is twaelf;	Cinq et sept font douze.
Acht van vyftien blyft zeven;	Huit de quinze reste sept.
Twintig is meer dan achttien;	Vingt font plus que dix-huit.

§ 303.

Lorsque deux sujets de la même personne sont unis par la conjonction *of*, ou, c'est le second qui donne l'accord au verbe, si le verbe exprime une action que les sujets ne peuvent faire ensemble, comme :

Het is de zoon of de dochter, die het geheim aen den dag gebragt heeft;	C'est le fils ou la fille qui a mis au jour le secret.
In wat gedeelte der aerde het bederf of het noodlot hen ook werpe;	En quelqu'endroit du monde que la corruption ou lè hasard les jette.

§. 304.

Mais si les sujets unis par *of* sont de différentes personnes, ou si le verbe exprime une action qui peut être faite simultanément par les deux sujets, l'usage exige qu'on mette le verbe au pluriel et qu'on fasse l'accorder avec la personne qui a la priorité, comme :

Hy of ik zullen eens gelukkig zyn;	Lui ou moi serons heureux un jour.

De vrees of de ellende hebben sommig schelmstuk doen bedryven; La crainte ou la misère ont fait commettre bien de crimes.

§. 305.

Lorsque les substantifs qui forment le sujet, sont synonimes, c.-à.-d. lorsqu'ils ont à peu près la même signification, et qu'ils ne soient pas unis par la conjonction *en*, le verbe s'accorde avec le dernier substantif, comme :

Zyne deugd, zyne godsvrucht is zonder voorbeeld; Sa vertu, sa piété est sans exemple.

De besluiteloosheid, de onzekerheid leidt tot de vooroordeelen; L'indécision, l'incertitude conduit aux préjugés.

La raison en est que le second synonime sert pour ainsi dire d'explication au premier.

§. 306.

Lorsqu'il y a gradation dans les substantifs qui composent le sujet, le verbe s'accorde également avec le dernier, parce que celui-ci étant l'expression dominante, efface pour ainsi dire l'idée de tous ceux qui précèdent, comme :

Uwe pligt als mensch, uwe pligt als Christen, God gebiedt het u; Votre devoir comme homme, votre devoir comme Chrétien, Dieu vous l'ordonne.

§. 307.

On met le verbe au singulier, malgré les substantifs pluriels qui précèdent, lorsqu'une expres-

sion, telle que *alles*, *niets*, *niemand*, *iedereen*, etc. réunit tous les sujets en un seul, ou lorsque la conjonction *maer* est placé avant le dernier sujet singulier, comme :

Noch vrienden, noch vrouw, noch kinderen, niemand kon hem terug houden;	Ni amis, ni épouse, ni enfants, personne ne pouvait le retenir.
Gewetensknagingen, vrees, gevaer, niets maekte indruk op hem;	Remords, crainte, périls, rien ne fit impression sur lui.
Niet alleen zyne rykdommen, maer ook zyne deugd verdween;	Non-seulement ses richesses mais aussi sa vertu s'évanouit.

Ces propositions sont elliptiques; c'est comme s'il y avait :

Noch vrienden konden hem tegenhouden; noch vrouw konde hem tegenhouden; noch kinderen konden hem tegenhouden; niemand konde hem tegenhouden.

§. 308.

Lorsque deux substantifs ou pronoms sont liés par une des conjonctions *zoo als*, *even als*, *zoo wel als*, *gelyk*, *niet meer dan*, *als ook* et d'autres semblables, le verbe s'accorde avec le premier, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention; le substantif ou pronom qui suit, est le sujet d'un verbe sous-entendu, comme :

De nyd, zoo als ook alle andere hertstogten, komt niet overeen met ons geluk;	L'envie, de même que toutes les autres passions, n'est pas compatible avec notre bonheur.

C'est comme s'il y avait : *De nyd komt niet over-*

een, zoo als alle andere hertstogten niet overeenkomen met ons geluk.

De deugd veel meer dan de wetenschappen, maekt ons gelukkig; La vertu plutôt que les sciences nous rend heureux.

Eereposten zoo wel als rykdom, storten in het verderf; Des places d'honneur aussi bien que les richesses nous perdent.

§. 309.

Beide, l'un et l'autre, demande le verbe au pluriel, lorsqu'il se rapporte à un substantif sous-entendu qui, comme sujet, demande le verbe à ce nombre, comme :

Ik heb uwen zoon en uwe dochter ontmoet; beide laten u hertelyk groeten; J'ai rencontré votre fils et votre fille; l'un et l'autre vous font dire bien des compliments.

Si cependant *beide* * se rapporte au pronom *dit* ou *dat*, ou plutôt s'il en occupe la place, son verbe se met au singulier, comme :

Myne dochter kan niet zwygen, myn zoon kan niet spreken, beide is een gebrek; Ma fille ne sait pas se taire, mon fils ne sait pas parler, l'un et l'autre est un défaut.

§. 310.

Lorsque les sujets sont liés par *noch*, ni, répété,

* N. B. *Beide* répond à *utrumque* des Latins.

on doit mettre le verbe au pluriel; parce qu'il y a pluralité dans l'idée, il doit y avoir pluralité dans les mots, comme :

Noch geweld, noch zachtmoedigheid bewogen hem; Ni force, ni douceur ne l'ébranlèrent.

Noch Pieter, noch Paul doen hunne pligt; Ni Pierre, ni Paul ne s'acquittent de leur devoir.

Mais s'il n'y a qu'un des deux sujets qui puisse faire ou recevoir l'action, on doit faire usage du singulier, comme :

Noch de eene, noch de andere is myn vader; Ni l'un ni l'autre n'est mon père.

Noch gy, noch ik zal de plaets hebben; Ni vous, ni moi, je n'aurai la place.

§. 311.

Lorsque le verbe a pour sujet un collectif général, suivi d'un substantif au génitif pluriel, il s'accorde avec ce collectif, parce qu'il exprime une idée totale, indépendante des mots qui le suivent, comme :

Het getal der leerlingen is volledig; Le nombre des élèves est complet.

De bende der dieven was in dat huis ingebroken; La troupe des voleurs s'était introduite dans cette maison.

De menigte van Gods weldaden doet my blozen over myne ondankbaerheid; La multitude des bienfaits de Dieu me fait rougir de mon ingratitude.

§. 312.

Lorsqu'un substantif collectif partitif ou un ad-

verbe de quantité, suivi d'un génitif pluriel, est le sujet de la phrase, le verbe s'accorde en nombre avec le substantif au génitif, parce que celui-ci exprime l'idée principale, comme :

Eene menigte jongelingen loopen in hun verderf;	Un grand nombre de jeunes gens se perdent.
Eene schaer nimfen dienden Calypso;	Une foule de nymphes servaient Calypso.
Weinig menschen zyn bekwaem om daer over te beslissen;	Peu d'hommes sont capables d'en décider.

Remarque. La préposition *de* qui suit le collectif ou l'adverbe en français, n'est pas exprimée en flamand.

§. 313.

Lorsque les adverbes de quantité, *weinig*, peu, *veel*, beaucoup, *het meestendeel*, la plupart, se rapportent à un substantif pluriel déjà énoncé dans la phrase, on en fait des adjectifs et le verbe se met au pluriel, comme :

Veel menschen hebben de zaek ondernomen, maer weinigen hebben ze ten uitvoer gebragt;	Beaucoup d'hommes ont entrepris l'affaire, mais peu l'ont exécutée.
De gemoederen waren verdeeld; maer de meesten wilden den oorlog;	Les esprits étaient partagés; mais la plupart voulaient la guerre.

§. 314.

Les verbes précédés de *daer* ou *er* se mettent au pluriel, lorsque ces sujets apparents sont suivis d'une troisième personne plurielle; autrement ils se mettent au singulier, comme:

Er zyn kinderen, die gemakkelyk leeren; — Il y a des enfants qui apprennent facilement.

Er is een groot onderscheid tusschen schoon praten en wel handelen; — Il y a une grande différence entre bien parler et bien faire.

§. 315.

Deux ou plusieurs infinitifs, employés comme sujet, ne peuvent communiquer au verbe la forme du pluriel, puisque par eux-mêmes ils n'ont aucune propriété du nombre; en conséquence le verbe se met au singulier, et est censé s'accorder avec le pronom *dat*, sous-entendu, comme:

Drinken en smooren is zyne geliefkoosde bezigheid; — Boire et fumer est son occupation favorite.

Hooren, zien en zwygen, is de zinspreuk der wyzen; — Ecouter, voir et se taire c'est la devise du sage.

Mais si l'attribut est au pluriel, on met également le verbe au pluriel, comme:

Hooveerdig zyn, benyden, gulzig zyn, zyn hoofdzonden; — S'enorgueillir, envier, être gourmand sont des péchés capitaux.

Vloeken en lasteren zyn doodzonden; — Jurer et blasphémer sont des péchés mortels.

DU RÉGIME DES VERBES.

§. 316.

Un verbe peut avoir pour régime ou un verbe à l'infinitif, comme : *hy kan schryven ;* il sait écrire ; ou un substantif : *bemint God en uwen naesten ;* aimez Dieu et votre prochain ; ou un pronom : *ieder bedriegt zich ;* chacun se trompe.

§. 317.

Nous avons dit (§. 62. 1re partie), que les verbes adjectifs peuvent être complétés directement ou indirectement. Cependant un verbe ne peut avoir deux régimes directs. Ainsi on ne dira pas : *stoort u niet het oordeel, hetwelk onkundigen over u uitspreken ;* ne vous inquiétez pas du jugement, que des ignorants portent sur vous ; mais il faut dire : *stoort u niet aen het oordeel*, etc., etc., et alors *stooren* n'a plus pour régime direct que *u ; aen het oordeel* est un régime indirect.

§. 318.

De même un verbe ne peut avoir deux régimes indirects pour exprimer le même rapport. Ainsi on ne peut pas dire : *het is aen mynen vriend, aen wien ik het geschenk gezonden heb ;* c'est à mon ami, que j'ai envoyé le présent ; *het was van u,*

van wien wy spraken; c'était de vous que nous parlions; *het is naer huis, waer hy gaet;* c'est à la maison qu'il va. Car en faisant abstraction de *het is, het was*, on aura : *Ik heb gezonden het geschenk aen mynen vriend, aen wien; wy spraken van u, van wien; hy gaet naer huis, waer.* Dans ces propositions il n'y a qu'un verbe adjectif; donc il n'y a qu'un rapport à exprimer; ces rapports sont : *aen mynen vriend, van u, naer huis.*

Les régimes *aen wien, van wien, waer*, sont donc sans fonctions et conséquemment inutiles et contre le génie de la langue. Cependant comme il y a deux propositions, il s'agit de les lier ensemble, c'est à quoi sert la conjonction *dat.* Nous dirons donc : *het is aen mynen vriend, dat ik het geschenk gezonden heb. Het was van u, dat wy spraken. Het is naer huis, dat hy gaet.*

§. 319.

On ne peut pas se servir non plus de deux adverbes, qui expriment la même circonstance. On remplace le second également par *dat.* Ainsi on ne dira pas : *het is hier, waer hy gesneuveld is*, mais *het is hier, dat hy gesneuveld is;* c'est ici qu'il a été tué. Car en faisant abstraction de *het is*, comme dans le §. précédent, nous aurons *hy is hier gesneuveld.* Cette proposition est complète, et l'adverbe *waer*, qui n'ajoute rien au sens, doit être remplacé par *dat.* On dira de même :

'T is daer, dat ik hem ontmoet heb;	C'est là que je l'ai rencontré.
'T is hier, dat ik moet blyven;	C'est ici que je dois rester.

§. 320.

Il faut donner à chaque verbe le régime qu'il exige. Cependant il arrive quelquefois que deux verbes, dont l'un demande le régime direct et l'autre le régime indirect, ont le même nom ou substantif pour régime; alors il faut faire de ce nom le régime du premier verbe, et donner un pronom correspondant pour régime au second verbe. Ainsi on ne dit pas : *hy kende en maekte gebruik van deze voordeelen;* il connut et fit usage de ces avantages, parce que *kennen* demande un régime direct, et *gebruik maken* un régime indirect; ils n'ont que le seul régime indirect *van deze voordeelen;* donc pour être correct, on dit : *hy kende deze voordeelen en maekte er gebruik van*; il connut ces avantages et en fit usage.

Gy zult God, uwen Heer aenbidden, en hem alleen dienen;	Vous adorerez Dieu, votre Seigneur, et vous le servirez lui-seul.

Remarque. La même règle est applicable aux adjectifs et aux prépositions. Ces dernières, il est vrai, demandent toutes la forme de l'accusatif; mais s'il y en a deux différentes qui ont le même nom pour régime, il faut donner à la première le nom pour régime, et à la seconde un pronom correspondant. On ne dira donc pas : *hy is tevreden en vergenoegd over zyn lot; hy spreekt tegen en*

voor zyne vyanden, attendu qu'on dit : *tevreden met*, *vergenoegd over*. Pour être correct, il faut dire :

Hy is tevreden met zyn lot en daerover vergenoegd ;	Il est content de son sort.
Hy spreekt tegen zyne vyanden en voor hen ;	Il parle contre ses ennemis et il parle pour eux.
De koningen zelven zyn onderworpen en afhankelyk van God, pour *de koningen zelven zyn onderworpen aen God en van hem afhankelyk;*	Les rois mêmes sont soumis à Dieu et en sont dépendants.

§. 321.

Un verbe actif peut avoir deux régimes, l'un direct, l'autre indirect ; dans ce cas le régime indirect se place, contrairement à la grammaire française, toujours le premier, lorsqu'il n'est précédé d'aucune préposition, comme :

Stel hem dit voor;	Proposez-le-lui.
Draegt God en zyne leer eerbied en ontzag;	Portez de la vénération à Dieu et à sa doctrine.
Hy gaf my zynen zegen;	Il me donna sa bénédiction.

Mais si le régime indirect est précédé d'une préposition, on le place ordinairement après le régime direct. On peut le mettre également avant le régime direct ; c'est l'oreille et le goût, qui peuvent en décider, comme : *Geef het aen my ;* donnez-le-moi. *Het gebergte verhief zyne kruin op ingebogen gronden ;* les montagnes s'élevèrent sur les vallons. *Ik heb een geschenk voor u*, ou *ik heb voor u een geschenk* ; j'ai un présent pour vous.

§. 322.

Lorsque le régime d'un verbe est composé de plusieurs parties unies par l'une des conjonctions *en*, *noch*, *of*, et dans les comparaisons par *als*, *dan*, ces parties doivent être exprimées par des mots de la même espèce, c.-à.-d. ces conjonctions doivent lier un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition. Ainsi l'on ne dira pas : *De deugdzame man vreest geene lastertael, noch dat zy zyne eer zou benadeelen;* l'homme vertueux ne craint pas la calomnie, ni qu'elle ne porte atteinte à son honneur. *Ik geloof de deugd beter dan de rykdommen, en dat God hen beloont, die haer uitoefenen;* je crois la vertu meilleure que les richesses, et que Dieu récompense ceux qui la pratiquent. *De leerlingen zyn dikwyls meer met het spel, dan met studeren bezig;* les élèves s'occupent souvent plus du jeu, que de l'étude. Il faut dire :

De deugdzame man vreest niet, dat de lastertael zyne eer zou benadeelen;	L'homme vertueux ne craint pas, que la calomnie ne porte atteinte à son honneur.
Ik geloof, dat de deugd beter is dan de rykdommen, en dat God hen beloont die dezelve uitoefenen;	Je crois que la vertu est meilleure que les richesses, et que Dieu récompense ceux qui la pratiquent.
De leerlingen zyn dikwyls meer met spelen dan met studeren (met het spel dan met de studie) bezig;	Les élèves s'occupent souvent plus du jeu que de l'étude.

§. 323.

Les verbes pronominaux, lorsqu'ils ont une signification passive, se rendent en flamand par le passif,* comme : *vertaeld worden*, se rendre ; *gezegd worden*, se dire.

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

§. 324.

Comme il est de la plus grande importance de déterminer l'auxiliaire, qui doit servir à former les temps composés des verbes, nous devons remonter à la signification primitive des verbes adjectifs.

Les verbes expriment un état, une manière d'être, ou une existence des personnes et des choses, avec ou sans modification de cette existence. D'où il résulte qu'on peut distinguer les verbes en deux classes principales, savoir :

1° Ceux de la première classe expriment une modification qui consiste dans un changement de l'état ou de la manière d'être du sujet, de sorte que si cette modification a eu lieu, cette manière d'être ou cet état du sujet n'est plus le même qu'auparavant ; tels sont *sterven*, mourir ; *ontaerden*, dégénérer ; *ontslapen*, s'endormir ; *bederven*, gâter.

2° Les verbes de la seconde classe expriment un

* N. B. *Dicitur*, on dit, cela se dit.

état déterminé du sujet, qui lui-même ne passe pas d'un état à l'autre, quoique le verbe dans sa forme subisse toutes les modifications possibles; tels sont : *schryven*, écrire; *lezen*, lire; *werken*, travailler; *vernemen*, apprendre à connaître; *slapen*, dormir.

§. 325.

Maintenant pour résoudre la question, s'il faut se servir de *zyn* ou de *hebben*, pour former les temps composés des verbes, examinons d'abord, quelle est l'idée que nous avons à exprimer; et pour plus de facilité remontons à la définition du passé. Le passé marque l'affirmation comme ayant eu lieu à une époque déterminée et complètement écoulée au moment où l'on parle. Ainsi s'il s'agit de mettre un des verbes de la 1re classe (§. 324) à un temps composé, il faut exprimer que ce changement de l'état ou de la manière d'être du sujet a déjà eu lieu, ou ce qui revient au même, que le sujet est déjà passé dans ce nouvel état, et qu'il en jouit réellement. De plus, si l'on observe, que cet état nouveau est exprimé par le participe passé, qui peut être envisagé comme un véritable adjectif, et que le verbe *zyn* est le mot qui lie le sujet à l'adjectif comme attribut, il devient clair, pourquoi on doit se servir de *zyn*, pour former les temps composés de cette classe de verbes. Ainsi on dira : *de man is gestorven;* l'homme est mort. *Die zoon is ontaerd;* ce fils est dégénéré. *Vele kinderen zyn bedorven;* beaucoup d'enfants sont gâtés.

§. 326.

Il y a encore une autre espèce de verbes, dont les participes passés peuvent servir d'attributs aux sujets. Ce sont ceux, qui expriment un état, ou la durée, la continuation dans un état, comme : *blyven*, demeurer ; *achterblyven*, rester en arrière :

Myn broeder is te huis gebleven;	Mon frère est resté à la maison.
De troepen zyn achtergebleven;	Les troupes sont restées en arrière.

§. 327.

Les verbes dont les participes passés ne peuvent pas servir de qualificatifs aux sujets, comme ceux de la 2de classe, forment leurs temps composés au moyen de l'auxiliaire *hebben*. En effet on ne peut pas dire : *een gelezen kind; een geleefde mensch*, etc., etc. Il est vrai, on dit fort bien : *een gelezen boek; de onlangs vernomen tyding;* mais il est évident que *boek* et *tyding* ne sont pas les sujets, dont nous nous occupons exclusivement ici, mais ce sont les *régimes directs* des verbes actifs *lezen* et *vernemen*. Nous devons encore faire observer que les participes passés des verbes neutres de cette classe ne peuvent jamais servir de qualificatifs ni au sujet, ni au régime direct; car on ne peut pas dire : *de gearbeide man, de gearbeide zaek, de gewaekte zieken;* en conséquence ces verbes forment également

leurs temps composés avec l'auxiliaire *hebben*. La raison en est, que le temps détermine notre être, qui est incertain; l'avenir ne nous appartient pas; le présent nous échappe; mais le passé est devenu en quelque sorte le nôtre, du moins par la pensée, et en conséquence cette possession est exprimée par le verbe *hebben*, comme : *ik heb een huis gekocht;* j'ai acheté une maison. *Ik heb gearbeid;* j'ai travaillé. *Ik heb gewaekt;* j'ai veillé.

§. 328.

Les verbes qui expriment un mouvement, peuvent être envisagés sous un double point de vue. Ils prennent les deux auxiliaires, selon le point de vue sous lequel on veut exprimer sa pensée. Ce mouvement peut être considéré comme *un état*, qui résulte d'une action, ou comme un changement de place d'un endroit à l'autre. Dans le premier cas, le participe doit être accompagné de l'auxiliaire *hebben*, parce qu'on n'a nullement en vue le changement de place du sujet, mais seulement *l'action*, ou *la manière du mouvement*, comme :

Het is een man, die veel gereisd heeft;	C'est un homme qui a voyagé beaucoup.
Wy hebben den geheelen dag geloopen;	Nous avons couru toute la journée.
Zy hebben sedert langen tyd niet meer gewandeld;	Depuis longtemps ils ne se sont plus promenés.

Si au contraire l'idée principale que l'on exprime, a moins pour objet l'action que le change-

ment de place, on doit employer l'auxiliaire *zyn*, comme :

Zy zyn naer hun buitengoed gewandeld;	Ils se sont promenés à leur campagne.
Toen waren wy reeds lang vertrokken;	Alors nous étions déjà partis depuis longtemps.
Onze vrienden zyn aengekomen;	Nos amis sont arrivés.

REMARQUE. Il résulte de cette règle que quelques verbes neutres prennent toujours l'auxiliaire *zyn*, parce que l'idée de changement de place leur est inhérente. Tels sont : *komen*, venir et ses composés ; *vertrekken*, partir ; *vallen*, tomber ; *dalen*, descendre ; *zinken*, aller à fond ; *stygen*, monter.

EXCEPT. On dit cependant : *de fontein heeft gesprongen;* la fontaine a jailli ; *de goot heeft geloopen;* la gouttière a coulé ; *het vat heeft gelekt;* le tonneau a dégoutté, parce qu'on attribue du mouvement à quelque chose, qui n'en a pas ; car il est évident que les sujets *fontein*, *goot* et *vat* ne changent pas de mouvement.

§. 329.

Nous avons déjà dit (§. 61. 1.re partie), que les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *hebben*. Cependant il y en a dont le sujet change d'état ou de place pendant l'action ; par conséquent ils forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *zyn*, comme :

De zoon is den vader opgevolgd;	Le fils a succédé au père.

Ik ben de stad doorgereden;	J'ai traversé la ville.
De jongen is de rivier overgezwommen;	Le garçon a passé la rivière à la nage.

§. 330.

L'auxiliaire *worden* sert à former les temps des verbes passifs, parce que *worden* exprime le commencement d'être ou d'existence; dès que ce commencement d'être cesse, l'être (*het zyn*) existe; en conséquence on dit: *de luijerik is arm geworden;* le paresseux est devenu pauvre. *De neerstigen zyn beloond geworden;* les diligents ont été récompensés.

§. 331.

Les verbes pronominaux forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *hebben*, et non pas avec *zyn*, comme en français, parce qu'ils expriment une action., comme:

De kinderen hebben zich gebeterd;	Les enfants se sont corrigés.

§. 332.

Aux verbes impersonnels, ainsi qu'aux verbes employés comme impersonnels, on donne l'auxiliaire *hebben*. Il faut excepter cependant *gebeuren*, *geschieden*, arriver; *gelukken*, réussir, qui prennent *zyn*, parce qu'ils expriment un état.

§. 333.

D'après ce qui précède nous pouvons établir les règles suivantes:

A. Le verbe *zyn* sert à former les temps composés des verbes :

1) Qui expriment *un état* qui résulte d'une action, comme : *het kind is ontaerd.*

2) Qui expriment la durée dans un état, comme : *hy is te huis gebleven.*

3) Qui expriment un mouvement considéré comme le résultat d'un changement de place, comme : *myn vriend is uitgegaen.*

B. On se sert de l'auxiliaire *hebben* :

1) Lorsque le verbe exprime un état déterminé, ou une modification de cet état, sans que la manière d'être du sujet change, comme : *ik heb gearbeid ; ik had gehoord ; wy hebben gelezen ; hy heeft gedacht.*

2) Lorsque les verbes expriment un mouvement qu'on n'envisage pas comme un changement de place, comme : *ik heb den heelen dag geloopen.*

3) Lorsque les verbes expriment un mouvement qu'on doit attribuer d'une manière métaphorique à toute autre chose qu'à l'objet en mouvement, comme : *de fontein heeft gesprongen.*

4) Lorsque c'est un verbe pronominal : *hy had zich veel aengematigd.*

5) Lorsque c'est un verbe unipersonnel, ou un verbe employé comme tel : *het heeft geregend.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES.

DE L'INDICATIF (*aentoonende wyze*).

§. 335.

Lorsqu'on énonce une chose d'une manière di-

recte, positive et indépendante, il faut employer l'indicatif, quel que soit le temps auquel cette énonciation se rapporte.

DU PRÉSENT *(tegenwoordige tyd).*

§. 336.

1. L'emploi de ce temps est le même qu'en français. Il marque qu'une chose est ou se fait au moment de la parole, comme :

Ik begryp uwe beweegredenen niet;	Je ne comprends pas vos motifs.
Zy leggen zich op kleine dingen toe;	Ils s'appliquent à de petites choses.
Het kind is ongevoelig;	L'enfant est insensible.

2. On se sert aussi du présent, pour marquer l'état habituel d'un sujet, ou une chose que l'on fait habituellement, comme :

Hy is lui en bemint den drank;	Il est paresseux et il aime la boisson.
De wetenschappen zyn uw vermaek;	Les sciences sont vos délices.
De Meetkunst verschrikt alle luijaerds.	La Géométrie effraie tous les paresseux.

3. Pour marquer une chose qui est et qui sera toujours vraie, comme :

Een goede vader brengt zyne kinderen wel op;	Un bon père élève bien ses enfants.
De mensch is aen ziekten onderhevig;	L'homme est sujet aux maladies.

4. Au lieu du futur, lorsque celui-ci n'est pas trop éloigné ou lorsqu'il est précédé de la conjonction *indien*, *zoo*, comme :

Ik kom (zal komen) morgen by u eten;	Demain je viendrai manger chez vous.
Myn broeder vertrekt (zal vertrekken) van daeg nog;	Mon frère part encore aujour-d'hui.
Indien gy niet zwygt, ga ik (zal ik gacn) heen;	Si vous ne vous taisez pas, je m'en vais.

5. Au lieu de l'imparfait, surtout dans des récits animés, lorsqu'on veut mettre en quelque sorte sous les yeux des choses passés, comme :

Voor twee dagen kom ik hem tegen; ik groot hem vriendelyk, en hy keert my den rug;	Il y a deux jours que je le rencontre; je le salue amicalement et lui, il me tourne le dos.
Judas nadert zynen meester, groet hem, kust hem en bedryft de snoodste aller misdaden;	Judas s'approche de son maître, le salue, l'embrasse et commet le plus noir de tous les crimes.

L'orateur, pour rendre son discours plus animé, l'historien et le poéte, pour que leur récit fasse une impression plus vive et plus profonde, se servent de ce temps.

6. Enfin on fait usage du présent pour exprimer un passé, lorsqu'il s'agit de frapper fortement l'imagination, comme :

Hy wil hen (de peerden) terugroepen, en zyne stem verschrikt dezelve;	Il veut les rappeler et sa voix les effraie.

Gy hoort (hebt gehoord), dat het eene netelige zaek was;	Vous avez entendu, que c'était une affaire difficile.

C'est pour la même raison qu'en parlant des écrits des personnes mortes, on emploie le présent au lieu du passé: *Herodotus verhaelt (heeft verhaeld);* Hérodote raconte. *Van Marlant zingt;* Van Marlant chante.

REMARQUE. Lorsqu'on a commencé par faire usage du présent, il faut que tous les verbes qui sont en rapport dans la même phrase, soient au même temps. C'est pourquoi la réponse doit être au même temps que la demande.

OBSERVATION. Cette remarque est applicable à tous les temps.

DE L'IMPARFAIT *(onvolmaekt verleden tyd)*.

§. 337.

1. L'imparfait exprime un passé, mais comme présent à l'égard d'un autre passé; c'est pourquoi on l'appelle aussi *présent relatif*, comme: *ik schreef toen hy my deze tyding bragt;* j'écrivais, lorsqu'il m'a apporté cette nouvelle. Dans cette phrase, l'action de *schryven* est indiquée comme passée à l'égard du temps actuel, mais elle est présente par rapport à l'action de *brengen*.

2. Ce temps est employé surtout dans les récits et dans les descriptions, lorsque plusieurs actions

sont considérées chacune seule et sans rapports entr'elles, comme :

De dalen gaepten toen, waer eertyds heuvels stonden;
'T gebergte verhief zyn kruin op ingebogen gronden;
Des vallons se formaient, où jadis étaient des collines;
Des montagnes s'élevaient là où étaient des vallons.

3. On s'en sert aussi en parlant des actions habituelles et souvent réitérées dans un temps passé, comme :

Ik vermaende hem alle dagen;	Je l'exhortais tous les jours.
De wyze Mentor verzette zich tegen zyne voornemens;	Le sage Mentor s'opposait à ses desseins.

4. Lorsqu'il est précédé de la conjonction *indien* ou d'autres équivalentes, il n'exprime qu'un rapport au présent, comme :

*Indien * ik geld had, dan zou ik u wat geven;*	Si j'avais de l'argent, je vous en donnerais, c.-à.-d. :

Ik geef u geen geld, want ik heb er geen.

5. Le passé défini est rendu en flamand par l'imparfait, comme :

Men kwam aen de deur der grot van Calypso;	On arriva à la porte de la grotte de Calypso.

* N. B. Comparez εἴ τι εἶχεν, ἐδίδου ἄν, *indien hy iet had, dan zou hy het geven.*

Remarque. Nous avons vu dans le paragraphe précédent, qu'on peut employer le présent au lieu de l'imparfait ; mais on n'emploie jamais l'imparfait au lieu du présent. Ainsi on ne dira pas : *ik heb vernomen dat gy ziek waert;* j'ai appris que vous étiez malade, lorsque la personne est encore malade au moment où l'on parle; ni : *ik heb u gezegd, dat het beter was arm en deugdzaem te zyn, dan ryk en goddeloos;* je vous ai dit qu'il valait mieux être pauvre et vertueux, que riche et impie; car la chose est vraie dans tous les temps, et conséquemment elle l'est aussi au moment même où l'on parle. Il faut donc dire :

Ik heb vernomen, dat gy ziek zyt;	J'ai appris que vous êtes malade.
Ik heb gezegd, dat het beter is arm en deugdzaem te zyn, dan ryk en goddeloos;	J'ai dit qu'il vaut mieux être pauvre et vertueux, que riche et impie.

DU PARFAIT *(volmaekt verleden tyd).*

§. 338.

Le parfait marque une chose faite dans un temps entièrement passé au moment où l'on parle, comme :

Ik heb hem gezien en gesproken;	Je l'ai vu et je lui ai parlé.
Myn oom heeft my gezegd, dat hy morgen by u zal komen;	Mon oncle m'a dit, qu'il viendra demain chez vous.

Remarque. Dans le style élevé on emploie aussi

l'imparfait au lieu du parfait, comme : *Daer is de man, wiens welsprekendheid men zoo zeer bewonderde* (*bewonderd heeft*); voilà l'homme dont on admirait tant l'éloquence.

DU PLUS-QUE-PARFAIT (*meer dan volmaekt verleden tyd*).

§. 339.

1. Le plus-que-parfait exprime l'affirmation comme ayant eu lieu avant une autre qui est aussi passée et avec laquelle la première est ordinairement en rapport. C'est pourquoi on l'appelle aussi parfait relatif. Ainsi quand je dis : *ik had mynen brief geschreven, toen hy binnen kwam*; j'avais écrit ma lettre, lorsqu'il entra, je fais entendre, que l'action d'écrire ma lettre était passée à l'égard de son entrée, qui est également passée à l'égard du temps où je parle.

2. Quelquefois le temps avec lequel il est en rapport, est exprimé par l'infinitif, comme :

Ik was van Itaka vertrokken om aen de andere koningen tydingen van mynen vader te gaen vragen;
J'étais parti d'Itaque pour aller demander aux autres rois des nouvelles de mon père.

REMARQUE. Il ne faut pas employer le plus-que-parfait pour le parfait. Ainsi l'on ne dit pas : *ik heb vernomen dat gy ziek geweest waert;* j'ai appris que vous aviez été malade; on ne veut exprimer

ici qu'un passé et non pas un passé avant un autre; il faut donc dire :

Ik heb vernomen, dat gy ziek geweest zyt;	J'ai appris que vous avez été malade.

DES FUTURS *(toekomende tyd).*

§. 340.

1. *Le futur simple* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui doit encore arriver, comme :

Ik zal morgen by u komen;	Je viendrai demain chez vous.
Hy zal heden vertrekken;	Il partira aujourd'hui.

2. Ce temps a la signification de l'impératif, lorsqu'il exprime un commandement, une défense, comme :

Gy zult God boven al beminnen;	Vous aimerez Dieu au-dessus de tout.
*Gy zult niet dooden *;*	Vous ne tuerez pas.

3. Lorsque deux actions futures ne se suivent pas, mais lorsqu'elles s'accompagnent l'une l'autre, on les met toutes deux au futur simple, comme :

Dan eerst zult gy tevreden leven, wanneer gy uwe pligt zult doen;	Alors seulement vous vivrez content, quand vous ferez votre devoir.
Allen, die het zullen zien, zullen daerover verwonderd staen;	Tous ceux qui le verront, en seront étonnés.

---

* N. B. *Non occides.*

4. *Le futur antérieur* ou *relatif* marque qu'une chose sera faite, lorsqu'une autre qui n'existe pas encore, aura eu lieu. Il est toujours suivi ou précédé d'un futur simple ou d'un impératif, comme :

Zoodra ik daer zal aengekomen zyn, zal ik schryven;	Dès que j'y serai arrivé, j'écrirai.
Wanneer gy uw opstel zult gemaekt hebben, leert dan uwe les;	Quand vous aurez fait votre thème, apprenez votre leçon.

DU CONDITIONNEL *(voorwaerdelyke wyze).*

§. 341.

Le conditionnel exprime l'affirmation avec dépendance d'une condition. (§. 66. 1re partie.)

1. *Le conditionnel présent* marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent moyennant une certaine condition, comme :

Wat zoudt gy denken, indien wy onze pligt verwaerloosden;	Que penseriez-vous, si nous négligions notre devoir.
Hy zoude studeren, indien hy den tyd daertoe had;	Il étudierait, s'il en avait le temps.

2. *Le conditionnel passé* exprime qu'une chose aurait eu lieu, ou aurait été faite dans un temps, si la condition dont elle dépendait, avait été remplie, comme :

Ik zoude niet geschreven hebben, indien ik het van te voren geweten had;	Je n'aurais pas écrit, si je l'avais su d'avance.

Remarque. 1. Au lieu du *conditionnel simple*, on emploie souvent en flamand l'imparfait du subjonctif, * et au lieu du *conditionnel passé*, le plus-que-parfait du même mode, comme :

Indien wy onze wenschen aen de reden onderwierpen, wy bewaerden onze krachten (wy zouden onze krachten bewaren);	Si nous assujettissions nos désirs à la raison, nous conserverions nos forces.
Ik hadde nooit (ik zoude nooit) daervan gesproken hebben, indien men my niet geplaegd had;	Je n'en aurais jamais parlé, si l'on ne m'eût pas tourmenté.

— 2. Il faut bien se garder d'employer le conditionnel pour exprimer un futur. Ainsi on ne dira pas : *men heeft my verzekerd, dat hy het niet zou doen*, pour *dat hy het niet zal doen*.

DE L'IMPÉRATIF (*gebiedende wyze*).

§. 342.

L'*impératif* exprime outre l'affirmation, l'action de prier, de commander, d'inviter ou d'exhorter, comme :

Weet, dat men niet straffeloos in myn ryk komt;	Sachez qu'on ne vient point impunément dans mon empire.

Ce mode n'a qu'un temps, qui exprime ou un présent ou un futur. Il exprime un présent par rapport à l'action de commander, comme : *helpt*

* N. B. *Facerem*, ik zoude het doen; *fecissem*, ik zoude het gedaen hebben, *of* ik deed het; ik had het gedaen.

de ongelukkigen ; secourez les malheureux ; il marque un futur par rapport à l'action commandée, comme : *kom morgen dezelve halen ;* viens les prendre demain.

Remarques. 1. La troisième personne du singulier, la 1re et la 3me du pluriel se rendent aussi par des périphrases, comme :

Laet hem loopen ;	Qu'il coure.
Laten wy (laet ons) leerzaem zyn ;	Soyons dociles.
Laten zy (laet hen) vooruitgaen ;	Qu'ils aillent en avant.

— 2. Le participe passé remplace quelquefois l'impératif, surtout quand on veut encourager, comme :

Welaen! gewerkt! gezwoegd! Allons! travaillons !

— 3. Lorsqu'on emploie le subjonctif au lieu de l'impératif, on supprime la conjonction *dat*, comme :

God help u, pour *dat God u helpe ;* que Dieu vous aide.

DU SUBJONCTIF *(byvoegende wyze).*

EMPLOI DU SUBJONCTIF ET DE L'INDICATIF.

§. 343.

Le *subjonctif* exprime quelque chose de *douteux* et d'*incertain*, comme l'*indicatif* exprime quelque chose de *positif* et de *certain*. C'est donc l'idée qu'on veut exprimer, qui détermine le choix de l'*indi-*

catif ou du *subjonctif*. Nous pourrions nous dispenser d'établir d'autres règles spéciales, pour l'un et l'autre de ces modes, s'il n'y avait pas de cas où le doute français se sert du subjonctif, au lieu que le flamand, plus positif, emploie l'indicatif.

Il résulte de ce principe général, que le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif, lorsque le verbe de la proposition principale exprime un souhait, une crainte, une condition, un doute, une volonté, un consentement, comme :

Ik verlang, dat men hen wel behandele;	Je désire qu'on les traite bien.
De deugdzamen wachten, dat men hen opzoeke;	Les bons attendent qu'on les cherche.
Zyt deugdzaem, opdat men u achte;	Soyez vertueux, pour qu'on vous estime.
Sta toe, dat ik de waerheid zegge;	Permettez que je dise la vérité.

Remarque. Si le subjonctif français exprime un futur, on le rend par le futur en flamand, comme :

Ik twyfel of hy het doen zal;	Je doute qu'il le fasse.
Vrees * *niet dat hy komen zal;*	Ne crains pas qu'il ne vienne.

§. 344.

Si le verbe de la proposition principale est négative ou interrogative, on doit mettre le verbe

* N. B. Nous devons faire remarquer qu'après craindre, *vreezen*; empêcher, *beletten*, etc., la négation *ne* dans la proposition subordonnée est omise en flamand.

de la proposition subordonnée au subjonctif en français, mais en flamand on emploie ordinairement l'indicatif, comme :

Gelooft gy, dat hy komt?	Croyez-vous qu'il vienne?
Ik denk niet, dat hy de waerheid zegt;	Je ne pense pas qu'il dise la vérité.

§. 345.

Lorsqu'on n'interroge que pour nier ou pour affirmer avec plus de force, on emploie l'indicatif dans les deux langues, comme :

Hoe lang eindelyk zullen de vreemdelingen en de inlandsche bastaerden ons onze tael betwisten?	Jusqu'à quand enfin l'étranger et le batard indigène nous disputeront-ils notre langue?

§. 346.

Après les verbes impersonnels, ou après ceux qui sont employés comme tels, on peut employer le subjonctif ou l'indicatif, suivant que la proposition subordonnée exprime quelque chose d'incertain ou de positif, comme :

Het schynt, dat hy u eenigen dienst bewezen heeft;	Il semble qu'il vous ait rendu quelque service.
Het is billyk, dat men hem betale;	Il est juste qu'on le paie.
Men zou zeggen, dat hy blind is;	On dirait qu'il est aveugle.
Het betaemt niet, dat men zich zoo gedraegt;	Il ne convient pas qu'on se comporte de la sorte.

REMARQUE. Le verbe impersonnel *il faut* se rend en flamand par *moeten;* le sujet du verbe de la proposition subordonnée devient sujet principal, la conjonction *que* est omise et le verbe se met à l'infinitif, comme : *gy moet dat doen;* il faut que vous le fassiez. Il arrive aussi que *il faut* est accompagné d'un datif en français, comme : *il me faut de l'argent.* Ce datif devient sujet en flamand, et *falloir* s'exprime par *moeten hebben : ik moet geld hebben.*

§. 347.

Lorsque les verbes *zeggen*, dire, *toestaen*, permettre, *verbieden*, défendre, etc. sont à l'impératif, on met le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif avec *dat*, ou à l'infinitif tant en français qu'en flamand, comme :

Zeg hem te vertrekken;	Dites-lui de partir.
Zeg hem, dat hy vertrekke;	Dites-lui qu'il parte.
Veroorloof my van u te zeggen;	Permettez-moi de vous dire.
Veroorloof my, dat ik u zegge;	Permettez-moi que je vous dise.

§. 348.

Il y a des cas où l'on doit se servir du subjonctif en français, tandis qu'en flamand on emploie l'indicatif; ce sont :

a) Après le pronom relatif qui a pour antécédent un substantif modifié par un adjectif au superlatif relatif, comme :

Het hert der onderdanen	Le cœur des sujets est le

is de beste stoet, welken een vorst hebben kan;	meilleur cortége qu'un prince puisse avoir.

b) Après le pronom relatif ou l'adverbe *waer*, où, précédé de *eerste*, premier, *laetste*, dernier, *eenige*, seul, *weinig*, peu, *meer*, plus, *niemand*, personne, *niets*, ne rien, etc., comme :

Hy is de eerste, welke die verzameling gemaekt heeft;	Il est le premier, qui ait fait cette collection.
Er is niemand, die het weet;	Il n'y a personne qui le sache.
Ik ken er geenen, die by dezen te vergelyken is;	Je ne connais personne, qui soit comparable à celui-ci.

c) Après le pronom relatif ou l'adverbe *waer*, où, entre deux verbes, lorsque le second verbe exprime quelque chose d'incertain, de douteux, comme :

Ik heb een huis noodig, dat zeer schoon is;	J'ai besoin d'une maison, qui soit très-belle.

d) Après *que*, *dat*, mis pour *de ce que*, comme :

Het spyt my, dat hy ziek is;	Je suis fâché qu'il (de ce qu'il) soit malade.

e) Après *que*, précédé de *si*, dans les propositions comparatives et négatives en même temps, comme :

Hy is zoo arm niet, dat hy geen brood koopen kan;	Il n'est pas si pauvre, qu'il ne puisse acheter du pain.

f) Après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *à qui*, lorsqu'ils ont la signification de *of hy*, *of het*,

of er van, *of er aen*, et qu'ils soient précédés des mots aucun, *geen;* personne, *niemand;* ne rien, *niets*, comme :

Ik ken niemand, of hy heeft gebreken;	Je ne connais personne, qui n'ait ses défauts.
Wy hebben niets gezien, of wy hebben er van gesproken;	Nous n'avons rien vu, dont nous n'ayons parlé.
Er zyn geene vermaken, of hy heeft er zich aen overgeven;	Il n'y a pas de plaisirs, auxquels il ne se soit livré.

g) Le *que* qui suit le verbe *douter*, twyfelen, en français est rendu par *of* et gouverne l'indicatif en flamand, comme :

Ik twyfel, of het hem zou gelukt zyn;	Je doute, qu'il eût réussi.

§. 349.

Les souhaits et les exclamations qui s'énoncent sans le secours de la conjonction *dat*, demandent le subjonctif, comme :

Hy leve;	Qu'il vive.
De hemel beware my daervan;	Que le ciel m'en préserve.
Gave God, dat hy zich beterde;	Plût à Dieu qu'il se corrigeât.

§. 350.

Il y a certaines conjonctions qui en français demandent toujours le subjonctif; mais en flamand il y en a très-peu qui régissent ce mode, et encore

elles ne le gouvernent jamais par elles-mêmes; c'est l'idée qu'on veut exprimer, qui détermine le choix de *l'indicatif* ou du *subjonctif*, comme :

Spreek weinig en denk veel, zoo gy wilt, dat men u voor eenen man van verstand houde;
Parlez peu et pensez beaucoup, si vous voulez qu'on vous prenne pour un homme d'esprit.

Ik verwacht, dat gy tegen my beslist in alle twyfelachtige zaken;
J'attends que vous prononciez contre moi dans toutes les affaires douteuses.

Il y a des cas où l'usage autorise l'emploi de l'un et de l'autre de ces modes à la fois. Cependant le sens n'est pas le même; c'est que le subjonctif marque toujours quelque doute, quelqu'incertitude de la part de celui qui parle, tandis que l'indicatif marque quelque chose de positif et d'assuré.

§. 351.

Dans les phrases conditionnelles, lorsque la conjonction *indien* ou d'autres équivalentes est omise, on emploie le subjonctif en flamand, comme :

Leefde myne moeder nog, ik zou haer geen verdriet aendoen;
Si ma mère vivait encore, je ne lui causerais pas de chagrin.

Al ware hy de zoon van eenen bedelaer, moet men hem nog eerbiedigen;
Fût-il le fils d'un mendiant, on doit le respecter.

§. 352.

Après *wie . . . ook*, qui . . . que; *wat . . .*

ook, quoi que; *welke . . . ook*, *hoedanig . . . ook*, *hoe . . . ook*, *waer . . . ook*, *wanneer . . . ook*, *hoeveel . . . ook*, quelque que, on met le subjonctif comme en français, comme :

Er is weinig aengelegen, wat besluit hy ook neme;	Il importe peu, quelle que soit la résolution qu'il prenne.
Welke rykdommen gy ook hebbet;	Quelles que soient les richesses que vous ayez.
Een titel, hoedanig die ook zy;	Un titre, quelqu'il soit.

§. 353.

Lorsque le conditionnel présent exprime un souhait, un désir, etc., on l'exprime en flamand par l'imparfait * du subjonctif, comme :

Ik wenschte, dat gy wyzer waret;	Je voudrais que vous fussiez plus sage.

§. 354.

Lorsque la conjonction française *que* sert à éviter la répétition d'une autre conjonction, on ne l'exprime pas en flamand, comme :

Indien hy een eerlyk man is, en uw welzyn begeert, dan volg zyne raedgevingen;	S'il est un honnête homme et qu'il désire votre bonheur, suivez alors ses conseils.

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

§. 355.

Comme les temps de ce mode sont sous la dépendance du temps du verbe de la proposition prin-

* N. B. *Vellem*, ik wilde, je voudrais.

cipale, il s'ensuit que ce dernier détermine le temps du subjonctif qu'il faut employer.

§. 356.

Après le présent et le futur de l'indicatif, on met, comme en français, le verbe de la proposition subordonnée soit au présent, pour marquer un présent ou un futur, soit au parfait, pour marquer un temps passé, comme :

Hy zal nooit tevreden zyn, tot welken trap van eer men hem ook verheffe;	Il ne sera jamais content, à quelque degré d'honneur qu'on l'élève.
Het is genoeg, dat men niets verzuimd hebbe;	Il suffit, qu'on n'ait rien négligé.

REMARQUES. 1. Si le subjonctif français exprime un futur, on emploie le futur de l'indicatif en flamand, comme :

Er is geen mensch, of hy zal zich uit de nooddruft zoeken te redden;	Il n'y a pas d'homme qui ne cherche à se tirer de l'indigence.

— 2. Au lieu du parfait du subjonctif français, on peut se servir aussi du futur antérieur en flamand, comme : *Ik vrees, dat men u zal misleid hebben;* je crains qu'on ne vous ait trompé.

§. 357.

Après le présent et le futur de l'indicatif on emploie le conditionnel présent, au lieu de l'im-

parfait du subjonctif français, et le conditionnel passé, au lieu du plus-que-parfait français, si le verbe au subjonctif est suivi d'une proposition conditionnelle, comme :

Ik twyfel, of die leerling zoo neerstig zou zyn, indien hy zynen vader niet vreesde;	Je doute que cet élève fût si diligent, s'il ne craignait pas son père.

§. 358.

Après l'imparfait, le parfait, le plus-que-parfait et le conditionnel de la proposition principale, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'imparfait, pour exprimer un présent ou un futur, et au plus-que-parfait pour marquer un temps passé, comme :

Ik wenschte dat gy u zoodanig gedroeget, dat enz.;	Je voudrais, que vous vous comportassiez de manière que, etc.
Gy zoudt het moeten weten, zonder dat ik u daervoor waerschouwde;	Vous devriez le savoir, sans que je vous en avertisse.
Ik wenschte wel, dat hy wat beter geantwoord hadde;	Je voudrais, qu'il eût répondu un peu mieux.

Remarques. 1. Au lieu de l'imparfait du subjonctif français, on se sert aussi en flamand du conditionnel, comme :

Indien ik verzekerd was, dat hy niet komen zou, dan zou ik wederom aen myne bezigheden gaen;
Si j'étais sûr qu'il ne vînt pas, je retournerais à mes occupations.

— 2. Au lieu de l'imparfait, on met le verbe de la proposition subordonnée au présent du subjonctif, quand l'action a lieu au moment de la parole, ou lorsqu'elle est vraie à tous les temps, comme :

Ik heb reeds twee brieven aen mynen vriend geschreven, uit vrees dat hy my vergete;	J'ai déjà écrit deux lettres à mon ami, de crainte qu'il ne m'oublie.
God heeft gewild, dat de menschen elkander wederzydsche hulp toebrengen;	Dieu a voulu que les hommes se donnent du secours réciproque.

— 3. Au lieu du plus-que-parfait du subjonctif, on peut se servir du conditionnel passé en flamand. Ainsi, au lieu de dire : *wy waren niet gekomen, indien dit ongeluk niet voorgevallen was;* on peut dire : *wy zouden niet gekomen zyn, indien dit ongeluk niet voorgevallen was;* nous ne serions pas venus, si ce malheur n'était pas arrivé.

DE L'EMPLOI DE L'INFINITIF.

§. 359.

L'infinitif flamand est souvent employé comme substantif, et est du genre neutre; alors il est susceptible d'être déterminé et modifié comme les autres substantifs, comme :

Het lezen van slechte boeken;	La lecture de mauvais livres.

Het onmatig eten en drinken is eigen aen redelooze dieren; Boire et manger avec excès, c'est le propre des animaux irraisonnables.

Het gaen valt my lastig; J'ai de la peine à marcher.

§. 360.

L'infinitif de l'auxiliaire *worden*, lorsqu'il sert à former les temps de l'infinitif des verbes passifs, ne s'exprime qu'une seule fois, et se met après le dernier participe, comme :

Hy moet voor eerst ondervraegd en dan voor den regter gebragt worden; il doit d'abord être interrogé et ensuite traduit devant le juge.

§. 361.

L'infinitif peut être employé comme sujet et comme régime. S'il est employé comme sujet, il demande le verbe au singulier, et peut être précédé de la particule *te*, comme :

Eene goede opvoeding aen zyne kinderen geven is kostelyk; Il est coûteux de donner une bonne éducation à ses enfants.

Het kost veel moeite te zwygen; Il coûte beaucoup de peines de se taire.

C'est comme s'il y avait : *geven eene goede opvoeding; zwygen kost veel moeite; het*, dans la dernière phrase n'est que le sujet apparent.

§. 362.

L'infinitif employé comme régime dépend ou d'un verbe, ou d'un substantif, ou d'un adjectif.

§. 363.

L'infinitif dépend immédiatement d'un verbe sans la particule *te*, savoir :

a) Lorsque les verbes désignent seulement une circonstance vague, et que l'action elle-même soit exprimée par l'infinitif; tels sont *zullen*, signe du futur; *willen*, vouloir; *kunnen*, pouvoir; *mogen*, avoir la permission; *durven*, oser; *laten*, laisser; *moeten*, devoir; *doen*, faire; *niets doen dan*, ne faire que, * comme :

Ik zal schryven;	J'écrirai.
Wy ook, wy kunnen zwygen;	Nous aussi, nous pouvons nous taire.
Hy doet niets dan schreeuwen;	Il ne fait que pleurer.

b) Après quelques verbes auxquels l'infinitif suivant tient lieu de substantif ou d'adjectif verbal,

* N. B. *Ne faire que de* se rend en flamand par *zoo even*, et l'infinitif devient verbe principal de la proposition : il ne fait que de rentrer; *hy is zoo even binnengekomen*. *Ne faire que* s'exprime aussi par *slechts* et l'on suit la même construction qu'avec *zoo even* : ces beaux lieux ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse; *deze schoone plaetsen riepen slechts het treurig aendenken van Ulysses in haer hart terug.*

que les Latins rendent par le participe présent, comme : *noemen*, nommer ; *heeten*, appeler ; *leeren*, apprendre ; *helpen*, aider ; *hooren*, entendre ; *voelen*, sentir ; *zien*, voir ; *blyven*, rester ; *gaen*, aller ; *komen*, venir ; *vinden*, trouver ; *hebben*, avoir et *zyn*, être ; ces deux derniers doivent être suivis des infinitifs *staen*, *liggen* ou *zitten* :

Dat noem ik teekenen;	C'est ce que j'appelle dessiner.
Hy leerde my zingen;	Il m'a appris à chanter.
Gy komt eten;	Vous viendrez manger.
Ik ga wandelen;	Je vais me promener.
Wy hielpen hem werken;	Nous lui aidâmes à travailler.
Wy zagen den vyand loopen;	Nous vîmes l'ennemi se sauver.
Hy voelde zyn hert kloppen;	Il entendit battre son cœur.
*Hoort * gy den nachtegael zingen?*	Entendez-vous chanter le rossignol ?
Ik heb hier een stuk land liggen;	J'ai une pièce de terre ici.

Remarques. 1. Quelques-uns de ces verbes pourraient donner lieu à une équivoque, puisque l'infinitif, qui leur est joint, peut être pris dans un sens actif ou passif. Pour éviter cette amphibologie, il faut employer une autre tournure de phrase. Ainsi, au lieu de dire : *ik hoor hem slaen;* j'entends qu'il bat, il faut dire : *ik hoor, dat hy slaet*, si l'infinitif est pris dans un sens actif; et *ik hoor, dat hy geslagen wordt ;* j'entends qu'on le bat, si l'infinitif est pris dans un sens passif.

— 2. L'infinitif qui suit les verbes *gaen* et *komen* peut se mettre au même temps et à la même

* N. B. *Socratem audio dicentem;* ik hoor Socrates zeggen.

personne que ces verbes, pourvu qu'on les lie par la conjonction *en*, comme :

Gaet en zegt hem;	Allez lui dire.
Komt en eet met my;	Venez et mangez avec moi.

— 3. Si l'infinitif, qui suit le verbe *gaen* ou *komen*, exprime un but, c.-à.-d. lorsqu'on peut le rendre par *pour*, *afin de*, on doit le faire précéder de *om te* : *Ik kom, om u te verzoeken;* je viens vous inviter. Si *komen* a la signification de *venir à*, il faut placer *te* avant l'infinitif qu'il régit : *indien hy dat komt te weten;* s'il vient à savoir cela.

— 4. Le verbe *gaen* n'admet l'infinitif que lorsque celui-ci peut se tourner en français par le participe, ou lorsqu'il qualifie l'action d'aller, comme : *hy gaet bedelen;* il va mendier (mendiant). *Wy gingen wandelen;* nous allâmes nous promener (promenant).

— 5. Si *aller faire quelque chose* a le sens de : être sur le point de faire, ou avoir l'intention de faire quelque chose, on se sert du verbe *willen*, qu'on modifie quelquefois par un adverbe convenable : *ik wil hem zeggen;* je vais lui dire. *Ik wilde zoo even vertrekken;* j'allais partir.

— 6. Après le verbe *komen* on se sert quelquefois aussi d'un participe passé, pour exprimer la manière de ce mouvement : *hy komt geloopen;* il accourt. (Voir §. 383.)

c) Les trois verbes *liggen*, être couché; *staen*, être debout; *zitten*, être assis, lorsqu'ils dépendent de *blyven* ou de *vinden*, se mettent à l'infinitif

sans *te*, tandis qu'en français on se sert du participe, comme :

Blyf liggen,	Reste couché.
Hy bleef staen;	Il resta debout.
De raedsheeren bleven zitten;	Les sénateurs restèrent assis.
Ik vond hem liggen;	Je l'ai trouvé couché.

§. 364.

Le participe passé des verbes qui ont pour complément l'infinitif sans la particule *te*, prend la forme de l'infinitif, comme :

Hy heeft niet durven (niet gedorst) antwoorden;	Il n'a pas osé répondre.
Ik heb dat hooren (niet gehoord) zeggen;	J'ai entendu dire cela.
Wy zyn altyd blyven (niet gebleven) staen;	Nous sommes toujours restés debout.

EXCEPTION. *Blyven*, *gaen*, *komen*, conservent aussi la forme du participe passé, lorsque l'infinitif les précède, comme :

Wy zyn staen gebleven;	Nous sommes restés debout.
Ik ben wandelen gegaen;	Je suis allé me promener.
Hy is jagen gekomen;	Il est venu à la chasse.

§. 365.

INFINITIF AVEC *te*.

1. Lorsque l'infinitif désigne l'objet de l'action exprimée par le verbe qui précède, et qu'il y ait

22.

un rapport d'intimité entr'eux, il est précédé de la particule *te*, comme :

Hy weet behagen te scheppen;	Il sait prendre plaisir.
Wy begonnen niets meer te zien;	Nous commençâmes à ne plus rien voir.
Wy meenden in hem iets goddelyks te ontwaren;	Nous croyions découvrir en lui quelque chose de divin.

2. Lorsque cet infinitif est à un temps composé, soit actif, soit passif, on le fait également précéder de *te*, placé entre le participe et l'auxiliaire, comme :

Hy bekende gelogen te hebben;	Il avoua d'avoir menti.
Gelooft gy bemind te worden;	Croyez-vous être aimé.

Remarque. Ces infinitifs peuvent être changés en propositions incidentes au moyen de la conjonction *dat*, comme : *hy bekende, dat hy gelogen had.*

3. Après les verbes *zyn* et *hebben*, quand ils sont suivis d'un autre verbe que *staen*, *liggen* ou *zitten*, et qu'ils désignent une possibilité, une nécessité ou une obligation ; mais dans ce cas *zyn* peut être tourné par *kunnen*, suivi d'un infinitif passif, et *hebben*, par *moeten*, comme :

Hy is nergens te vinden, pour : *hy kan nergens gevonden worden;* on ne le trouve nulle part.

Ik heb nog eenige lynen te schryven, pour : *ik moet nog eenige lynen schryven;* j'ai encore quelques lignes à écrire.

Remarques. 1. Après *zyn*, l'infinitif est quelquefois précédé de *aen het*, complément d'un adjectif ou d'un verbe sous-entendu : *hy is aen het eten ;* il mange.

— 2. Dans le style familier, pour rendre la proposition elliptique, on se sert de *aen het*, suivi de l'infinitif : *en hy aen het schreeuwen ;* et lui de crier. On peut sous-entendre : *hy heeft zich begeven.*

4. Après les verbes qui expriment le but ou le motif de l'action ; mais alors on y ajoute encore la particule *om*, comme :

Wy eten om te leven, maer wy leven niet om te eten ;	Nous mangeons pour vivre, mais nous ne vivons pas pour manger.

5. Après les verbes *liggen*, *staen*, *zitten*, lorsqu'ils sont au présent ou à l'imparfait de l'indicatif. Dans les temps composés ils suivent le §. 363, comme :

Hy ligt te slapen ;	Il dort.
Wy zaten te schryven ;	Nous écrivions.
Hy staet te wachten;	Il attend.
Wy hebben zitten schryven;	Nous avons écrit.
Hy heeft staen wachten;	Il a attendu.

6. Après le verbe *komen*, employé dans le sens de *gebeuren*, arriver. Ce même verbe conserve au parfait et au plus-que-parfait la forme de l'infinitif, comme :

Hy is komen te sterven;	Il est venu à mourir.

7. Après plusieurs adjectifs, tels que *begeerig*, désireux; *moeijelyk*, difficile; *weerdig*, digne; *gewoon*, être habitué; *zeker*, sûr, etc., etc., comme:

Ik ben begeerig te weten;	Je suis curieux de savoir.
Hy is gewoon te spreken;	Il est habitué à parler.
Wy zyn zeker in tyds te komen;	Nous sommes sûrs de venir à temps.

8. Plusieurs adjectifs ont pour régime une préposition, suivie de l'infinitif avec *te*, comme: *bezig met*, occupé à; *onderhevig aen*, sujet à; *geschikt om*,* propre à; *gereed om*, prompt à, comme:

Ik was bezig met les te geven;	J'étais occupé à donner leçon.
Hy is altyd gereed om anderen te helpen;	Il est toujours prêt à secourir les autres.

9. Après les prépositions *alvorens*, *door*, *in*, *met*, *mits*, *na*, *om*, *ten einde*, *tot*, *van*, et *zonder*, comme:

Alvorens te spreken;	Avant de parler.
Dat men my behoede van u weêr te zien;	Qu'on me préserve de vous revoir.

Remarques. 1. Les prépositions *met*, *tot*, *van* et *zonder* sont aussi employées sans *te*, lorsque l'infinitif n'a aucune espèce de complément, comme:

---

* Lorsque les adjectifs *geschikt*, *gereed*, *etc.* ont pour complément un infinitif, ils sont suivis de la préposition *om*, et non pas de *tot*: *de mensch is gereed om kwaed te doen*; l'homme est prompt à faire du mal.

Gy komt binnen zonder spreken; vous entrez sans parler.

— 2. *Met te* ou *door te* répond à la question *hoe? om te* marque le but, l'intention : *hy brengt zynen tyd met studeren door;* il passe son temps à l'étude. *Legt u toe, om uwe pligt te doen;* appliquez-vous à faire votre devoir :

— 3. La préposition française *pour*, suivie d'un infinitif, peut se rendre de trois manières différentes, savoir :

a) Si elle marque la cause finale, c.-à.-d. le dessein que l'on a en faisant quelque chose, on l'exprime par *om te*, suivi de l'infinitif : *ik ben hier gekomen, om afscheid te nemen;* je suis venu ici pour prendre congé.

b) Si elle tient lieu d'une conjonction conditionnelle, on l'exprime par *indien*, suivi d'un mode personnel : *ik zoude geld geven, indien ik myn opstel gemaekt had;* je donnerais de l'argent pour avoir fait mon devoir.

c) Si elle marque la cause efficiente, c.-à.-d. une cause qui produit tel effet, on l'exprime par *omdat, dewyl*, suivi de l'indicatif, comme : *hy wierd opgehangen, dewyl hy gestolen had;* il fut pendu pour avoir volé.

10. Lorsque l'infinitif est le sujet de la phrase, comme :

Zynen vyand wel te doen is de pligt van eenen Christen;	Faire du bien à son ennemi, c'est le devoir d'un Chrétien.

11. Lorsque l'infinitif dépend d'un substantif au

moyen d'une préposition, ou même sans préposition, comme :

Ik heb de eer van u te zeggen;	J'ai l'honneur de vous dire.
Er is vermetelheid in dit te doen;	Il y a de la témérité à faire cela.
Ik heb lust my hier op te houden;	J'ai envie de m'arrêter ici.

12. Lorsque le substantif ou l'adjectif précédé d'un verbe impersonnel, tel que : *het is*, *er is*, *etc.*, est suivi d'un infinitif, comme :

Het is de pligt van elken mensch zyn verstand te oefenen;	C'est le devoir de tout homme d'exercer son esprit.
Er is niets te vreezen;	Il n'y a rien à craindre.
Het is gevaerlyk daer in te gaen;	Il est dangereux d'y entrer.

§. 366.

Tous les verbes qui ont pour complément un infinitif avec *te* se conjuguent au parfait et au plus-que-parfait de la manière régulière, comme :

Zyn gedrag heeft my genoodzaekt hem te verlaten;	Sa conduite m'a forcé de l'abandonner.
Hy heeft verlangd te vertrekken;	Il a désiré de partir.
Zy hadden getracht my te benadeelen;	Ils avaient tâché à me nuire.

Cependant dans le style familier, les verbes suivants conservent au parfait et au plus-que-par-

fait la forme de l'infinitif, quoique leur complément à l'infinitif soit précédé de *te*, comme : *behooren*, devoir ; *poogen*, s'efforcer ; *trachten*, tâcher ; *meenen*, penser ; *zien*, tâcher ; *zoeken*, chercher ; *weten*, savoir, comme :

Hy had niet behooren te antwoorden;	Il n'aurait pas dû répondre.
Zy hebben kennissen zien te verkrygen;	Ils ont tâché d'acquérir des connaissances.
Die pluimstryker heeft hem zoeken te behagen;	Ce flatteur a cherché à lui plaire.

Mais dans le style élevé, on met tous ces verbes au participe passé : *hy had niet behoord hem te antwoorden.*

CHAPITRE VIII.

DES PARTICIPES ET DES ADJECTIFS VERBAUX.

§. 367.

L'emploi des participes contribue à la brièveté du discours et obvie à la répétition fréquente du pronom relatif ou d'une conjonction.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

§. 368.

Le participe présent marque une action présente ou non achevée ; il se termine en *de* (§. 99. 1re partie), et gouverne le même cas que le verbe dont il dérive, comme :

De gierigaerd, meenende	L'avare croyant augmenter

zyne inkomsten te vermeerderen, vond zich bedrogen; ses revenus, se trouvait trompé.

Een vogel, zynen dorst zoekende te laven, vond eene flesch; Un oiseau voulant se désaltérer, trouva une bouteille.

§. 369.

Le participe présent doit se rapporter, soit au sujet de la proposition principale, soit à un nom qui est le régime du verbe ou le complément d'un autre mot de la proposition, ou bien il peut former une proposition incidente. Il ne faut donc pas suivre l'exemple de ceux qui commencent ainsi: *uwen brief ontvangen hebbende, ben ik dadelyk vertrokken;* ayant reçu votre lettre, je partis sur-le-champ, parce que le participe *hebbende* n'a pas de mot auquel il se rapporte. Il faut tourner la phrase et dire: *zoodra ik uwen brief ontvangen had, ben ik dadelyk vertrokken.*

§. 370.

Le participe présent est souvent employé comme adjectif (§. 101. 1re partie); mais alors il précède le substantif et s'accorde avec lui en genre, en nombre et en cas, comme:

Het winst gevende bedryf; Le trafic procurant des bénéfices.

§. 371.

Lorsqu'en français une préposition avec son régime accompagne un adjectif verbal, elle se met

après l'adjectif, tandis qu'en flamand la préposition se place avec son régime devant l'adjectif verbal, comme :

De langs de kust dryvende kabeltouwen;	Des cordages flottants sur la côte.

Remarque. Dans des cas pareils on se sert plus élégamment du relatif que de l'adjectif verbal : *De kabeltouwen, welke langs de kust dreven.*

§. 372.

Lorsqu'en français le participe présent précédé de la préposition *en*, se rapporte au sujet, et que le verbe dont il dérive, n'a qu'une signification subordonnée à celle d'un autre verbe, on le rend en flamand par le *gérondif* *, c.-à.-d. par *al* suivi du participe présent, ou par *door te*, *in te*, *met te*, suivi de l'infinitif; ces sortes d'expressions répondent aux questions: *waerin?* en quoi? *waerdoor?* par quoi? *hoe?* comment?

*Wie belet al lagchende** de waerheid te zeggen?*	Qui est-ce qui empêche de dire la vérité en riant.

* N. B. Quand je parle du *gérondif*, je n'ai aucune prétention de donner un habit latin à quelques-unes de nos expressions flamandes, quoique d'un autre côté, je sois convaincu, qu'un flamand désireux d'apprendre la langue latine, ne perdrait pas le temps, s'il voulait préalablement se familiariser avec sa langue maternelle. Je veux seulement faire remarquer ici, que les gérondifs des Latins se rendent en flamand par l'infinitif précédé de certaines prépositions, ou par *al*, suivi du participe présent : *Tempus est abeundi;* het is tyd om henen te gaen.

** *Quis vetat ridendo dicere verum.*

Men leert spreken, door te hooren spreken;	On apprend à parler, en entendant parler.

Remarque. Ces participes peuvent être rendus aussi par *door het*, *in het*, *onder het*, etc.; dans ce cas l'infinitif peut être regardé comme substantif: *zy hebben misslagen in het lezen begaen;* ils ont fait des fautes en lisant.

§. 373.

Le participe présent précédé de *en* peut être rendu par une des conjonctions *toen*, *als*, *terwyl*, *indien*, etc., lorsqu'en même temps on peut l'exprimer par le participe présent, et qu'il marque un mouvement, un état, une manière d'être du mot auquel il se rapporte, comme:

Wanneer men zyne pligten waerneemt (zyne pligten waernemende), behoeft men niemand te ontzien;	En remplissant son devoir, il ne faut ménager personne.
Indien hy zoo voortgaet (zoo voortgaende), zal hy niets goeds verrigten;	En continuant ainsi, il ne fera rien de bon.
Gy behoordet dat boek na te zien, toen gy het gekocht hebt;	En achetant ce livre vous auriez dû l'examiner.

Remarque. La manière de rendre ce participe par une conjonction devient surtout nécessaire, lorsque l'emploi du participe flamand rend la phrase lourde et désagréable à l'oreille. Ainsi cette phrase: *dit boek koopende behoordet gy hetzelve na te zien*, sonne très-mal à l'oreille.

§. 374.

Lorsque le participe présent n'est pas accompagné de la préposition *en*, on ne peut plus l'envisager comme une modification, marquant un état ou une manière d'être du mot auquel il se rapporte, mais alors il marque une action et peut être rendu par le relatif, ou par une des conjonctions, *toen*, *als*, *terwyl*, *dewyl*, etc., comme :

Eene kraei, die op het zand omzworf, had ons dit ongeluk voorspeld;	Une corneille errant sur le sable, nous avait prédit ce malheur.
De krekel graen vragende (die graen vraegde), verkreeg niets;	La cigale demandant du grain, n'obtint rien.

Remarque. Il y en a qui, dans ce cas-ci, se servent également du participe présent, en le faisant accorder avec le nom auquel il se rapporte. Mais je crois qu'il faut éviter cette construction tant que possible; car elle rend le style lourd et traînant. Il ne faut donc pas suivre l'exemple de ceux qui disent: *eene op het zand omzwervende kraei;* ni, *de graen vragende krekel.*

§. 375.

En général, lorsque le participe présent n'est pas employé comme adjectif, il est exprimé en flamand :

1° Par une conjonction, comme : *wanneer men*

met iemand medelyden heeft, dan is men genegen om hem te helpen; ayant pitié de quelqu'un, on est porté à le secourir.

2° Par un infinitif, comme : *ik vond hem slapen;* je l'ai trouvé dormant. Si l'on disait : *ik vond hem slapende*, la proposition serait équivoque, et *slapende* pourrait se rapporter tout aussi bien à *ik* qu'à *hem*.

3° Par un substantif précédé d'une préposition, comme : *ik heb hem onder het wandelen ontmoet:* je l'ai rencontré en me promenant ; on dit mieux : *toen ik wandelde, heb ik hem ontmoet.*

4° Par une préposition, comme : *hy komt met een boek in de hand;* il vient ayant (portant) un livre dans la main. Comme il n'y a pas de règle fixe (je le crois du moins), et qu'il faille choisir parmi ces différentes manières d'exprimer le participe présent, on n'a qu'à voir comment on s'exprimerait en français, si l'on ne voulait pas se servir du participe. Cette périphrase est ordinairement celle qu'il convient d'employer en flamand.

§. 376.

Lorsque le participe présent provient d'un verbe pronominal, on le met au même temps que le verbe qui suit ou qui précède, et on les unit par la conjonction *en*, et, comme :

De baren verhieven zich boven de vaertuigen, en verslonden dezelve;	Les flots s'élevant au-dessus des embarcations, les engloutirent.

§. 377.

Les participes *hebbende*, *gehad hebbende*, *zynde*, *geweest zynde*, s'emploient souvent d'une manière adverbiale *, pour remplacer des propositions incidentes, précédées par une des conjonctions *toen*, *nadat*, *wanneer*, *dewyl*, etc., au lieu de dire :

Cicero consul zynde, redde den staet;	Cicéron étant consul, sauva la patrie.
De deelen gemaekt zynde, sprak de leeuw aldus;	Les parts étant faites, le lion parla ainsi.
*Jesus zyn kruis gedragen hebbende, ** moeten wy ook het onze dragen;*	Jésus ayant porté sa croix, nous devons aussi porter la nôtre.

On dira avec plus d'élégance :

Toen Cicero consul was, redde hy den staet. Nadat de deelen gemaekt waren, sprak de leeuw aldus. Dewyl Jesus zyn kruis gedragen heeft, moeten wy ook het onze dragen.

---

* N. B. J'appelle manière adverbiale celle qui explique les circonstances dans lesquelles le sujet se trouve ou dans lesquelles il agit. Ainsi *Cicero consul zynde, heeft* etc., est une proposition adverbiale, parce qu'elle explique les circonstances dans lesquelles Cicéron a sauvé la patrie.

** N. B. Cette manière de parler est vicieuse, surtout lorsque le participe ne se rapporte pas au sujet de la proposition principale. Les élèves qui ont l'insigne bonheur d'apprendre les langues anciennes, auront à faire ici d'utiles comparaisons relatives *à l'ablatif absolu* et *aux participes* en général.

DU PARTICIPE PASSÉ.

§. 378.

Le participe passé reste toujours invariable, quand il sert à former les temps composés des verbes, comme :

De dingen, welke door God geschapen zyn, worden ook door zyne voorzienigheid bewaerd;	Les choses, que Dieu a créées, sont aussi conservées par sa prévoyance.

§. 379.

Le participe passé employé sans auxiliaire, précède le substantif et s'accorde avec lui, comme l'adjectif, en genre, en nombre et en cas, comme :

Eene belegerde stad;	Une ville assiégée.
Herhaelde aenzoekingen;	Des sollicitations réitérées.
Ingebondene boeken;	Des livres reliés.

§. 380.

Lorsqu'en français le participe passé a lui-même un régime et qu'il se rapporte en même temps au régime d'un verbe ou d'une préposition, on le change en adjectif verbal, c.-à.-d. on le place avant le substantif avec lequel il s'accorde, comme :

Ik vernam hier en gindsch op het zand verstrooide riemen,	J'aperçus des rames écartées çà et là sur le sable.

§. 381.

Si le substantif auquel se rapporte le participe français, est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, on met le régime du participe, s'il en a un, entre l'article et le participe, comme :

Men zette zich toen op het met violen bezaeide gras;	On s'assit alors sur l'herbe parsemée de violettes.
Zyne in beweging gebragte vleugels;	Ses ailes mises en mouvement.

La clarté du style exige que dans des cas pareils, on change le participe en une proposition incidente précédée du pronom relatif, comme :

Van verre zag ik eenen man, die aen eenen boom vastgebonden was;	De loin je vis un homme attaché à un arbre.
Ik hoorde het zuchten eens kinds, dat in het huis ingesloten was;	J'entendis les gémissements d'un enfant enfermé dans la maison.

§. 382.

Lorsqu'en français le participe passé est suivi d'un infinitif, on emploie souvent deux infinitifs en flamand, si c'est un des verbes dont nous avons parlé §. 363, comme :

Ik heb haer hooren zingen;	Je l'ai entendue chanter.

§. 383.

Après le verbe *komen*, on emploie en flamand le participe passé de quelques verbes neutres; ce participe forme une espèce de locution adverbiale, comme :

Hy kwam geloopen;	Il accourut (il vint en courant).
Hy komt gegaen;	Il arrive.
. . . *gereden;*	Il vient à cheval.
. . . *gevlogen,*	Il vient en volant.
. . . *gezwommen;*	Il vient en nageant.

Dat heet, cela s'appelle, est également suivi du participe passé : *dat heet geslapen;* cela s'appelle dormir. *Hy zit gevangen;* il est prisonnier.

§. 384.

Le participe passé est souvent employé au lieu de l'indicatif, lorsqu'on interroge, comme :

Wat nu gezongen?	Que chanterons-nous à présent?
Hoe dan gedaen?	Comment faire alors?
Waerom geschreeuwd?	Pourquoi pleurer?

Je pense, qu'il faut sous-entendre : *moet . . , worden : Wat moet nu gezongen worden?* Que doit être chanté maintenant.

DES ADVERBES.

§. 385.

Comme nous n'avons pas toujours une forme particulière pour distinguer les adverbes des adjectifs il faut faire attention, s'ils expriment la qualité d'un substantif ou d'un adjectif, ou la modification d'un verbe, comme :

God is regtveerdig;	Dieu est juste.
De regtveerdig opgelegde straf;	La punition justement infligée.
God handelt regtveerdig;	Dieu agit justement.

Dans le premier exemple *regtveerdig* est un adjectif, parce qu'il qualifie le substantif *God;* dans les deux autres le même mot est adverbe, parce que dans l'un il modifie l'adjectif *opgelegd*, et dans l'autre, le verbe *handelt*.

§. 386.

En français on emploie souvent l'adjectif où nous employons l'adverbe qui dépend d'un mot sous-entendu, comme :

Hy heeft twee zakken vol; *Hy heeft twee volle zakken;*	Il a deux sacs remplis.

Dans le premier exemple *vol* est adverbe et

modifie le mot sous-entendu : *gemaekt*, ou *gekregen*. Suivant d'autres grammairiens *vol* doit modifier *heeft*.

Dans le second exemple *vol* est adjectif; c'est pourquoi il précède le substantif avec lequel il est en rapport. Il en est de même de :

Hy heeft de wangen rood (geverwd); Hy heeft roode wangen;	Il a les joues rouges.

§. 387.

L'adverbe ne peut jamais être placé de manière qu'il donne lieu à une équivoque. Ainsi dans cette proposition : *hy beschryft dien man eenvoudig*, le mot *eenvoudig* peut se rapporter tout aussi bien à *dien man*, qu'à *beschryft* ; pour faire disparaître l'équivoque, il faut mettre *als* devant *eenvoudig* et dire :

Hy beschryft dien man als eenvoudig; ou *hy beschryft dien als eenen eenvoudigen man;* il dépeint celui-là comme un homme simple.

§. 388.

Comme l'adverbe exerce une grande influence sur le sens de la phrase, il faut qu'il soit placé là où son effet est requis. Ordinairement il précède le mot qu'il sert à modifier, surtout lorsqu'il y a dans la phrase plusieurs mots auxquels on pourrait le faire se rapporter. Ainsi il y a une grande diffé-

rence entre ces deux phrases : *Men heeft gezegd niet stil te staen ;* on a dit de ne pas s'arrêter, et *men heeft niet gezegd stil te staen* ; on n'a pas dit de s'arrêter.

§. 389.

En flamand comme en français l'adverbe précède l'adjectif qu'il qualifie, comme :

Een zeer deugdzaem kind ;	Un enfant très-vertueux.
Eene onuitdrukkelyk snoode daed ;	Une action extrêmement noire.
Een nieuw-gebakken edelman ;	Un gentilhomme nouveau.

§. 390.

Lorsque la proposition commence par son sujet, et que le verbe se trouve à un temps simple, l'adverbe se place après le verbe, comme :

Wy zagen niets;	Nous ne vîmes rien.
Hy gaf my gisteren eene oorvyg ;	Il me donna hier un soufflet.
Ik doe het geerne ;	Je le fais volontiers.

Mais dans les temps composés l'adverbe se place entre l'auxiliaire et le participe passé, comme :

Wy hebben niets gezien ;	Nous n'avons rien vu.
Hy heeft my gisteren eene oorvyg gegeven ;	Il m'a donné hier un soufflet.
Ik heb het geerne gedaen ;	Je l'ai fait volontiers.

§. 391.

Dans les temps simples qui dépendent d'une conjonction ou du pronom relatif, l'adverbe se met, contrairement à la grammaire française, avant le verbe qui lui-même se place à la fin de la proposition, comme :

Ik wenschte, dat ik hem nooit meer zag;	Je voudrais que je ne le visse plus jamais.
Ik wil, dat gy duidelyk biddet;	Je veux que vous priiez distinctement.
De man, dien ik zoo geerne hoorde;	L'homme que j'aimerais d'entendre.

Dans les temps composés, l'adverbe se met avant le participe suivi de l'auxiliaire, comme :

Ih wenschte, dat ik hem nooit gezien had;	Je voudrais que je ne l'eusse jamais vu.

§. 392.

L'adverbe qui modifie un infinitif avec ou sans *te*, précède cet infinitif; mais si l'infinitif est précédé de *om te*, *voor te*, *naer te*, etc., l'adverbe se place entre ces deux particules, comme :

Er is veel te zeggen;	Il y a beaucoup à dire.
Om gerust te leven;	Pour vivre tranquille.
Naer meer te trachten;	Tâcher d'avoir davantage.

§. 393.

Plusieurs adverbes subissent les degrés de com-

paraison de la même manière que les adjectifs, comme :

Hy zingt zoo fraei als zy;	Il chante aussi bien qu'elle.
Hy zingt fraeijer dan zy;	Il chante mieux qu'elle.
Hy zingt het fraeiste;	Il chante le mieux.

Remarque. L'adverbe au superlatif est aussi précédé de *ten*, *op het*, *op myn*, *op zyn*, etc., comme :

Hy heeft op zyn best gezongen;	Il a chanté de son mieux.
Ik ben ten uiterste tevreden;	Je suis extrêmement content.

BEAUCOUP, BIEN.

§. 394.

1. L'adverbe *beaucoup* ou *bien*, lorsqu'il détermine un verbe, se rend par *zeer* : *hy bemint zeer zyne ouders;* il aime beaucoup ses parents. Mais avec le verbe *er is aengelegen*, *il importe*, on le rend par *veel* : *er is veel aengelegen;* il importe beaucoup.

2. Lorsqu'il précède un substantif ou un comparatif, on l'exprime par *veel*, et la préposition *de* n'est pas exprimée, comme :

Hy heeft veel geld;	Il a beaucoup d'argent.
Gy zyt veel wyzer;	Vous êtes beaucoup plus sage.
*Zoo ik ryker ben dan gy, dan zal het weinig * zyn;*	Si je suis plus riche que vous, ce sera de peu.

* N. B. *De beaucoup*, *de peu*, lorsqu'ils expriment une comparaison se rendent par *veel*, *weinig*.

COMBIEN.

§. 395.

1. Lorsque *combien* précède un adjectif, il est exprimé par *hoe*, comme :

Gy weet niet, hoe schoon de deugd is;	Vous ne savez pas, combien la vertu est belle.

2. Suivi d'un comparatif ou d'un substantif, il signifie *hoe veel*, (*de* ne s'exprime pas), comme :

Hoe veel mannen zyn er?	Combien d'hommes y a-t-il?
Hoe veel is hy ouder?	De combien est-il plus âgé?

3. Suivi du pronom *en*, il s'exprime aussi par *hoe veel* :

Hoe veel hebt gy er van?	Combien en avez-vous?

4. Suivi d'un verbe, il signifie *hoe zeer* :

Hy weet, hoe zeer ik hem bemin;	Il sait combien je l'aime.

Exception. Après les verbes *verkoopen*, *koopen*, *er is aengelegen*, on le rend par *hoe veel* : *hoe veel kost dat?* Combien coûte cela?

ASSEZ (*genoeg*).

§. 396.

1. L'adverbe *genoeg* se place après l'adjectif

et le substantif, mais il se place devant le participe passé, comme :

De schoolvos is altyd geleerd genoeg;	Le pédant est toujours assez savant.
De luijaerd heeft tyd genoeg;	Le paresseux a assez de temps.
Ik heb genoeg gezien;	J'ai vu assez.

2. *Assez* est quelquefois synonime de passablement; il se traduit alors par *tamelyk*, ou *vry sterk*, comme :

Cette maison est assez grande.	*Dit huis is tamelyk groot;*

TANT.

§. 397.

1. *Tant* devant un substantif s'exprime par *zoo veel*, *zoo vele*, comme :

Zoo veel verstand heeft een schoolvos niet;	Un pédant n'à pas tant d'esprit.
Zoo vele kinderen;	Tant d'enfants.

2. Devant un substantif abstrait, on peut le rendre par *zoo veel* ou *zoo groot* (*groot* s'accorde avec le substantif), comme :

Hy heeft zoo grooten iever voor de wetenschappen;	Il a tant de zèle pour les sciences.

3. Devant un adjectif, on l'exprime par *zoo*, *zoodanig*, comme :

Zoo (zoodanig) groot is hy;	Tant il est grand.

4. Devant un verbe, il signifie *zoo zeer*, comme :

Hy bemint zoo zeer de deugd;	Il aime tant la vertu.

5. Devant un adverbe de temps suivi de que, il signifie *zoo lang als*, comme :

Zoo lang als de wereld staet;	Tant que dure le monde.

6. Devant un comparatif, il se rend par *des te*, comme :

Des te beter;	Tant mieux.

AUTANT QUE.

§. 398.

1. Lorsqu' *autant que* est un adverbe de manière, il se rend par *zoo zeer als*, *even zoo zeer als*; mais comme adverbe de quantité on l'exprime par *zoo veel als*, *even zoo veel als*, comme :

Ik heb er zoo veel als gy;	J'en ai autant que vous.
Hy heeft zich zoo zeer daerop toegelegd als zyn broeder;	Il s'y est appliqué autant que son frère.

AUTANT-AUTANT.

§. 399.

1. *Autant-autant* se rend par *zoo veel, zoo veel*, comme :

Zoo veel menschen, zoo veel zinnen;	Autant d'hommes, autant de sentiments.

D'autant plus, d'autant moins, suivi d'un substantif, se rend par *des te meer, des te minder*, comme :

Gy zult des te meer vyanden hebben;	Vous aurez d'autant plus d'ennemis.

3. *D'autant plus, d'autant moins* suivi d'un adjectif s'exprime par *des te, zoo veel te*, et le *que* suivant par *hoe*, comme :

Men is des te gelukkiger, hoe tevredener men is met zyn lot;	On est d'autant plus heureux, qu'on est plus content de son sort.

4. Si *d'autant que* n'est pas suivi d'un comparatif, le *que* se rend par *daer*, comme :

De schoolvos is des te lastiger, daer hy de wezenlyke weerde der wetenschappen niet inziet;	Le pédant est d'autant plus difficile, qu'il ne connaît pas la valeur réelle des sciences.

PLUS-PLUS.

§. 400.

1. Lorsque deux propositions sont unies par

plus-plus, on exprime ces derniers par *hoe-hoe*, ou par *hoe-des te*, comme :

Hoe meer men weet, des te meer wil men leeren;	Plus on sait, plus on veut apprendre.

2. *Plus-plus* et *moins-moins* ou *plus*, suivis d'un substantif ou d'un verbe, se rendent par *hoe meer* ... *hoe meer* ou *hoe meer* . . . *des te meer*, *hoe minder* . . . *des te minder* ou *des te meer*, comme :

Hoe meer zielen, des te meer vreugd;	Plus il y a d'âmes, plus il y a de plaisir.
Hoe minder verstand de schoolvos heeft, des te meer verwaendheid heeft hy;	Moins le pédant a d'esprit, plus il a de présomption.

3. *Plus* . . . *plus*, suivi d'un adjectif, se rend par *hoe-hoe* ou par *hoe* . . . *des te*, et l'adjectif se met au comparatif de supériorité, comme :

Hoe gebrekkiger de mensch is, des te ongelukkiger is hy;	Plus l'homme est vicieux, plus il est malheureux.

TROP.

§. 401.

Lorsque *trop* modifie un verbe, il se rend par *te veel*, *al te veel*, *te zeer* ou *al te zeer*, comme :

De deugd kan men nooit te veel beminnen;	On ne peut jamais aimer trop la vertu.
Ik acht hem al te zeer;	Je l'estime trop.

2. *Trop*, suivi d'un substantif ne peut se rendre que par *te veel*, et *de* ne s'exprime pas, comme :

Hy heeft te veel tafelbroeders;	Il a trop de parasites.

3. *Trop*, suivi d'un adjectif ou d'un adverbe, se rend par *te*, comme :

Hy is te snapachtig;	Il est trop bavard.
Hy spreekt te openhertig;	Il parle trop ouvertement.

PLUS TÔT. PLUTÔT.

§. 402.

Plus tôt, adverbe de temps, se rend par *vroeger*, *eerder*, comme :

Hy kwam vroeger, dan ik meende;	Il vint plus tôt que je ne pensais.

Plutôt, adverbe de manière, marque une préférence, et se rend par *liever*, comme :

Ik wil liever sterven, dan nog eene doodzonde bedryven;	Je veux mourir plutôt que de commettre encore un péché mortel.

GEERNE, *aimer à.*

§. 403.

Aimer, suivi de la préposition *à* se rend par l'adverbe *geerne*, *(gaerne)*, et aimer mieux, par

liever; le verbe à l'infinitif prend le temps et la personne du verbe aimer, comme :

Die jongen leert niet geerne; hy speelt liever;	Ce jeune homme n'aime pas à apprendre ; il aime mieux jouer.

ZOO EVEN ou EVEN, *venir de.*

§. 404.

Le verbe *venir de* et *ne faire que de* s'expriment par l'adverbe *even* ou *zoo even*, *eerst* ou *zoo eerst*, et l'infinitif français se met au parfait, si venir est au présent, et au plus-que-parfait, si venir est à l'imparfait ; les autres temps ne sont guère en usage dans ces sortes d'expressions, comme :

Hy is zoo even vertrokken;	Il vient de partir.
Myn broeder was zoo eerst binnen gekomen, toen gy beldet;	Mon frère venait d'entrer lorsque vous sonnâtes.
Hy heeft zoo even gedronken;	Il ne fait que de boire.

§. 405.

En français on a besoin de deux mots pour rendre une phrase négative; mais en flamand un seul suffit, tel que *niet*, ne pas ; *nimmer*, ne jamais ; *geens-*

zins, ne nullement; *nergens*, ne-nulle part; *niets*, ne-rien; *geen*, *niemand*, ne-personne etc., comme :

Ik werk niet;	Je ne travaille pas.
Hy gelooft het geenszins;	Il ne le croit nullement.

REMARQUE. Anciennement on employait, comme en français et en grec, partout deux mots (excepté à l'infinitif et devant les participes) pour exprimer la négation; c'étaient *en . . . niet*, et *ne . . . niet;* dans le style familier, on s'en sert encore dans plusieurs provinces. C'est ainsi qu'on disait : *Hy en kan niet*, ou *hy ne kan niet*, pour *hy kan niet;* il ne peut pas.

§. 406.

L'adverbe négatif *niet* ne s'emploie jamais avec un verbe qui renferme déjà une négation, à moins qu'on ne veuille exprimer une affirmation. * Ainsi on ne dira pas : *hy ontkende het niet gedaen te hebben*, si l'on veut exprimer, qu'il nia de l'avoir fait, mais il faut dire : *hy ontkende het gedaen te hebben*.

Er is niemand die de deugd niet bemint;	Tout le monde aime la vertu.
Er is niemand, die de ondeugd bemint;	Personne n'aime le vice.
Wacht u het te zeggen;	Gardez-vous de le dire.

---

* N. B. Comparez la grammaire latine : *nemo non benignus est sui judex*.

REMARQUE. Dans le style élevé, on emploie quelquefois, à l'imitation des Latins, deux négations pour exprimer une affirmation, comme : *hy vertrekt niet ongeerne* * ; il part volontiers.

§. 407.

Quelquefois *niet* est pris pour une affirmation, surtout dans une phrase exclamative, comme :

Hoe gelukkig ben ik niet !	Combien je suis heureux !
Wat heb ik niet gedaen !	Que n'ai-je fait !

§. 408.

On n'exprime pas en flamand la négation *ne :*

1° Après *que* qui unit les deux membres d'une comparaison, comme :

Hy is laetdunkender dan gy denkt;	Il est plus présomptueux que vous *ne* pensez.

2° Après les locutions conjonctives *à moins que*, *ten zy*, *ten ware*; *de peur que*, *uit vrees dat*; *avant que*, *eer dat*, etc., comme :

Uit vrees dat hy kome;	De peur qu'il *ne* vienne.
Ten zy men my daervan sprake ;	A moins qu'on *ne* m'en parlât.

3° Après *que*, précédé d'un des verbes douter,

* N. B. *Non ægre* (libenter) *discessit.*

craindre, nier, désespérer, disconvenir, empêcher, etc., comme :

Ik vrees dat hy komt;	Je crains qu'il ne vienne.
Ik kan niet loochenen, dat hy de beste is;	Je ne peux pas nier qu'il ne soit le meilleur.
Ik twyfel niet of het zal zoo zyn;	Je ne doute pas qu'il ne soit ainsi.

REMARQUES. 1. Après *twyfelen*, douter, la conjonction *que* s'exprime par *of* en flamand.

— 2. Si après le verbe craindre, *vreezen*, la négation *ne* est suivi de pas, on doit l'exprimer par *niet* en flamand, comme :

Ik vrees dat hy niet komen zal;	Je crains qu'il ne vienne pas.

4° Après *que*, précédé des verbes impersonnels *il ne tient, het hangt af : à quoi tient-il? waeraen schort het? peu s'en faut; het scheelt weinig*, etc., comme :

Het hangt maer van hem af, dat die zaek beslist worde;	Il ne tient qu'à lui, que cette affaire se vide.
Het scheelde weinig, of ik brak het been;	Il s'en fallait peu, que je ne me cassasse la jambe.

5° Après *que*, précédé d'une proposition négative; mais dans ce cas la conjonction *que* se rend par *tot dat*, comme :

Ik zal niet vertrekken, tot dat myn vader genezen is;	Je ne partirai pas, que mon père *ne* soit guéri.

Remarque. Après les verbes *opletten*, prendre garde; acht *geven*, *oppassen*, *toezien*, faire attention; *omzigtelyk te werk gaen*, prendre ses précautions, etc., etc., on exprime la négation par *niet*, et le verbe qui suit se met à l'indicatif, comme :

Let op, dat gy niet te veel zegt;	Prenez garde que vous ne disiez trop.

§. 409.

Les pronoms indéfinis *er* et *daer*, *y*, en, sont souvent employés comme adverbes, comme :

Zyt gy er geweest?	Y avez-vous été?
Ik kom er van daen;	J'en viens.

§. 410.

Il arrive souvent qu'en flamand on exprime par un adverbe ce qu'on ne saurait donner en français que par une périphrase. Tels sont les adverbes : *overluid*, à haute voix; *eigenhandig*, de sa propre main; *vroeg*, de bonne heure; *goedkoop*, de bon marché, etc., comme :

Ik zal hem den brief eigenhandig overgeven;	Je lui délivrerai la lettre de mes propres mains.

§. 411.

Enfin il y des adverbes qui ont la forme du génitif, dont on ne peut pas se rendre compte.

Tels sont : *mondelings*, de vive voix ; *wekelyks*, par semaine ; *onvoorziens*, à l'improviste ; *straks*, bientôt ; *deels*, en partie.

CHAPITRE IX.

DES PRÉPOSITIONS.

§. 412.

Nous avons dit (§. 110. 1re partie), que toutes les prépositions gouvernent l'accusatif en flamand. Nous aurions dû dire *presque* toutes les prépositions gouvernent l'accusatif, car il y en a qui gouvernent le *génitif* ou le *datif*.

§. 413.

Les prépositions *halve* et *wege*, à cause de, pour, gouvernent le génitif, et se placent après les substantifs, qui se terminent toujours en *s*, même les substantifs féminins. *Binnen* et *buiten* gouvernent le même cas, mais ils se placent devant leur régime, comme :

Ouderdomshalve ;	A cause de l'âge.
Pligtswege ;	Par devoir.
Vryheidshalve ;	Pour la liberté.
Binnen 's lands ;	Dans l'intérieur du pays.
Buiten 's huis ;	Hors de la maison.

Remarque. 1. *Wege* est souvent précédé de *van* ; dans ce cas le régime se place entre ces deux pré-

positions, comme : *Van 's konings wege;* de la part du roi.

— 2. *Waerts* exprime un mouvement vers un endroit; il a la même signification que *naer* et se place aussi après son régime : *hemelwaerts*, vers le ciel; *oostwaerts*, vers l'est.

— 3. Lorsque *halve* et *wege* ont pour régime un pronom personnel, celui-ci change, par euphonie, sa forme (*er*) du génitif en *ent*, comme :

Mynentwege (*myner wege*);	Pour moi.
Uwenthalve (*uwer halve*);	Pour vous.

— 4. Nous devons faire observer également que la préposition *door*, pendant, se place quelquefois après son régime : *den geheelen dag door*; pendant toute la journée.

§. 414.

D'autres prépositions gouvernent le *datif*; telles sont : *in*, *met*, *te*, *ter*, *ten*, *uit*, comme :

In der daed;	En effet.
Met der tyd;	Avec le temps.
Te dien einde;	A cette fin.
Ter herte nemen;	Prendre à cœur.
Ten deele;	En partie.
Uit hoofde;	A cause.

Observation. La terminaison *e* des substantifs féminins et neutres est la marque de l'ancien datif singulier. Les allemands l'ont également conservée

comme signe distinctif du datif de plusieurs substantifs masculins et neutres. En général toutes ces prépositions, prises dans la même acception, gouvernent le même cas en allemand : *in der daed, in der That. Met der tyd; mit der Zeit*, etc.

§. 415.

Nous connaissons déjà l'usage et l'importance de la préposition *te* (§. 258), quand elle précède les verbes. Cette préposition n'est pas moins importante devant les substantifs. Ici elle subit en quelque sorte une espèce de déclinaison, suivant le genre du substantif qui en est le régime. C'est pour cette raison qu'on dit *ten* ou *ter*, selon que le substantif qui la suit, est masculin ou féminin, comme :

Ten hemel;	Vers le ciel.
Ter aerde;	Vers la terre.
Ten platten lande;	Au plat pays.

§. 416.

Puisque ces prépositions renferment déjà en elles-mêmes l'article défini, et qu'on s'en serve souvent à la place d'une autre préposition (*tot, aen, op, in*), on n'emploie jamais l'article avec elle, comme :

Te peerd ryden (op een peerd ryden);	Aller à cheval.
Te hulp komen (tot de hulp komen);	Venir au secours.
Ter regterhand staen (aen de regter hand);	Etre placé à la droite.

Ter aerde werpen (*op de aerde werpen*);	Jeter par terre.
*Ten * tooneele verschynen* (*op het tooneel*);	Paraître sur la scène.

§. 417.

Quoique la préposition *te* ne soit jamais suivie de l'article, elle peut cependant être suivie d'un adjectif déterminatif; alors *te* reste invariable, comme :

Te dien einde;	A cette fin.
Te zynen voordeele;	A son profit.
Te zyner plaets;	A sa place.

§. 418.

Les prépositions *ten* et *ter* sont souvent employées à la place de *tot*, pour servir de modification à une personne ou à une chose, prise dans une acception générale et indéterminée, comme :

Ten teeken (*tot teeken*) *der waerheid;*	Comme preuve de la vérité.
Ten leidsman (*tot leidsman*) *dienen;*	Servir de conducteur.

§. 419.

Lorsque plusieurs substantifs unis par les conjonctions *en* ou *of* demandent la même préposition, on peut la répéter devant chaque substantif,

* N. B. La même contraction a lieu en allemand, mais avec un plus grand nombre de prépositions, comme : *ten hemel; zum Himmel, zu dem Himmel.* Ter eere; *zur Ehre, zu der Ehre.*

ou ne l'exprimer que devant le premier; c'est le goût et l'oreille qui en décident, comme :

Door geboorte, opvoeding en pligt is myn hert aen u gehecht; Par naissance, par éducation et par devoir mon cœur vous est attaché.

Door list, door bedrog, door verraed hebt gy uwen staet verergerd; Par ruse, tromperie et trahison vous avez empiré votre position.

REMARQUE. La répétition de la préposition est vicieuse, lorsque deux ou plusieurs mots sont unis dans l'idée de manière qu'ils ne forment qu'un seul tout, comme : La Fontaine *in zyne fabel van den wolf en het lam.* Si l'on répétait ici la préposition *van* devant *het lam*, on aurait deux fables, ce qui n'est pas l'idée qu'on veut exprimer. Ce n'est qu'une fable ayant pour titre : *de wolf en het lam*, qu'on a dans la pensée.

§. 420.

La répétition de la préposition est indispensable, lorsque les substantifs ou les pronoms sont liés par des conjonctions adversatives ou conditionnelles, telles que : *deels*, en partie; *het zy*, soit; *niet alleen . . . maer ook;* non-seulement . . . mais aussi; *noch . . . noch*, ni . . . ni; *dan . . . dan*, tantôt . . . tantôt; *maer*, mais; *gelyk als*, comme, etc., comme :

Ik zorg niet alleen voor my, maer ook voor u; Je n'ai non-seulement soin de moi, mais aussi de vous.

Hy luistert noch naer goede, noch naer slechte woorden; — Il n'écoute ni de bonnes ni de mauvaises raisons.

Het zy met werken, het zy met spelen; — Soit en travaillant, soit en jouant.

§. 421.

La clarté du style exige que la préposition soit placé devant le mot qu'elle régit. On ne doit donc jamais faire suivre deux prépositions de suite dans une même proposition. On ne dira donc pas :

Myn vader wierd door met zwaerden gewapende mannen aengegrepen; — Mon père fut attaqué par des hommes armés de glaives.

Pour être correct, il faut dire : *myn vader wierd door mannen, welke met zwaerden gewapend waren, aengegrepen;* ou *myn vader wierd aengegrepen door mannen, welke met zwaerden gewapend waren.*

Remarque. Il est impossible d'établir des règles générales et fixes sur l'usage et l'emploi de toutes les prépositions, puisque la même préposition exprime souvent des rapports différents. D'un autre côté, la préposition flamande ne répond pas toujours à celle dont on se sert en français. Il faut donc consulter l'usage, les bons auteurs et un bon dictionnaire.

CHAPITRE X.

DES CONJONCTIONS.

§. 422.

Toute conjonction suppose un sens précédent; car tout ce qui joint, doit être entre deux termes.

Les conjonctions sont *copulatives*, *disjonctives*, *causatives*, *conditionnelles*, *adversatives*, *comparatives*, et *périodiques*.

a) Les conjonctions *copulatives* marquent simplement la liaison; ce sont: *en*, et; *ook*, aussi; *zoo als*, ainsi que; *noch*, ni; *ook niet*, non plus.

b) Les conjonctions *disjonctives* sont celles qui lient des idées opposées ou différentes; ce sont: *of*, ou; *of wel*, ou bien; *dan*, tantôt; *'t zy*, soit; *zoo niet*, si non.

c) Les conjonctions *causatives* ou de motif marquent la cause de quelque chose, ou la raison pour laquelle on l'a faite; ce sont: *want*, car; *omdat*, parce que; *aengezien dat*, vu que; *waerom*, pourquoi; *opdat*, afin que; *om*, pour; *uit vrees dat*, de peur que.

d) Les conjonctions *conditionnelles* marquent une condition; ce sont: *indien*, si; *indien niet*, si non; *is 't dat*, si; *ten zy dat*, à moins que; *alhoewel dat*, bien que; *voor zoo veel dat*, pourvu que; *wel verstaen dat*, bien entendu que; *ingeval dat*, au cas que.

e) Les conjonctions *adversatives* marquent l'opposition, la restriction ou la différence entre ce

qui suit et ce qui précède, comme : *maer*, mais; *schoon*, *ofschoon*, *hoewel*, *alhoewel*, quoique.

f) Les conjonctions *conclusives* marquent la conclusion qu'on tire d'un raisonnement ou d'un discours; ce sont : *nu*, *nu dan*, or; *dan*, *derhalve*, *dus*, *diensvolgens*, donc; *daerom*, *om die rede*, *derhalve*, *overzulks*, c'est pourquoi.

g) Les conjonctions *comparatives* marquent une comparaison; ce sont : *zoo als*, comme; *gelyk*, ainsi que; *zoo wel als*, aussi bien que; *zoo veel als*, autant que; *niet meer dan*, non plus que.

h) Les conjonctions *périodiques*, qu'on appelle aussi conjonctions de temps et d'ordre, marquent non-seulement une certaine circonstance de temps, mais elles contribuent aussi à joindre toutes les parties du discours et à en rendre l'assemblage meilleur; ce sont : *als*, *toen*, *wanneer*, quand, lorsque; *terwyl dat*, pendant que; *eer dat*, avant que; *sedert dat*, depuis que; *zoo haest als*, aussitôt que; *nadat*, après que.

§. 423.

Il y a des conjonctions qui se rapportent les unes aux autres, de manière que, lorsque le premier membre d'une phrase commence par l'une de ces conjonctions, le second membre de phrase doit nécessairement commencer par l'autre; telles sont : *zoo-als; hoe-hoe; niet alleen . . . maer ook*, comme :

Zoo wel de koning als de onderdanen is aen de wet onderworpen;	Le roi aussi bien que les sujets est sujet à la loi.

DU MODE QU'EXIGENT LES CONJONCTIONS.

§. 424.

Parmi les conjonctions il y en a qui sont suivies de l'indicatif, et d'autres du subjonctif. Nous avons déjà fait remarquer (§§. 242 et 249), que ce n'est pas de la conjonction que dépend le subjonctif, mais de l'incertitude de la proposition, puisque la même conjonction est suivie tantôt de l'indicatif, tantôt du subjonctif.

Il y a cependant des conjonctions qui ne sont jamais employées que lorsque le sens de la proposition demande le subjonctif. Ce sont : *opdat*, pour que ; *ten einde*, afin que ; *mits*, pourvu que ; *ten zy*, à moins que, comme :

Ik zou het nooit gedaen hebben, ten zy men my daertoe gedwongen hadde;	Je ne l'aurais jamais fait, à moins qu'on ne m'y eût forcé.
Opdat men over ons niet klage;	Pour qu'on ne se plaigne pas de nous.

Il y en a d'autres au contraire, dont on ne se sert jamais qu'avec l'indicatif. Ce sont : *want*, car ; *omdat*, parce que ; *dewyl*, attendu que ; *zoo dat*, de sorte que, comme :

Zy hebben hun werk wel gemaekt, zoo dat de meester reden gehad heeft hen te pryzen;	Ils ont bien fait leur devoir, de sorte que le maître a eu des raisons de les louer.

§. 425.

Les conjonctions *en*, *noch*, *of*, *'t zy*, peuvent se répéter dans le style soutenu, pour donner plus de force à la phrase; mais dans le style ordinaire on regarderait cette répétition comme de l'affectation, comme :

Die ongelukkige heeft alles verloren, en goed, en vrienden, en eer;	Ce malheureux a perdu tout, et biens, et amis, et honneur.

§. 426.

Ces mêmes conjonctions se placent ordinairement avant le dernier des mots qui sont liés ensemble, comme :

De onwetendheid is de moeder der verwondering, der dwaling, des bygeloofs en der vooringenomenheid;	L'ignorance est la mère de l'admiration, de l'erreur, de la superstition et de la prévention.

§. 427.

Lorsque deux ou plusieurs verbes à un temps composé sont unis par des conjonctions, on n'exprime ordinairement qu'une seule fois l'auxiliaire. Cependant si l'on veut s'exprimer avec force, il faut répéter l'auxiliaire, surtout dans le style oratoire, comme :

Gy zult niet spelen, en gy zult ook geen eten krygen;	Vous ne jouerez pas, et vous n'aurez rien à manger.

Gy zult lezen en schryven; Vous lirez et vous écrirez.

De leerlingen wierden geprezen en niet bekeven; Les enfants ont été loués et non pas grondés.

§. 428.

Il y a des conjonctions qui se placent toujours au commencement de la proposition, ou devant les mots auxquels elles appartiennent, comme : *dat*, *opdat*, *omdat*, *wanneer*, *dewyl*, *indien*, *en*, *noch*, etc. ; d'autres peuvent se placer aussi après les mots auxquels elles appartiennent ; telles sont ; *ook*, *toch*, *derhalve*, *echter*, etc. comme :

Gy zwygt; ik zal het ook doen; Vous vous taisez ; je le ferai aussi.

Er is my weinig aengelegen, mits de waren goed zyn; Peu m'importe, pourvu que les marchandises soient bonnes.

§. 429.

Lorsqu'une phrase est composée de deux propositions unies par certaines conjonctions, telles que *dewyl*, *wanneer*, *als*, *toen*, *indien*, etc., la clarté du style demande quelquefois, que la plus courte soit placée la première, comme :

Indien gy de geschiedenis leest, en eenen vorst zoekt, te gelyk van de fortuin begunstigd en vervolgd, zult gy denzelven vinden in den persoon van keizer Hendrik den Vierden; Si vous lisez l'histoire, et que vous cherchiez un prince également favorisé et persécuté par la fortune, vous le trouverez dans la personne de l'empereur Henri IV.

SUR L'EMPLOI DE QUELQUES CONJONCTIONS EN PARTICULIER.

§. 430.

Maer est conjonction et adverbe. Il est conjonction lorsqu'on peut le rendre par *mais*, *cependant*, *pourvu que* :

Hy is bekwaem, maer traeg;	Il est habile, mais paresseux.
Als hy maer zwygen wil;	Pourvu qu'il se taise.

Il est adverbe, lorsqu'il signifie *seulement*, *ne . . . que* :

'T is maer een windmaker,	Ce n'est qu'un fanfaron.

Ook, *aussi*. Cette conjonction est quelquefois adverbe en français, et se rend par *zoo*, *even zoo* en flamand, lorsqu'il sert à former le comparatif d'égalité, comme :

Hy is even zoo gevorderd van daeg als hy gisteren was;	Il est aussi avancé aujourd'hui qu'il ne le fut hier.

Dan, donc. La conjonction française *donc* se rend par *dan*, lorsque la phrase est interrogative, et par *dus*, *aldus*, lorsqu'elle est conclusive, comme :

Wat is dat dan?	Qu'est-ce donc que cela?
Gy hebt aldus niets te verbieden;	Donc, vous n'avez rien à défendre.

Après le comparatif de supériorité, et après les mots *anders*, *niets*, etc., *que* se rend par *dan* (§. 140), comme : *zyt wyzer dan gisteren;* soyez plus sages que hier.

Indien, *of*, *zoo*, si. *Si*, conjonction conditionnelle se rend par *indien*, comme : *indien hy komt;* s'il vient. *Si*, conjonction dubitative, s'exprime par *of*, comme : *ik weet niet of het waer is;* je ne sais pas si c'est vraie.

Si, adverbe, se rend par *zoo*, comme : *hy spreekt zoo gauw;* il parle si vite.

Of, ou, que. La conjonction *ou*, soit seule, soit répétée, se rend par *of*, comme : *gy of ik;* vous ou moi. Après le verbe *twyfelen*, douter, et après l'adverbe *nauwelyks*, à peine, la conjonction *que* se rend aussi par *of*, comme :

Ik twyfel niet, of hy zal komen;	Je ne doute pas qu'il ne vienne.

On se sert également de *of* pour rendre le pronom relatif, *qui*, *que*, précédé de *geen*, *niemand*, *niets*, *nooit*, comme :

Ik heb niets gezien, of het was prachtig;	Je n'ai rien vu qui ne fût magnifique.
Daer is geen mensch, of hy mist;	Il n'y a pas d'homme qui ne se trompe.

Enfin *que*, dans la signification de *sans que*, se rend par *of*, comme :

Er is geen gevaer, of hy stort er zich in;	Il n'y a pas de danger (sans que) qu'il ne s'y plonge.

En, et. L'usage de cette conjonction copulative est de lier simplement les parties d'une proposition affirmative, ou des propositions subordonnées, qui dépendent d'une proposition principale, ou enfin des propositions principales relatives qui dépendent d'une principale absolue, comme :

Aenbidt God, en zoekt hem niet te kennen;	Adorez Dieu, et ne cherchez pas à le connaître.
Ik geloof, dat die jongen neerstig is, en dat hy van zynen meester bemind wordt;	Je crois que ce garçon est diligent et qu'il est aimé de son maître.

Remarque. Les parties du discours, que cette conjonction lie ensemble, doivent être de la même espèce, c.-à.-d. elle ne doit joindre que des substantifs avec des substantifs, des adjectifs avec des adjectifs, des verbes avec des verbes, des régimes directs avec des régimes directs, des propositions incidentes avec des propositions incidentes, des propositions principales avec des propositions principales.

Noch, ni. La conjonction *noch* a la même fonction dans la proposition négative que *en* dans la proposition affirmative. On s'en sert donc :

1° Pour lier les parties semblables d'une proposition négative, comme :

Hy heeft geenen iever, noch aenleg voor de studie;	Il n'a ni zèle ni disposition pour l'étude.
Gy handelt niet met voorzigtigheid, noch met overleg;	Vous n'agissez pas avec prudence, ni avec réflexion.

REMARQUE. On peut supprimer l'adverbe négatif *niet*, et répéter *noch : Ik ken noch vader, noch zoon ;* je ne connais ni père, ni fils.

2° Pour unir les propositions subordonnées, qui dépendent d'une principale négative, comme :

Ik geloof niet, dat die leerling neerstig is, noch dat hy groote vorderingen doet ;	Je ne crois pas que cet élève soit diligent, ni qu'il fasse de grands progrès.

CHAPITRE XI.

DE L'INTERJECTION.

§. 431.

Puisque les interjections ne servent qu'à exprimer les sensations subites de l'âme, et qu'elles tiennent quelquefois la place d'une proposition entière et indépendante, on ne peut les soumettre à aucun principe de syntaxe. Il y en a même qui prétendent qu'elles ne peuvent régir aucun mot, ni en être régies. Cependant moi, j'en trouve :

1° Avec le vocatif, comme :

O hemel !	O ciel !
O God !	O Dieu !

2° Avec le nominatif, comme :

Ach ! ik ongelukkige ;	Ah ! malheureux que je suis.

3° Avec le datif, comme :

Wee my !	Malheur à moi !

§. 432.

L'interjection n'a pas de place fixe dans le discours ; cependant on ne doit jamais la placer entre deux mots que l'usage a rendu inséparable, comme entre le sujet et le verbe, entre l'adjectif et le substantif qu'il qualifie.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN.

